

**PROFESSION  
BANLIEUE**



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ  
2021**

[WWW.PROFESSIONBANLIEUE.ORG](http://WWW.PROFESSIONBANLIEUE.ORG)

**CENTRE DE RESSOURCES  
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE  
EN SEINE-SAINT-DENIS**

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

[WWW.PROFESSIONBANLIEUE.ORG](http://WWW.PROFESSIONBANLIEUE.ORG)

**CENTRE DE RESSOURCES  
DE LA POLITIQUE DE LA VILLE  
EN SEINE-SAINT-DENIS**

"Zone sensible",  
ferme urbaine  
à Saint-Denis



# AVANT- PROPOS

**L**e présent rapport d'activité revient sur l'ensemble des actions mises en œuvre par Profession Banlieue en 2021, mais il donne aussi à voir les préoccupations et les sujets qui ont animé la communauté des professionnel-le-s et acteur-ric-e-s de la politique de la ville au cours de l'année. Car s'il nous appartient, avec nos partenaires institutionnels et associatifs, de proposer des espaces de rencontres, d'échanges et de réflexion, ce sont bien tou-te-s les acteur-ric-e-s du territoire qui, par leur participation active et leur engagement, font vivre le réseau des professionnel-le-s de la politique de la ville. Nous tenions donc tout particulièrement à remercier ces professionnel-le-s, habitant-e-s, associations, qui viennent partager leurs expériences, leurs difficultés et leurs bonnes pratiques dans un esprit ouvert et constructif.

Pour la communauté des professionnel-le-s de la politique de la ville, l'année 2021 a commencé sous des augures plutôt encourageants. Le 29 janvier, le premier ministre Jean Castex introduisait un Comité interministériel à la ville (CIV) en ces termes : « Un jour, la crise sanitaire sera derrière

---

**Partager les expériences,  
les difficultés et les bonnes  
pratiques dans un esprit  
ouvert et constructif**

---

nous. Pour autant, il y a une autre crise, endémique celle-là, que nous devons affronter, c'est la crise de l'égalité des chances. Cette crise affaiblit la République comme le virus affaiblit les organismes (...) Près d'un Français sur dix vit dans un quartier où la cohésion urbaine est un défi de tous les jours. Malgré quarante années de politique de la ville, les difficultés continuent de se concentrer dans certains quartiers et la promesse républicaine s'y trouve écornée ». Par ces mots, le

---

## Comment rendre compte de l'impact effectif de la politique de la ville sur les conditions de vie et l'égalité des chances des habitant·e·s des quartiers ?

---

gouvernement entendait afficher clairement son ambition pour les quartiers. En effet, fin 2020 constatant la grande détresse de leurs concitoyen·ne·s après la crise sanitaire, dont les impacts se sont avérés encore plus forts dans leurs quartiers que sur le reste du territoire national, les maires de banlieue avaient interpellé le gouvernement. Au-delà du discours, celui-ci prenait l'engagement de consacrer 3,3 milliards d'euros aux quartiers prioritaires, dont 2 milliards d'euros pour la rénovation urbaine et 1,2 milliard du plan de relance fléchés vers les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). En termes concrets, il s'agit notamment de financer l'extension des cités éducatives, la reconduction des

dispositifs « quartiers d'été » et « vacances apprenantes », la mise en place de cités de l'emploi ou la création des bataillons de la prévention dans les quartiers de reconquête républicaine.

Après un an, quel bilan tirer de cette mobilisation pour les quartiers ?

Globalement, le gouvernement affirme avoir tenu ses engagements, et même être allé au-delà (cf. CIV du 29 janvier 2022<sup>1</sup>). Sur le terrain, les retours sont plus prudents. Le plan de relance, salué par les élu·e·s, a effectivement permis aux communes bénéficiaires de financer des projets de rénovation d'équipement, d'accompagner la rénovation énergétique de copropriétés dégradées ou de débloquent des NPNRU.

Mais les acteur·rice·s de terrain pointent aussi les limites de ce plan de mobilisation pour les banlieues, limites qui font échos aux critiques récurrentes faites aux contrats de ville. Dans le rapport parlementaire de la commission des affaires économiques<sup>2</sup>, ils-elles regrettent en particulier la multiplicité des appels à projets, qui maintient les associations dans une précarité financière et favorise celles qui emploient des salarié·e·s au détriment des petites structures, voire instaure une forme de concurrence entre les territoires. Ils pointent aussi l'absence de mesures inscrites dans la durée, qui engage lourdement la responsabilité financière des communes lorsqu'elles déploient ces dispositifs (bataillons de la prévention, conseillers numériques...). Et surtout, la situation matérielle des habitant·e·s des quartiers restant très préoccupante, il est difficile de déterminer en quoi ces mesures ont réellement changé leur vie quotidienne et élargi leurs perspectives.

La démarche d'évaluation des contrats de ville qui s'est engagée cette année doit absolument répondre à ce dernier enjeu. Comment rendre compte de l'impact effectif de la politique de la ville sur les conditions de vie et l'égalité des chances des habitant·e·s des quartiers, au-delà d'une évaluation des moyens alloués aux territoires ? La question reste posée, car si la politique de la ville est l'une des politiques publiques les plus évaluées en France, force est de constater

---

1. [https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2022/01/communiquede\\_presse\\_de\\_m\\_jean\\_castex\\_premier\\_ministre\\_-\\_comite\\_interministeriel\\_a\\_la\\_ville\\_-\\_grenoble\\_-\\_29.01.2022.pdf](https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/document/document/2022/01/communiquede_presse_de_m_jean_castex_premier_ministre_-_comite_interministeriel_a_la_ville_-_grenoble_-_29.01.2022.pdf)

2. Rapport d'information de Mme Viviane Artigalas, fait au nom de la commission des affaires économiques n°207 (2021-2022) - 24 novembre 2021

que les différents rapports et études consacrés à ce sujet ne permettent pas d'émettre un avis objectif sur ses résultats.

Non seulement les indicateurs sociodémographiques ne montrent pas d'évolutions positives significatives sur les territoires concernés, mais ils révèlent une aggravation de certaines fragilités. Dans son rapport 2020, comme dans tous les précédents, l'Observatoire de la politique de la ville (ONPV) soulignait ainsi combien les écarts persistent entre habitant·e·s des QPV et ceux·celles des agglomérations environnantes<sup>3</sup>.

Il est incompréhensible qu'en plus de 40 ans de politique de la ville, les pouvoirs publics n'aient pas été en capacité de proposer une réelle évaluation d'impact de cette politique. Cette orientation gestionnaire, qui s'est déployée depuis plusieurs années, montre ici encore une fois toutes ses limites. Cette approche comptable ne rend évidemment pas compte de la réalité des dynamiques à l'œuvre sur le terrain, et qui plus est, elle alimente cette petite musique que les millions « déversés » sur ces territoires ne servent à rien (ces millions ne représentent toujours que 0,2% du budget de l'état pour 10% de la population). La Cour des comptes, qui a procédé, fin 2020, à l'évaluation de l'attractivité des quartiers prioritaires (un des objectifs clés de la politique de la ville), dresse un constat similaire : en dépit des moyens financiers et humains alloués, cette attractivité a peu progressé en dix ans. Pour autant, la Cour des comptes – comme de nombreux·se·s acteur·rice·s ou chercheur·e·s – estime que si les objectifs sont loin d'être atteints, la politique de la ville reste un instrument essentiel de la cohésion sociale dans un contexte marqué par la montée des inégalités.

Pouvoir mesurer l'impact réel de la politique de la ville représente donc une vraie priorité. Il existe des outils spécifiques pour cela, mais ils nécessitent une évaluation recentrée sur les habitant·e·s et sur le temps long, ce qui suppose de réinterroger radicalement les critères de succès, notamment en s'affranchissant des limites territoriales (pour pouvoir suivre les parcours d'habitant·e·s et leurs trajectoires socio-professionnelles). S'il semble évident que l'évaluation en cours sur les territoires ne permettra pas de concrétiser une telle ambition dans les délais prévus – et ce, malgré la prolongation des contrats de ville jusqu'en 2023 –, il est important de bien garder cet enjeu à l'esprit dans les réflexions en cours sur la prochaine contractualisation et l'évolution de la politique de la ville.

Au-delà de la mesure d'impact, la question se pose aussi, clairement, de la capacité à quantifier l'ensemble du droit commun dans les quartiers au bénéfice des habitant·e·s.

---

**La question se pose aussi, clairement, de la capacité à quantifier l'ensemble du droit commun dans les quartiers au bénéfice des habitant·e·s**

---

3. [http://www.onpv.fr/uploads/media\\_items/onpv-rapport-2020c.original.pdf](http://www.onpv.fr/uploads/media_items/onpv-rapport-2020c.original.pdf)

De ce point de vue, la situation de la Seine-Saint-Denis constitue, encore une fois, un cas d'école. Suite au rapport parlementaire de 2018 sur « L'évaluation de l'action de l'État dans l'exercice de ses missions régaliennes en Seine-Saint-Denis » qui avait objectivé qu'« à besoins équivalents, la Seine-Saint-Denis n'est pas traitée de manière équitable », le gouvernement d'Édouard Philippe avait engagé le plan « Un État plus fort en Seine-Saint-Denis », qui prévoyait 23 mesures destinées à renforcer le droit commun sur ces fonctions régaliennes dans le département le plus pauvre de France métropolitaine. Trois ans après le lancement de ce plan, un premier bilan de ces mesures sur le territoire été présenté à l'Assemblée nationale le 31 janvier 2022, et les constats des personnes auditionnées sont sans appel : le compte n'y est toujours pas, et ce, alors même que le département reste marqué par une forte pression démographique.

Sur le volet éducatif – sachant que comme le pointait le rapport parlementaire de 2018, « le moins bien doté des établissements parisiens est mieux doté que le plus doté des établissements de la Seine-Saint-Denis » –, les moyens ne sont toujours pas au rendez-vous. Ainsi, à la fin de l'année civile 2021, le rectorat de Créteil ne disposait plus des budgets nécessaires pour assurer les remplacements. À Pantin, un collège pointait déjà 832 heures d'enseignement perdues et non remplacées au mois d'octobre. À cela s'ajoute un retard en bâti pour les collèges et lycées.

En matière de justice, si la juge auditionnée reconnaît les efforts pour augmenter le nombre de magistrats, elle dénonce toujours le manque d'effectifs du tribunal de Bobigny, rappelant le retard structurel de départ. Et le parquet de Bobigny ne compte toujours que 50 magistrats alors qu'il faudrait au moins 188.

Pour la police, le constat est également décevant. Sur les trois mesures phares du plan – la prime de fidélisation de 10 000 €, la création de quartiers de reconquête républicaine (QRR) et la rénovation des bâtiments –, l'audition montre l'insuffisance des moyens mis en œuvre. La prime n'a pas permis de créer un véritable attrait pour la Seine-Saint-Denis, et la mobilisation des effectifs de police sur un secteur particulier, dans le cadre des QRR, se fait souvent au détriment d'autres secteurs. Côté bâtiments, la construction des deux nouveaux commissariats, censée être achevée en 2023, n'a pas encore commencé. Quant aux effectifs, le syndicat Unité SGP Police 93 rappelle qu'alors que la population a fortement augmenté, le nombre d'agents déployés au quotidien sur la voie publique a diminué.

---

**Le rattrapage tant attendu par les habitant.e.s et les professionnel.le.s séquanodionysien.ne.s est laborieux**

---

Ces éléments de bilan montrent d'abord à quel point le rattrapage tant attendu par les habitant.e.s et les professionnel.le.s séquanodionysien.ne.s est laborieux, ce qui demande un engagement permanent et sur la durée de l'État et des collectivités locales. Ils permettent également de rappeler les réalités du territoire et des besoins locaux. La Seine-Saint-Denis est à un moment charnière de son histoire – pour reprendre les termes du préfet Jacques Witkowski –, avec un fort investissement public prévu dans les années à venir. Entre les JOP 2024, les gares du Grand Paris Express, la rénovation urbaine

et la « renationalisation » du RSA, ce sont autant d'opportunités qui s'ouvrent – et d'engagements des pouvoirs publics – pour créer de l'emploi et accélérer les transformations du territoire. Mais l'enjeu est évidemment d'éviter un décalage trop marqué entre, d'un côté, des mutations rapides et profondément transformatrices, et d'un autre, une persistance des fragilités et des difficultés des habitant-e-s. Si massifs que ce soient les investissements dans les infrastructures, les équipements, le bâti, etc., ils ne bénéficieront véritablement aux territoires et à leurs habitant-e-s que s'ils s'accompagnent d'un travail en proximité, en lien avec les quartiers environnants. Sans un effort massif et coordonné, les écarts continueront d'augmenter et les inégalités de se creuser. La gentrification et la relégation des pauvres en périphérie ne sera jamais la solution, et ce n'est pas en « changeant » les habitant-e-s de ces territoires que l'on agira sur leurs conditions de vie, mais bien en les accompagnant, là où ils-elles sont.

C'est précisément ce fil rouge – « La Seine-Saint-Denis, entre permanences et mutations » – qui guide nos réflexions au sein de notre conseil d'administration, ainsi que nos débats avec notre conseil scientifique. C'est dans cet esprit que nous avons co-élaboré nos orientations de travail 2022 avec l'ensemble de nos partenaires.

Mais au-delà des problématiques spécifiques à la Seine-Saint-Denis, l'année 2022 s'avère particulièrement déterminante pour la politique de la ville d'une manière générale. Dans le contexte actuel, et quels que soient leurs résultats, les prochaines échéances électorales induiront forcément des orientations majeures pour l'avenir des quartiers populaires. Il nous appartiendra évidemment d'être à vos côtés, de savoir être réactifs et de nous adapter pour vous accompagner au mieux face aux changements à venir. ■

---

**L'année 2022 s'avère  
particulièrement  
déterminante pour la  
politique de la ville  
d'une manière générale**

---

# SOMMAIR

## AVANT-PROPOS

- › Synthèse des enjeux et thématiques de travail
  
- › Les formes de travail et les modalités d'action de Profession Banlieue
- › Le conseil d'administration
- › Le conseil scientifique
- › L'équipe
- › Les partenaires financiers
- › Remerciements

## PREMIÈRE PARTIE

### Bilan des activités et synthèse des échanges

#### 1. DÉVELOPPEMENT DES SAVOIR-FAIRE ET MISE EN RÉSEAU DES ACTEUR-RICE-S

1.1 Gouvernance et ingénierie de la politique de la ville .....	29
1.2 Soutien aux dynamiques participatives .....	34
1.3 Habitat, renouvellement urbain et cadre de vie .....	35
1.4 Développement économique, emploi et insertion .....	43
1.5 Éducation, jeunesse .....	53
1.6 Égalité, lutte contre les discriminations, accès aux droits et santé .....	57
1.7 Transitions et développement durable .....	67

#### 2. MISSIONS D'ACCOMPAGNEMENT

2.1 Ingénierie de la politique de la ville .....	73
2.2 Médiation sociale / Culture / Cohésion sociale/ Participation .....	74
2.3 Santé .....	77
2.4 Jeunesse .....	80
2.5 Développement économique et emploi .....	80
2.6 Laïcité .....	82
2.7 Ingénierie de la politique de la ville .....	83
2.8 Transitions .....	89

#### 3. LE RÉSEAU DES CENTRES DE RESSOURCES

3.1 Le RNCRPV (réseau national des centres de ressources politique de la ville) .....	91
3.2 Le RFCRPV (réseau francilien des centres de ressources politique de la ville) .....	96
3.3 Question de ville .....	97

#### 4. RECENSEMENT ET DIFFUSION DES RESSOURCES

4.1 Le centre de documentation .....	99
4.2 La mutualisation entre centres de ressources politique de la ville .....	100
4.3 Le site internet .....	102
4.4 Capitalisation et diffusion de l'information .....	104

## DEUXIÈME PARTIE

Les participant-e-s aux actions de qualification .....	110
--	-----

# Les formes de travail et les modalités d'action de Profession Banlieue

## Les groupes de travail

Ils réunissent sur une question donnée des professionnel-le-s de la Seine-Saint-Denis issu-e-s de villes ou d'institutions différentes. Pendant six mois à un an, les participant-e-s analysent collectivement les données, les éléments de contexte et les enjeux du sujet étudié, pour construire ensemble de nouvelles réponses plus adaptées à leur terrain d'intervention, faire remonter des préconisations vers les pouvoirs publics et/ou diffuser les conclusions de leurs réflexions.

## Les cycles de qualification

Ils visent à renforcer la maîtrise d'une question, d'une thématique, d'une politique publique. Ouverts à une trentaine de professionnel-le-s de la Seine-Saint-Denis, ils s'organisent autour de trois séances ramassées sur un temps court (un mois) en faisant intervenir des chercheur-e-s et des opérateur-ric-e-s et en associant les apports de connaissances, la réflexion théorique et l'analyse des réponses mises en œuvre.

## Les ateliers

Ils invitent les acteur-ric-e-s, en deux à cinq séances étalées sur plusieurs mois, à aborder un enjeu thématique, opérationnel, traité sous ses divers angles par des expert-e-s et des professionnel-le-s différent-e-s à chaque séance.

## Les après-midi et matinées

Sur un mode plus ponctuel et ciblé que les ateliers, ces temps courts (une demi-journée) permettent de faire le point sur un sujet, d'engager un débat local et d'ouvrir des perspectives en s'appuyant sur un regard théorique et expert (consultant-e et/ou recherche en cours ou achevée), sur un point de vue institutionnel (tutelle, financeur/objectifs, cadre légal) et sur un témoignage d'opérateur-ric-e local-e (un dispositif local, une approche, des outils).

## Les formations-actions

Intégrées à une situation de travail, elles permettent à un groupe d'acteur-ric-e-s opérant sur un même territoire, ou à une catégorie de professionnel-le-s d'un même champ d'intervention, de renforcer leurs savoirs et compétences à partir de leurs pratiques et contextes.

### **Les rencontres départementales, régionales**

Elles rassemblent sur une journée, et selon le format, entre 50 et 200 acteur·rice·s de différents horizons autour d'un enjeu commun à l'échelon territorial concerné. Ce peut être un moment de synthèse et de mise en débat d'une réflexion développée lors d'une des formes de travail précédentes.

Ces temps de séminaire et d'étude permettent de prendre du recul, d'acquérir des connaissances, d'échanger en réseau et/ou un espace qui contribue à la concertation et la mobilisation locale sur la question ciblée.

### **Les « 5 à 7 »**

Lors de ces temps, carte blanche est donnée à des expert·e·s qui ont publié des essais, des articles, des ouvrages autour des principales questions de société qui intéressent la politique de la ville. Il leur est ainsi proposé de venir présenter les conclusions de leurs travaux et/ou les réflexions qu'ils-elles développent sur un sujet donné afin de les porter à la connaissance des acteur·rice·s locaux·ales. C'est une occasion de confronter et d'engager le débat entre professionnel·le·s, société civile, monde scientifique et de la pensée citoyenne, politique et philosophique.

### **Les visites sur site**

Elles ont pour vocation d'aborder un enjeu opérationnel à partir d'un cas concret et de repérer, faire connaître et valoriser une innovation, une « bonne pratique », de façon à favoriser un partage d'expériences et de compétences avec les professionnel·le·s d'autres territoires. Les groupes sont accueillis sur site par les responsables des projets et accompagnés par un·e expert·e.

### **Les réunions dédiées**

Elles proposent des temps de discussion réguliers à des catégories particulières d'acteur·rice·s (chef·fe·s de projet politique de la ville, coordinateur·rice·s de réussite éducative, coordonnateur·rice·s santé, etc.), afin de faire ensemble un suivi de l'actualité, des problématiques opérationnelles, des contextes locaux, et d'échanger sur les pratiques, les outils.

### **Les décryptages**

De format court (2 heures), et initiés en 2021, ils permettent de présenter concrètement un dispositif (description, fonctionnement...), un système d'acteur·rice·s ou une organisation du territoire tout en valorisant des retours d'expérience.

## Le conseil d'administration

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue le 15 avril 2021, le conseil d'administration a été renouvelé selon les modalités fixées par les statuts. Un administrateur a souhaité passer la main en 2021, et une nouvelle candidature a été retenue. Le conseil d'administration est aujourd'hui composé de 17 membres, dont 7 qui siègent au bureau.

### LE BUREAU

**Sandrine Joinet-Guillou, présidente**

› responsable de la politique de la ville, EPT Plaine Commune

**Juliette Gouzi, vice-présidente**

› coordinatrice de la politique de la ville, EPT Grand Paris Grand Est

**Frédéric Meynard, trésorier**

› directeur général adjoint cohésion urbaine et politique de la ville, Sarcelles

**Pascale Szpiro, trésorière adjointe**

› directrice de la vie associative et des quartiers, Clichy-sous-Bois

**Patrick Norynberg, secrétaire**

› consultant, Le Blanc-Mesnil

**Antoine Soulier-Thomazeau,**

**secrétaire adjoint**

› chef de projet Plaine de l'Ourcq, EPT Est Ensemble

**Christine Huvelle**

› cheffe de projet politique de la ville, Neuilly-sur-Marne

### LES AUTRES MEMBRES

**Rifouata Ali**

› chargée de développement social urbain, Emmaüs Habitat

**Ségolène Brugmans**

› responsable de l'unité Médiation urbaine et sociale, La Courneuve

**Suzy Da Costa**

› cheffe de projet politique de la ville, Aubervilliers

**Abdelkader Guerroudj**

› directeur du service municipal de la jeunesse, Montreuil

**Louisa Joveniaux,**

› chargée de mission politique de la ville, Rosny-sous-Bois

**Brice Laménie**

› docteur en géographie-aménagement, chercheur associé à l'UMR 8504 CNRS Géographie-cités

**Arthur Lauvergner**

› chargé de développement, *Le Phares*

**Valérie Pierra**

› chargée de mission aménagement  
*Aubervilliers-La Courneuve-Stains, EPT  
Plaine Commune*

**Claudio Pulgar-Pinaud**

› chargé de développement social urbain,  
*Apes*

**Marc Ratsimba**

› écrivain

**En 2021, Profession Banlieue a réuni les instances de gouvernance suivantes :**

› **Assemblée générale :** 15 avril 2021

› **Six réunions du bureau :**

11 février, 10 mars, 26 mai, 2 septembre,  
14 octobre et 25 novembre

› **Six conseils d'administration :**

21 janvier, 18 mars, 29 avril, 24 juin,  
4 novembre et 16 décembre

› **Un séminaire annuel de travail** d'une journée avec l'équipe, le conseil d'administration et le conseil scientifique :  
26 septembre 2021

› **Un comité des financeurs :**

le 2 février 2021 (réunissant l'ensemble des partenaires financiers de l'association, ce comité a permis de mettre en pratique la co-élaboration des axes de travail pour l'année 2021)

Le conseil d'administration accueille des professionnel-le-s des collectivités, d'associations et de bailleurs du territoire. Cela correspond à la volonté de Profession Banlieue de cultiver dans sa gouvernance une pluralité d'approches et de compétences, à l'image de la politique de la ville sur le territoire.

Le conseil d'administration, dans sa composition et les compétences qu'il regroupe, est garant de la pertinence des orientations de Profession Banlieue face aux besoins d'accompagnement et de qualification des professionnel-le-s de la Seine-Saint-Denis. Par leurs implications locales, la diversité des points de vue et des réalités du territoire qu'ils-elles appréhendent, les administrateur-ric-e-s guident les choix de l'association et apportent une vision exhaustive des questions qui animent la politique de la ville sur le département. La pluralité des approches propres à l'intervention de la politique de la ville nécessite une démarche volontaire en direction des professionnel-le-s de droit commun et du secteur associatif pour croiser les expertises avec les politiques éducatives, sociales, urbaines et économiques mises en place dans les quartiers prioritaires.

Nous tenons ici à saluer l'investissement de nos administrateur-trice-s, qui sont présent-e-s aux côtés de l'équipe de Profession Banlieue pour accompagner le développement de l'association et apporter leur expertise professionnelle sur les thématiques qu'elle aborde. Nous les remercions pour leur engagement et leur confiance.

## Le conseil scientifique

L'idée fondatrice de Profession Banlieue, qui reste notre ligne directrice majeure, est qu'en croisant les regards entre les acteur-ric-e-s de la recherche universitaire et les pratiques des professionnel-le-s (savoirs issus du terrain), on produit de la compétence, de la qualification et du savoir.

C'est dans cet esprit que nous avons mis en place un conseil scientifique autour des objectifs suivants :

- › renforcer l'approche scientifique et objective de Profession Banlieue ;
- › alimenter la réflexion et le positionnement de l'association sur les sujets qui touchent les quartiers prioritaires ;
- › contribuer à rapprocher le monde universitaire et les professionnel-le-s de terrain (élu-e-s, agent-e-s des collectivités, associations...).

Les douze chercheur-e-s que réunit le conseil scientifique, dans la diversité de leurs champs de recherche, abordent l'ensemble des thématiques touchant les habitant-e-s des territoires prioritaires et concourent à une meilleure prise en compte des réalités sociales, économiques et territoriales de la Seine-Saint-Denis dans les politiques publiques.

Le conseil scientifique s'est réuni en plénière le 5 février 2021 pour échanger avec l'équipe sur les orientations de travail 2021.

En 2021, il a également participé, pour la première fois, au séminaire annuel de Profession Banlieue. Une réflexion collective a pu être menée sur les liens entre recherche et action publique, dessinant les perspectives de travail à mener en ce sens. Les débats ont notamment permis d'aborder les questions suivantes :

- › comment définir les objets de la recherche (par la thématique ou le territoire) et comment être au plus proche des professionnel-le-s et de leur besoins réels ?

- › comment mobiliser le « droit commun » de la recherche pour éclairer et qualifier les professionnel-le-s de la politique de la ville ?

- › sur quels enjeux le couple « chercheur-e / professionnel-le » peut-il être le plus efficace pour faire avancer les débats (en mode « recherche-action ») ?

Par ailleurs, nous avons pu échanger avec les chercheur-e-s sur les actions à mener en 2022, ainsi qu'à propos des partenariats à développer sur les différentes thématiques portées par Profession Banlieue.

L'année 2021 nous a ainsi permis, en développant des partenariats réguliers avec les membres du conseil scientifique, de mettre en œuvre les objectifs de coopération que nous avions envisagés avec le monde universitaire.

### Marie-Hélène Bacqué

› sociologue et urbaniste, professeure à l'Université Nanterre Paris-Ouest - La Défense

### Christine Bellavoine

› sociologue, responsable du secteur des études locales, Saint-Denis

### Jean-Bartélémi Debost

› responsable de la médiation scientifique et du partenariat avec les acteur-ric-e-s locaux-ales, l'Institut convergences migrations (ICM)

### Renaud Epstein

› docteur en sociologie et maître de conférences en sciences politiques à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Membre du Centre de recherches sociologiques sur le Droit et les Institutions pénales (CESDIP)

### **Sandro de Gasparo**

› intervenant-chercheur associé au laboratoire d'Analyse du travail et des mutations dans l'industrie et la société (Atemis), économiste membre du Laboratoire LADYSS, Université Paris Diderot

### **Brice Laménie**

› docteur en géographie-aménagement, chercheur associé UMR 8504 CNRS Géographie-cités

### **Marwan Mohamed**

› sociologue, chargé de recherche au CNRS

### **Yvan Miot**

› géographe et urbaniste, maître de conférences, Université Paris Est Marne-la-Vallée

### **Flaminia Paddeu**

› géographe, maîtresse de conférences, Université Paris 13 et chercheuse au laboratoire Pléiade

### **Laure Pitti**

› sociologue, maîtresse de conférences en sociologie, Université Paris 8

### **Sébastien Radouan**

› historien, maître de conférences, ENSA Paris-la-Villette (association AMULOP, musée du logement populaire)

### **Sylvie Rouxel**

› enseignante et chercheuse en sociologie des faits culturels et artistiques, Conservatoire national des arts et métiers (CNAM).

## **L'équipe**

### **Vincent Havage, directeur**

- › Pilotage général du projet, du développement, du programme d'action et des moyens humains, matériels et financiers – animation de la gouvernance
- › Direction et animation de l'équipe et responsable pédagogique et technique
- › En charge plus directement de l'appui à la gouvernance et au pilotage de la politique de la ville, des missions d'accompagnement et des contributions nationales
- › Responsabilité des relations institutionnelles avec les partenaires

### **Pauline Abrieu, cheffe de projet**

- › En charge des actions sur le volet urbain : renouvellement urbain, habitat (hébergement, parc privé, parc social), cadre de vie, gestion urbaine et sociale de proximité, transports et mobilité, aménagement
- › Transitions écologiques, développement durable, environnement

### **Camille Benitah, chargée de mission**

- › En charge des actions sur le volet économique : développement économique local, emploi et insertion, économie sociale et solidaire, développement associatif
- › Économies populaires et solidaires

### **Tatiana Körber-Toro, responsable administrative et financière**

- (depuis mai 2021)
- › Responsabilité administrative et financière du centre de ressources
- › Secrétariat des instances politiques de l'association
- › Suivi des moyens matériels permanents de l'association

**Stéphanie Lenoir,****responsable administrative et financière**

(jusqu'en mai 2021)

- › *Responsabilité administrative et financière du centre de ressources*
- › *Organisation logistique des actions et suivi des inscriptions*
- › *Secrétariat des instances politiques de l'association*
- › *Suivi des moyens matériels permanents de l'association*

**Elsa Micouraud, chargée de la documentation, de la gestion de l'information et de la thématique santé**

- › *Responsabilité de la documentation, accueil et orientation des utilisateur-riche-s*
- › *Création et diffusion d'outils d'information en lien avec la documentation*
- › *Gestion et développement du site internet*
- › *Mise en œuvre des actions sur la thématique santé*
- › *Trésorière de Fabrique Territoires Santé*

**Mélanie Thomas, cheffe de projet**

- › *En charge des thématiques liées au volet cohésion sociale : éducation prioritaire et réussite éducative, lutte contre les discriminations, égalité hommes-femmes, prévention de la délinquance, médiation sociale et culturelle, numérique*
- › *Valeurs de la République et laïcité*
- › *Suivi, accompagnement et appui aux conseils citoyens*

**Jean-Baptiste Stoecklin, chargé de mission - remplacement**

(novembre 2021 - avril 2022)

- › *En charge des actions sur le volet urbain*
- › *Transitions écologiques, développement durable, environnement*

## Les partenaires financiers

**L'ÉTAT**

- › L'Agence nationale de la cohésion des territoires
- › La Préfecture de la région Île-de-France
- › La Préfecture de la Seine-Saint-Denis

**L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE****LA BANQUE DES TERRITOIRES, GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS****LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA SEINE-SAINT-DENIS****LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

- › Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis
- › Les villes : Aubervilliers, Bobigny, Bondy, Clichy-sous-Bois, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Montfermeil, Montreuil, Neuilly-sur-Marne, Pantin, Romainville, Rosny-sous-Bois, Saint-Denis, Tremblay-en-France, Villepinte.

**LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS TERRITORIAUX**

- › Grand Paris Grand Est, Paris Terres d'Envol, Plaine Commune.

## Les collaborateur·rice·s externes régulier·e·s

Quatre autres collaborateur·rices intervenant en tant que prestataires externes régulier·es de Profession Banlieue ont contribué de façon importante à la réalisation des actions de communication, des tâches de gestion et de back-office.

- › **David Faure**, graphisme, publication assistée par ordinateur (PAO)
- › **Nicole Fraysse**, décryptage préparatoire aux publications
- › **Amandine Juignet**, du Cabinet Cemly, comptabilité, bilan financier, paies et gestion sociale
- › **Pierre Michaud**, secrétariat de rédaction des publications

## Remerciements

Profession Banlieue tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont contribué à la richesse de son programme de l'année écoulée.

- Anissa Abdallah**  
inspectrice de salubrité, Montreuil
- Benoist Ancelin**  
responsable du département Territoire, CCI Paris Île-de-France
- Marion Aubin**  
chargée de mission santé publique en charge du CLS, Livry-Gargan
- Grégoire Aubry**  
éducateur, Émergence 93
- Corentin Avry**  
éducateur, Métropop'!
- Louise Azzoni**  
chargée de développement local, La Courneuve

- Leslie Balafre**  
directrice, Habitat santé développement
- Sergio Barrientos**  
responsable du pôle "recherche-action, métropolisation, participation", Métropop'!
- Gwendal Bars**  
chef de projet CLS/CLSM/politique de la ville, Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France
- Vinciane Bayardin**  
services Études et Diffusion, Insee Île-de-France
- Victoria Bazurto**  
chargée de mission transition écologique, association Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD)
- Emmanuel Bellanger**  
directeur de recherche du CNRS, directeur du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHS)
- Christine Bellavoine**  
sociologue, responsable du secteur des études locales, Saint-Denis
- Sally Benhamdine**  
chargée de mission formation et coordination du programme « 2024 Toutes championnes, Tous champions! », établissement public territorial (EPT) Plaine Commune
- Haud Beranger**  
chargée de gestion urbaine et sociale de proximité (Gusp), Evry-Courcouronnes
- Stéphane Berger**  
directeur régional adjoint, Pôle Emploi île de France
- Coralie Bernard**  
responsable de l'équipe de Ris-Orangis et Courcouronnes, association Oser
- Annabelle Berthaud**  
chargée de mission évaluation, métropole de Grenoble

**Chrystelle Berthon**

responsable du département prévention/  
promotion de la santé, délégation Val-de-  
Marne, ARS Île-de-France

**Lucile Biarrotte**

docteure en urbanisme et directrice conseil,  
TraitClair

**Benoît Bichet**

directeur adjoint du pôle Orcod-In, Epfif

**Marie Bobot**

coordonnatrice CLSM, communauté  
d'agglomération Val d'Oise Est

**Marion Boespflug**

doctorante en géographie, laboratoire Ladys,  
Université Paris 1

**Joëlle Boneu**

directrice générale adjointe en charge du pôle  
Orcod-In, Epfif

**Patrice Bony**

animateur de la «grappe régionale Île-de-  
France», association TZCLD

**Kevin Bordas**

chef de projet Grands projets et JOP 2024,  
CCI Paris Île-de-France

**Laëtitia Bouche-Florin**

psychologue clinicienne, Maison des  
adolescents de Saint-Denis (Casado)

**Abdelkhalek Boukhatem**

directeur, centre communal d'action sociale  
(CCAS) de Pantin

**Mahmoud Bourassi**

responsable de la Maison de la jeunesse et  
des services publics, Bondy

**Catherine Bouve**

maîtresse de conférences à Sorbonne Paris-  
Nord, membre du laboratoire EXPERICE

**Jean Bouvier**

socio-économiste et consultant spécialiste de  
la Gusp

**Anne-Claire Boux**

maire adjointe déléguée à la politique de la  
ville, Paris

**Nicolas Cadène**

rapporteur, Observatoire de la laïcité

**Carine Camors**

socio-économiste, L'Institut Paris Region

**Anne-Sophie Casteigt**

directrice de l'emploi, de l'insertion et  
de l'attractivité territoriale du Conseil  
départemental de la Seine-Saint-Denis

**Laurent Chambaud**

directeur, École des Hautes Études en Santé  
Publique (EHESP)

**Muriel Chardon**

psychologue de l'Éducation nationale,  
circonscription de Neuilly-sur-Marne et  
Neuilly-Plaisance

**Faisal Daaloul**

coordinateur des actions et relations au  
territoire, Ateliers Médicis

**Claudia Da Costa**

directrice-adjointe, Centre social de Neuilly-  
sur-Marne

**Charlotte Debray**

déléguée générale, La Fonda

**Siane de Camas**

chargée de mission au cabinet de la préfète  
déléguée pour l'égalité des chances, Préfecture  
de la Seine-Saint-Denis

**Julie Deffon**

cellule environnement intérieur du  
département veille et sécurité sanitaires,  
Délégation départementale Seine-Saint-  
Denis, ARS Île-de-France

**Afeef Dehissy**

chargée de mission ASV/CLS, Épinay-sur-  
Seine

**Thomas Delahais**

évaluateur, SCOP Quadrant Conseil

**Florence Delon**

infirmière diplômée d'État, Habitat santé  
développement

**Camille Delphey**

chefe de projet TZCLD, Paris

**Ramata Dembele**

responsable de projets, association Afase

**Clara Denoyelle**

chargée de mission, mission Ville, Préfecture de Seine-Saint-Denis

**Jérôme Desbois**

chef de projet, association ARC-EA

**Bintou Diarra**

directrice du Centre social Couleurs du Monde, La Courneuve

**Manuel Domergue**

directeur des études, Fondation Abbé Pierre

**Nicolas Dufrière**

chargé de mission prévention de la délinquance, direction des sécurités et des services du cabinet du préfet, Préfecture de la Seine-Saint-Denis

**Sylvie Durand Trombetta**

secrétaire du Conseil national des villes (CNV)

**Jean-François Eloidin**

directeur, mission locale d'Aubervilliers

**Nohal Elissa**

entomologiste médicale et cheffe du département Faune et Actions de Salubrité, Paris

**Aurélié Éloy**

coordinatrice du développement social urbain, EPT Est Ensemble

**Bastien Engelbach**

coordonnateur des programmes, La Fonda

**Thibaut Ernouf**

psychiatre, responsable médical de la Plateforme Jeunesse santé mentale, EPS Ville-Evrard

**Arnaud Ernst**

co-directeur, AID Observatoire

**Quentin Etienne**

chef du service du pôle prévention et coordonnateur ASV/CLS, Bobigny

**Elisabeth Farina-Berlioz**

directrice académique adjointe en charge de la politique de la ville, direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis

**Grégoire Fauconnier**

docteur en géographie et enseignant

**Alexandre Faure**

post-doctorant, Fondation France Japon

**Christophe Ferreira**

chargé de développement social urbain, Apes

**Gilbert Flam**

magistrat, tribunal de Bobigny

Hafida Fodil

référente plateforme informatique et numérique, EPT Grand Paris Grand Est

**Sylvie Froissart**

directrice, Soreqa

**Claire Furic**

chargée de projet Seine-Saint-Denis, Aorif

**Pascale Garnier**

professeure des universités à Sorbonne Paris-Nord, directrice du laboratoire EXPERICE

**Martine Garrigou-Gaucherand**

mairie-adjointe prévention/promotion de la santé, Créteil

**Guillaume Garson**

directeur, Essonnes Mobilités

**Guillaume Gaudry**

architecte-paysagiste, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

**Timothée Gauthiérot**

conseiller municipal au numérique, Noisy-le-Sec

**Axèle Gibert**

chargée d'action de sensibilisation, Réseau francilien du réemploi (REFER)

**Frédéric Gilli**

directeur associé, Grand Public

**Luc Ginot**

directeur de la santé publique, ARS Île-de-France

**Sylvain Godoc**

coordinateur du projet et du Prij pour la mission locale Val d'Oise-Est, Communauté d'Agglomération Roissy Pays-de-France

**Mark Gore**

chef de projet Campus Médicis et « Transat », Ateliers Médicis

**Camille Gosselin**

urbaniste, mission Prévention Sécurité, L'Institut Paris Region

**Juliette Gouzi**

coordinatrice de la politique de la ville, EPT Grand Paris Grand Est

**Michel Grao**

maraîcher Saint-Pierre-du-Perray

**Antonin Gregorio**

directeur général, association TZCLD

**Marc Guillaume**

préfet de la Région Île-de-France, préfet de Paris

**Nadège Habermusch**

co-directrice et formatrice à la ludothèque associative Les Enfants du Jeu, consultante en éducation, Saint-Denis

**Hélène Heurtel**

chargée d'études, mission Prévention Sécurité, L'Institut Paris Region

**Grégory Jacob**

chef de projet du programme « Société numérique », Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT)

**Émilie Henry**

directrice, Acsbe – La Place santé Saint-Denis

**Luc Hincelin**

consultant en promotion de la santé

**Véronique Hoch**

chefe de la division vie des quartiers, Tremblay-en-France

**Idir Igoudjil**

responsable du pôle numérique, LePoleS, Pantin

**Stéphanie Jankel**

pilote des études Habitat, économie et commerce, Apur

**Natacha Jannel**

responsable de l'unité territoriale habitat de Saint-Denis, EPT Plaine Commune

**Sébastien Jacquot**

enseignant-chercheur, Université Paris I Panthéon-Sorbonne

**Jérôme Jardry**

coordonnateur régional des cités éducatives, Préfecture de région Île-de-France

**Issam Khelladi**

services Études et Diffusion, Insee Île-de-France

**Thomas Kirszbaum**

sociologue, chercheur associé, Institut des Sciences sociales du politique (École normale supérieure de Cachan-CNRS)

**Elida Kocani**

chargée de mission, association GRDR

**Sindy Kolodziejczyk**

coordinatrice Ligue de l'Enseignement 93 - Promeneurs du Net

**Cécile Kula**

chargée de projet, Fédération des centres sociaux et socioculturels de Seine-Saint-Denis

**Clarisse Laigneau**

animatrice habitat, Compagnons bâtisseurs d'Île-de-France

**Ana Larrègle**

responsable du pôle innovation petite enfance, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

**Claire Lebrun**

chargée de mission territoriale (Normandie, Seine-Saint-Denis), Anru

**Axel Lecomte**

directeur de l'habitat et de la rénovation urbaine, EPT Plaine Commune

**Thierry Le Gras**

chef de la Mission ville, Préfecture de la Seine-Saint-Denis

**Julie Lefebvre**

première vice-présidente en charge du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion, EPT Est Ensemble

**Yvelie Le Gall**

vice-présidente, Convergence 93

**Daniel Le Guillou**

président, entreprise à but d'emploi Actyroles-Thiers

**Hermione Lemoigne**

chargée de développement territorial, EPT Grand Paris Grand Est

**Isabelle Letellier**

chargée de mission relations entreprises, EPT Plaine Commune

**Elisabeth Lorin**

inspectrice Éducation nationale chargée de l'éducation prioritaire et de la politique de la ville, direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis

**Hadrien Malier**

doctorant à l'EHESS et Université de Bourgogne

**Virginie Malochet**

sociologue, mission Prévention Sécurité, L'Institut Paris Region

**Sandy Marimootoo**

conseillère pédagogique départementale (ASH), direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis

**Jeanne Martin**

chargée de mission, CPAM

**Pierre Mazet**

chercheur en sciences sociales

**Laïla Melaz**

cheffe de projet Innovation sociale, Stains

**Paula Monnet-Darras**

chargée de développement de l'emploi et des territoires, Unité départementale de la Seine-Saint-Denis, Driets d'Île-de-France

**Damien Monnerie**

directeur, Hub Francil'in

**Sandrine Morel**

directrice, SEML Saint-Denis Commerces

**Manon Mouhous**

coordinatrice PRE, Villiers-le-Bel

**Niklas Moulin**

directeur grands projets et politiques urbaines, Sevran

**Noémi Muller-Cohen**

médiatrice Maison Marcel Paul, La Courneuve

**Valérie Naze**

chargée de mission renouvellement urbain, Choisy-le-Roi

**Julien Neiertz**

socio-anthropologue, fondateur de Métropop'

**Jean-François Nicolas**

chargé d'accompagnement, CCAS de Romainville

**Hannah Olivetti**

chargée de mission Faire Ensemble 2030, La Fonda

**Anne-Charlotte Oriol**

chargée de projet d'inclusion numérique, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

**Fatima Ouassak**

politologue, cofondatrice du collectif Front de mères et porte-parole de la Maison Verdragon, Bagnolet

**Juliette Paolotti**

cheffe de projet éducation, culture et parentalité, mission Ville, Préfecture d'Île-de-France

**Fanny Pastant**

chargée de mission et coordinatrice nationale des conseils locaux de santé mentale, Centre collaborateur de l'OMS

**Barbara Perelman**

coordonnatrice ASV et CLS, Montreuil

**Valentin Perinaux**

chargé de mission Gup, EPT Plaine  
Commune

**Nicolas Peyronnet**

chef de projet ESS 2024, Les Canaux

**Rémi Pierson**

responsable de l'équipe d'Évry, a ssociation  
Oser

**Sophie Pisk**

cheffe du pôle régional, Défenseur des droits

**Pascal Plantard**

professeur des universités, anthropologue  
des usages des technologies numériques et  
co-directeur du GIS M@rsouin

**Enora Postec**

architecte, Joli Mai, Saint-Ouen-sur-Seine

**Axelle Poulaillon**

responsable de la marque de territoire IN  
Seine-Saint-Denis, Conseil départemental  
de la Seine-Saint-Denis

**Véronique Poupard**

directrice de l'innovation sociale, EPT Plaine  
Commune

**Emmanuel Potier**

président du Pôle ressources Ville et  
développement social

**Amélie Puccinelli**

sous-préfète chargée de mission sur la lutte  
contre l'habitat indigne, Préfecture de la  
Seine-Saint-Denis

**Stéphane Pressé**

responsable de secteur (agence de Villiers-le-  
Bel), CDC Habitat

**Jérôme Radal**

promeneur du net et médiateur, Centre  
social Le 110, Saint-Denis

**Véronique Ragusa Bartolone**

directrice de l'environnement et de l'écologie  
urbaine, EPT Est Ensemble

**Aurélien Raphaël**

conseillère technique en développement  
social et numérique, Conseil départemental  
de la Seine-Saint-Denis

**Dalila Rezzoug**

pédopsychiatre, maîtresse de conférences des  
universités – praticienne hospitalière (MCU-

PH), service de psychopathologie de l'enfant  
et de l'adolescent, hôpital Avicenne

**Clémence Rivet**

chargée de projet information Jeunesse,  
Rosny-sous-Bois

**Sylvie Rocher**

coordonnatrice ASV et CLS, Épinay-sur-  
Seine

**Jean-Yves Rochex**

professeur émérite de sciences de l'éducation,  
Université Paris 8

**Muriel Rochut**

cheffe de projet politique de la ville –  
référente territoriale Villepinte, EPT Paris  
Terres d'Envol

**Simon Ronai**

géographe et urbaniste

**Fatma Sahel**

responsable de l'accueil social et  
domiciliation, Saint-Ouen-sur-Seine

**Véronique Saint-Aubin**

directrice, association SFM-AD

**Muriel Sallendre**

directrice du service hygiène et santé,  
Épinay-sur-Seine

**Audrey Saunion**

directrice de la relation aux usagers et de la  
logistique, EPT Est Ensemble

**Théo Schepens**

coordinateur de la Cité éducative, La  
Courneuve

**Wilfried Serisier**

docteur, Institut Français de Géopolitique

**Sophie Sevadjian**

représentante de l'association Pause et  
coordinatrice CLSM, Évry-Courcouronnes

**Charlotte Simon**

chargée de mission au cabinet de la préfète  
déléguée pour l'égalité des chances, Préfecture  
de la Seine-Saint-Denis

**Pauline Simon**

*membre d'honneur du conseil  
d'administration du Festival 1.9.3 Soleil,  
directrice, Centre culturel Houdremont, La  
Courneuve*

**Valérie Siraud**

*responsable de projet, Agence nationale des  
solidarités actives (Ansa)*

**Samir Souadji**

*directeur, association de prévention par les  
arts de rues, Tremblay-en-France*

**Coumba Soumaré**

*chargée de mission santé communautaire,  
Montreuil*

**Agnès Sztal**

*chargée de mission politique de la ville –  
promotion de la santé, PromoSanté Île-de-  
France*

**Alexeï Tabet**

*consultant et chercheur, Laboratoire  
interdisciplinaire de sociologie économique  
(Lise, CNAM-CNRS)*

**Agnès Thouvenot**

*première adjointe au maire déléguée à la  
transition écologique, à la ville durable, à  
l'urbanisme et à l'habitat, Villeurbanne*

**Hélène Titeux**

*chargée de mission rénovation urbaine,  
Stains*

**Alexandre Tobaty**

*inspecteur de l'Éducation nationale, Noisy-  
le-Sec*

**Catherine Tormen**

*responsable Pôle politique de la ville et accès  
aux droits, EPT Est Ensemble*

**Deborah Touati**

*coordonnatrice du CLSM, Épinay-sur-Seine*

**Éric Vanhuysse**

*directeur, association Compétences et  
Emploi, Métropole européenne de Lille*

**Gilles Verdure**

*manager attractivité économique,  
sociale et territoriale, Paris 2024 - Comité  
d'organisation des jeux olympiques et  
paralympiques 2024*

**Johan Verstraeten**

*délégué du préfet du Val d'Oise*

**Frédéric Winter**

*directeur des politiques sociales, Paris  
Habitat*

**Damien Zaversnik**

*directeur de l'économie, de l'attractivité et de  
l'innovation, EPT Est Ensemble*

PREM  
PART

# MATÉRIÈRE

**BILAN DES  
ACTIVITÉS ET  
SYNTHÈSE  
DES ÉCHANGES**

# CHAPITRE

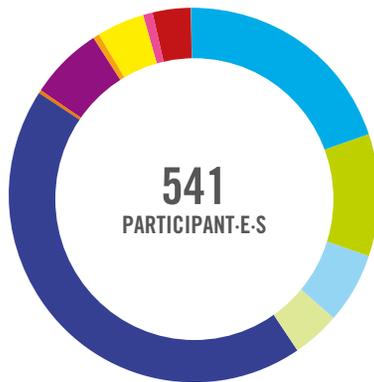
# 1

***DÉVELOPPEMENT  
DES SAVOIR-  
FAIRE ET MISE  
EN RÉSEAU DES  
ACTEUR·RICE·S***

# 1.1

## Gouvernance et ingénierie de la politique de la ville

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS  
PAR TYPE D'ACTEUR-RICE-S



Collectivité territoriale politique de la ville	20%
Collectivité territoriale Droit commun	10,4%
État - politique de la ville	6,2%
État - Droit commun	4,2%
Associations	43,5%
Bailleurs sociaux	0,4%
Agences, chambres consulaires, CDC, EPA-EPC-EIC	6,4%
Entreprises du secteur privé	4,2%
Élu-e-s	4%
Usagers / Citoyen-ne-s	0,8%
Autres acteur-ric-e-s	3,5%

### BIENVENUE EN SEINE-SAINT-DENIS – MODULE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX-ELLES PROFESSIONNEL-LE-S DU TERRITOIRE

**Journée – 9 novembre – 52 participant-e-s**

Avec : Emmanuel Bellanger, directeur de recherche du CNRS, directeur du Centre d'histoire sociale des mondes contemporains (CHS); Aurélie Éloy, coordinatrice du développement social urbain, Établissement public territorial (EPT) Est Ensemble; Juliette Gouzi, coordinatrice de la politique de la ville, EPT Grand Paris-Grand Est; Thierry Le Cras, chef de la Mission ville, Préfecture de la Seine-Saint-Denis; Valentin Perinaux, chargé de mission Gup, EPT Plaine Commune; Véronique Poupard, directrice de l'innovation sociale, EPT Plaine Commune; Muriel Rochut, cheffe de projet politique de la ville - référente territoriale Villepinte, EPT Paris Terres d'Envol; Catherine Tormen, responsable Pôle politique de la ville et accès aux droits, EPT Est Ensemble.

La Seine-Saint-Denis est un territoire riche et complexe. Il cumule des difficultés sociales, économiques et territoriales, mais compte également beaucoup d'acteur-ric-e-s engagé-e-s, de multiples ressources et de nombreux dispositifs. C'est un territoire difficile à appréhender pour les nouveaux-elles professionnel-le-s qui, pour nombre d'entre eux-elles, font leurs premières expériences au sein de collectivités ou d'associations. Il faut donc du temps pour comprendre et appréhender l'écosystème d'acteur-ric-e-s, identifier les ressources et développer les partenariats qui permettront

## Il faut du temps pour comprendre et appréhender l'écosystème d'acteur-riche-s, identifier les ressources et développer les partenariats

aux professionnel-le-s de s'intégrer dans leur environnement, pour être en capacité de développer pleinement leurs compétences au service du territoire.

L'impact du turn-over des équipes est également un sujet d'importance pour les collectivités et associations. Elles font souvent le constat un peu amer de former les nouveaux-elles professionnel-le-s, qui quittent ensuite le territoire. Profession Banlieue a donc proposé en 2021 un nouveau module d'accueil des nouveaux-elles professionnel-le-s, pour donner à voir les atouts du territoire, sa

richesse et ses ressources et ainsi faire gagner du temps à l'intégration des professionnel-le-s, susciter les collaborations et l'animation de réseau, mais également contribuer à limiter le turn-over. Cette première édition a remporté un réel succès, et les retours des participant-e-s confortent l'idée de réitérer cette journée d'accueil chaque année.

Le matin, après une présentation historique et sociale de la Seine-Saint-Denis par Emmanuel Bellanger, un portrait dynamique de la gouvernance et de l'organisation de la politique de la ville dans chaque établissement public territorial (EPT) a été proposé. Puis Thierry Le Cras a donné une vue d'ensemble de l'organisation des services de l'État dans le territoire.

L'après-midi s'est poursuivie avec une mise en situation de coopération à l'échelle du territoire à partir du jeu « Faire ensemble 2030 » développé par la Fonda. Une « mallette » sous forme de clé USB contenant des ressources statistiques et cartographiques sur le territoire a été remise à chaque participant-e. Des visites sur site sont prévues en 2022 dans les différents EPT.

### SEINE-SAINT-DENIS, ENTRE PERMANENCES ET MUTATIONS

**Assemblée générale de Profession Banlieue (visioconférence) – 15 avril – 41 participant-e-s**

*Avec : Simon Ronai, géographe et urbaniste.*

L'assemblée générale est une étape importante dans la vie d'une association. Elle permet à l'ensemble des partenaires et adhérents de Profession Banlieue d'échanger avec l'équipe et les administrateurs sur l'année écoulée et d'envisager les perspectives d'actions sur l'année à venir. Pour Profession Banlieue, ce rendez-vous annuel est aussi l'occasion de débattre sur des enjeux d'actualités pour la Seine-Saint-Denis ou la politique de la ville à partir de l'intervention d'un chercheur ou d'une personnalité qualifiée.

En 2021, un échange était proposé autour du fil rouge de nos orientations de travail : « la Seine-Saint-Denis, entre permanences et mutations ». Simon Ronai, grand connaisseur du territoire, était invité à analyser cette ambivalence en nous apportant des éléments de compréhension sur la construction politique de la Seine-Saint-Denis, les mutations sociologiques, économiques et le dynamisme démographique à l'œuvre depuis 40 ans sur ce territoire. Il s'agissait également de questionner le rôle de la politique de la ville, des politiques urbaines et de logement dans l'intégration du territoire à la métropole du Grand Paris.

Simon Ronai a rappelé que le département, qui a été construit et longtemps porté sur des bases politiques extrêmement puissantes, fait face à un effacement de son identité politique qui explique en partie sa présence insuffisante à l'échelle métropolitaine. La mutation sociologique de la Seine-Saint-Denis, qui se traduit par 350 000 nouveaux-elles habitant-e-s en une quarantaine d'années (soit une des croissances démographiques les plus importantes de la région), n'a pas

effacé son caractère populaire, mais a par ailleurs renforcé son caractère jeune et cosmopolite.

Simon Ronai a ensuite mis en lumière un phénomène qui perturbe l'équilibre du territoire : alors que le département est devenu la première plateforme de création d'emplois et de richesses de la région, il persiste une déconnexion complète entre l'offre d'emploi installée sur le territoire et l'accès à ces emplois par des actifs qui y habitent. Il souligne également que celles et ceux que l'on a appelé·e·s les « premier·e·s de corvée » pendant la période de crise, pour l'Île-de-France, habitent majoritairement en Seine-Saint-Denis et se déplacent quotidiennement hors du territoire pour travailler.

Le géographe a insisté sur l'importance des choix politiques en matière d'habitat, choix qui se sont traduits, sur le département, par une priorisation du parc locatif social au détriment d'une accession à la propriété, ce qui n'a pas facilité la transformation urbaine du territoire et les trajectoires ascendantes résidentielles des habitant·e·s.

Ainsi, un questionnement perdure : la Seine-Saint-Denis est-elle une « nasse » ou un « sas » ? La politique de la ville et le devenir des quartiers sont directement interpellés, notamment quand les différents rapports d'évaluation de la politique de la ville constatent l'échec de l'objectif de mixité sociale fixé. Le redéveloppement économique ne s'accompagne pas d'un développement social. Entre les richesses fiscales que le département apporte à la métropole, le travail réalisé par des salarié·e·s séquanodionysien·ne·s ailleurs dans la métropole et la persistance – voire l'explosion – des inégalités sur le département, qu'en est-il des solidarités métropolitaines ? Pour le géographe, c'est tout sauf une métropole solidaire qui se structure. À l'heure des grands projets (Grand Paris Express, JOP 2024), aussi attendus que redoutés, comment anticiper leurs impacts ? Comment répartir les ressources et les moyens au bénéfice de la Seine-Saint-Denis ?

## L'ÉVALUATION DES CONTRATS DE VILLE, UNE DÉMARCHE AU SERVICE DU TERRITOIRE

**Matinée (visioconférence) – 2 décembre – 43 participant·e·s**

*Avec : Thomas Delahais, évaluateur au sein de la SCOP Quadrant Conseil, et Annabelle Berthaud, chargée de mission évaluation à la métropole de Grenoble.*

Dans la perspective de l'évaluation des contrats de ville 2015-2022, Profession Banlieue a organisé une matinée de qualification pour aborder les enjeux de l'évaluation comme un levier pour les territoires. L'objectif était de revenir sur les dimensions politiques et transformatives de l'évaluation et d'aborder les stratégies à mettre en place pour mobiliser largement et utilement sur l'évaluation des contrats de ville.

Évaluer, c'est émettre une forme de jugement sur la valeur de l'action publique du point de vue de ses résultats. En ce sens, le choix donné aux indicateurs, aux thématiques évaluées, ou à la focale est primordial dans la construction de la démarche. Thomas Delahais a rappelé que la politique de la ville est aujourd'hui l'une des politiques publiques les plus évaluées en France. Toutefois, il est encore difficile d'évaluer « l'impact » des actions sur la vie des habitant·e·s, et notamment de prendre en compte les spécificités des quartiers prioritaires, dont la forte mobilité des habitant·e·s complexifie grandement les possibilités d'évaluation.

À travers l'exemple de la démarche intégrée à la collectivité et initiée depuis plusieurs années par la métropole de Grenoble, l'in-

---

**Évaluer, c'est émettre  
une forme de jugement  
sur la valeur de l'action  
publique du point de vue  
de ses résultats**

---

tervention d'Annabelle Berthaud a permis aux participant-e-s d'appréhender le pilotage d'une démarche ambitieuse et inscrite dans la durée, à la fois sous ses aspects organisationnels (moyens humains, accompagnement, expertise) et dans sa dimension plus stratégique et transformatrice. L'accent a été mis sur le nécessaire croisement des disciplines et sur la coopération pour prendre réellement en compte l'ensemble des aspects de l'évaluation et les différents outils mobilisés par la collectivité. Un focus a également été fait sur l'outil expérimental IBEST, qui propose d'évaluer l'impact des politiques publiques par une batterie d'« indicateurs de bien-être soutenable ».

## RENCONTRES RÉGIONALES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN ÎLE-DE-FRANCE – ÉDUCATION, EMPLOI ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE, HABITAT, SANTÉ : LA MOBILISATION DES ACTEUR-RICE-S FACE AUX EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE

**Rencontres (visioconférence) – 6 et 11 mai – 358 participant-e-s**

*Avec: Stéphane Berger, directeur régional adjoint en charge des opérations, Pôle emploi Île-de-France; Anne-Claire Boux, maire adjointe déléguée à la politique de la ville, Paris; Sylvie Durand-Trombetta, secrétaire du Conseil national des villes; Luc Ginot, directeur de la santé publique, Agence régionale de santé Île-de-France; Marc Guillaume, Préfet de la région d'Île-de-France, Préfet de Paris; Jérôme Jardry, coordonnateur régional des cités éducatives, Préfecture de région Île-de-France; Thomas Kirszbaum, sociologue, chercheur associé à l'Institut des Sciences sociales du politique; Manon Mouhous, coordinatrice Pre, Villiers-le-Bel; Emmanuel Potier, président du Pôle ressources Ville et développement social; Sophie Sevadjian, représentante de l'association Pause, coordinatrice Clsm, Évry-Courcouronnes; Frédéric Winter, directeur des politiques sociales, Paris Habitat*

Organisés par le réseau des centres de ressources politique de la ville francilien (Pôle Ressources Ville et développement social, Ressources urbaines, Profession Banlieue et le Centre de ressources de Paris) et la Préfecture d'Île-de-France, ces deux jours de rencontres et d'échanges sur les conséquences de la crise sanitaire dans les quartiers populaires ont réuni un grand nombre de professionnel-le-s, élu-e-s et associations, permettant de partager des enseignements à l'échelle régionale.

Par « effet loupe », la crise sanitaire a simultanément mis en lumière les cumuls d'inégalités subies par les habitant-e-s des quartiers et leurs conséquences directes sur les capacités de résilience de ces habitant-e-s. Mais elle a également montré l'engagement et la capacité d'adaptation et d'innovation des acteur-ric-e-s qui vivent ou interviennent sur ces territoires.

La première journée était consacrée aux retours d'expériences des professionnel-le-s, habitant-e-s et institutions de la région francilienne. À partir des analyses thématiques portées par les centres de ressources politique de la ville (CRPV) (cf. « Chroniques d'un confinement en quartier populaire » p.106) et des travaux du sociologue Thomas Kirszbaum, un regard croisé sur la politique de la ville pendant la première phase d'épidémie de la Covid a été proposé. Puis des acteur-ric-e-s locaux ont présenté les initiatives qu'ils-elles ont su développer au cours du confinement, montrant ainsi la capacité d'innovation et d'adaptation des acteur-ric-e-s de proximité pour répondre aux urgences identifiées sur le terrain. Enfin, nous nous

---

**La crise sanitaire a montré l'engagement, la capacité d'adaptation et d'innovation des acteur-ric-e-s qui vivent ou interviennent sur les territoires.**

---

sommes intéressé·e·s aux acteur·rice·s institutionnel·le·s et aux dispositifs mis en place pour soutenir les habitant·e·s des quartiers populaires, que ce soit sur l'éducation, l'emploi ou la santé.

La seconde journée était davantage dédiée à la réflexion partagée et à la prospective. À partir de l'analyse du plan de relance par le Conseil national des villes (CNV) et d'une étude réalisée par un groupe d'étudiant·e·s de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, les participant·e·s ont été invité·e·s à travailler en groupes autour des questions suivantes : comment adapter ingénieries et pratiques de la politique de la ville au regard d'une situation de crise sanitaire, économique et sociale ? Quelles pistes d'amélioration en matière de mobilisation du droit commun au profit des quartiers populaires ? De l'agglomération au quartier : comment faire émerger des stratégies collectives à toutes les échelles ?

### RÉUNIONS DÉDIÉES AUX ÉQUIPES POLITIQUE DE LA VILLE

**3 juin, 8 et 22 juillet, 30 septembre et 18 novembre – visioconférence et présenciel – 47 participant·e·s**

Ces rencontres sont des espaces de paroles, d'échanges libres sur les enjeux rencontrés par les chef·fe·s de projets politique de la ville. Elles permettent d'appréhender ces enjeux, les contraintes de la mise en œuvre de la politique de la ville sur le territoire, et elles proposent aussi des temps de rencontres avec les partenaires de l'État pour assurer une diffusion régulière de l'information ou donner des précisions sur l'application de certains dispositifs. Les échanges entre pair·e·s permettent également l'intégration des nouveaux·elles professionnel·le·s du territoire et contribuent au transfert de compétences vers eux·elles.

En 2021, ces réunions se sont tenues pour moitié en présenciel, et pour moitié en visioconférence. Cette hybridation des formats a permis d'assurer une régularité des échanges tout en poursuivant l'objectif de se rendre dans chacun des territoires du département.

Au cours de l'année, différentes thématiques en lien avec les actualités du calendrier des équipes politique de la ville ont été abordées. Plusieurs séances ont été consacrées à la préparation et à l'animation du contrat de ville, dans un contexte de fin de contractualisation et de reprise de la programmation.

Dans un deuxième temps, nous avons travaillé, avec les responsables politique de la ville de chaque EPT, sur la co-construction du module d'accueil des nouveaux·elles professionnel·le·s, ceci afin d'assurer les présentations des portraits de territoires.

La période de fin d'année s'est ensuite focalisée sur l'organisation et l'animation de la démarche d'évaluation des contrats de ville, ainsi que sur l'articulation entre les démarches locales et l'animation départementale, portées respectivement par les EPT et par la Préfecture de la Seine-Saint-Denis. À noter, également, une séance spécifique avec la CAF de la Seine-Saint-Denis pour échanger sur les collaborations en matière de politique de la ville dans les territoires, ainsi que sur les pratiques professionnelles des chef·fe·s de projets et celles des agent·e·s de la CAF.

Enfin, Profession Banlieue anime régulièrement d'autres réunions entre « pair·e·s », dédiées aux :

- › coordinateur·rice·s de Programme de Réussite Éducative (PRE) ;
- › coordinateur·rice·s Ateliers santé ville, Contrats locaux de santé, Conseils locaux de santé mentale ;
- › conseiller·e·s citoyen·ne·s.

Espaces d'information, de débat et de décryptage, ces temps concourent à fédérer le réseau des professionnel·le·s sur le département, à décloisonner les pratiques et à accompagner les prises de postes.

## 1.2 Soutien aux dynamiques participatives

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS  
PAR TYPE D'ACTEUR-RICE-S



Usagers / Citoyen-ne-s ..... 100%

### RÉUNIONS DÉDIÉES AUX CONSEILS CITOYENS

27 février, 10 avril, 19 juin, 9 octobre et 1<sup>er</sup> décembre – visioconférence et présentiel – 41 participant-e-s représentant 13 conseils citoyens

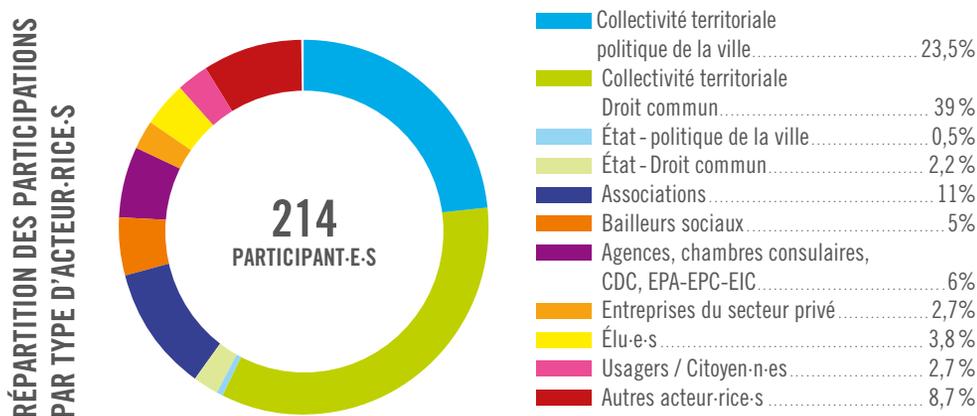
En 2020, la crise sanitaire avait empêché la mise en œuvre des suites du Forum départemental des conseils citoyens d'avril 2019, initié par Fadela Benrabia, alors Préfète déléguée pour l'égalité des chances, et organisé par Profession Banlieue. Les conseiller-e-s citoyen-ne-s y avaient exprimé leur besoin de se revoir lors de temps de travail thématiques correspondant à des axes qu'ils-elles considéraient comme prioritaires : l'éducation, la santé, la sécurité et le cadre de vie.

En février 2021, Profession Banlieue a relancé une dynamique de mise en réseau des conseils citoyens. Les objectifs et les intentions de ces réunions ont été définis de façon à soutenir leur posture de participation « citoyenne ». Il s'agissait d'éviter l'écueil d'une approche trop technique des dispositifs de la politique de la ville, qui entretiendrait une confusion entre le rôle des professionnel-le-s et celui des conseiller-e-s citoyen-ne-s. Mais il s'agissait également de créer un espace de débat sur les besoins et les réponses possibles aux difficultés des quartiers prioritaires, sans enjeux de pouvoir et dans une recherche d'intérêt général. Dans cette optique, l'équipe de Profession Banlieue s'est fixé un cadre, basé sur trois temps, pour l'accompagnement des conseiller-e-s citoyen-ne-s :

- › une qualification, via la définition des notions et des concepts, la synthèse des enjeux et des questionnements soulevés par le sujet de la rencontre;
- › une mise en débat favorisant l'expression de points de vue contradictoires et les retours d'expérience;
- › la mise en réseau et l'information des 119 conseils citoyens référencés par une « newsletter ressources » reprenant les quatre axes thématiques.

Ces réunions ont donné naissance à une mobilisation collective de conseiller·e·s citoyen·ne·s, qui ont souhaité pouvoir rencontrer Anne-Claire Mialot, Préfète déléguée pour l'égalité des chances. Profession Banlieue a formulé, pour le groupe, la demande de rendez-vous, et accompagné les habitant·e·s pour structurer leur intervention en Préfecture. À l'issue des échanges, dans un texte commun remis à Anne-Claire Mialot, les conseiller·e·s citoyen·ne·s ont réalisé une synthèse de leurs travaux et formulé des préconisations sur leur rôle et leur place, à la veille de l'évaluation des contrats de ville.

## 1.3 Habitat, renouvellement urbain et cadre de vie



### PRÉSENTATION DU 26<sup>e</sup> RAPPORT DE LA FONDATION ABBÉ PIERRE SUR L'ÉTAT DU MAL-LOGEMENT EN FRANCE

Après-midi (visioconférence) – 8 avril – 24 participant·e·s

Avec: *Manuel Domergue*, directeur des études, Fondation Abbé Pierre.

Avant la crise sanitaire, la Seine-Saint-Denis figurait déjà parmi les départements les plus touchés par le mal-logement, avec 6,4 % de résidences principales en surpeuplement accentué (recensement de la population, 2016) et 7,4 % de parc privé potentiellement indigne (L'Institut Paris Region et la Drihl Île-de-France, 2018). Cette situation, qui a tendance à empirer depuis le début des années 2000, a été aggravée par les épisodes de confinement-déconfinement-reconfinement de 2020 et 2021.

Consciente de ces enjeux, et dans la continuité d'un groupe de travail organisé en 2020 avec la Fondation Abbé Pierre et le bureau d'études FORS-Recherche sociale, Profession Banlieue a invité

Manuel Domergue, directeur des études à la Fondation Abbé Pierre, pour qu'il présente au professionnel-le-s du département le 26<sup>e</sup> rapport sur l'état du mal-logement en France. Cette intervention a donné l'occasion de rappeler que la crise sanitaire avait mis en exergue l'importance de disposer d'un habitat décent et que, malgré les efforts indéniables des pouvoirs publics et des acteurs associatifs, les réponses apportées pour faire face à la pandémie (restrictions de déplacements, généralisation du télétravail, fermeture des commerces dits « non essentiels », etc.) ont contribué à accroître les inégalités de logement. L'intervention a été ponctuée de temps d'échanges entre les professionnel-le-s présent-e-s, qui ont pu revenir sur les difficultés rencontrées pendant la crise, sur leurs craintes quant à la situation du logement dans le département et sur la manière dont les habitant-e-s des quartiers ont vu leurs conditions de logement se dégrader.

### LES DIMENSIONS GENRÉES DE L'URBANISME

#### « 5 à 7 » (visioconférence) – 25 octobre – 30 participant-e-s

Avec : Lucile Biarrotte, directrice conseil chez TraitClair et docteure en urbanisme

Le 25 octobre, Profession Banlieue a organisé un « 5 à 7 » en présence de Lucile Biarrotte, directrice conseil chez TraitClair, docteure en urbanisme et autrice d'une thèse intitulée « Déconstruire le genre, normes et pratiques de l'urbanisme », soutenue en mai 2021. Au cours de cette rencontre, la chercheuse est revenue sur le concept de genre, les pratiques et les dimensions genrées de l'urbanisme. Elle a ensuite présenté des exemples de projets urbains qui ont intégré les enjeux d'inégalité de genre à Montréal, au Japon, en Corée du Sud et en France (à Nantes, Villiers-le-Bel et Paris notamment). Cette mise en perspective a permis de rappeler combien il est important de recontextualiser les mesures mises en place : un projet urbain peut contribuer à l'émancipation des minorités dans certains contextes mais avoir, dans d'autres, des effets totalement opposés. Toutes les initiatives ne sont donc pas transposables.

À l'heure où les quartiers séquanodionysiens connaissent de profondes mutations (nouveau programme national de renouvellement urbain, métropolisation, Grand Paris Express, notamment), la richesse des échanges entre les participant-e-s et l'intervenante ont fourni l'occasion de réaffirmer l'importance des réflexions sur le droit à la ville pour tou-te-s, quel que soit l'âge, le genre, l'origine, la condition physique, etc.

### RENCONTRES FRANCILIENNES DE LA GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ – DE LA GUSP TECHNIQUE À LA GUSP PROJET : NIVEAUX DE TRAITEMENT DES PROBLÉMATIQUES DE CADRE DE VIE

#### Journée – 18 novembre 2020 – 71 participant-e-s

Avec : Haud Beranger, chargée de gestion urbaine et sociale de proximité (Gusp), Evry-Courcouronnes; Jean Bouvier, socio-économiste et consultant spécialiste de la GUSP; Nohal Elissa, entomologiste médicale et cheffe de département Faune et Actions de salubrité, Paris; Guillaume Garson, directeur, Essonnes Mobilités; Axèle Gibert, chargée d'action de sensibilisation, Réseau francilien du réemploi (REFER); Sébastien Jacquot, enseignant-chercheur, Université Paris I Panthéon-Sorbonne; Clarisse Laigneau, animatrice habitat, Compagnons bâtisseurs Île-de-France; Laila Melaz, cheffe de projet Innovation sociale, Stains; Valérie Naze, chargée de mission renouvellement urbain, Choisy-le-Roi; Stéphane Pressé, responsable de secteur (Agence de Villiers-le-Bel), CDC Habitat; Hélène Titeux, chargée de mission rénovation urbaine, Stains; Muriel Sallendre, directrice du service hygiène et santé, Épinay-sur-Seine.

## INTRODUCTION AUX ENJEUX DE LA GUSP

Le début de la journée a été consacré à introduire les enjeux de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP). Jean Bouvier a rappelé que la Gusp a débuté à Vaulx-en-Velin en 1991, sous la forme d'une expérimentation dans un quartier politique de la ville (QPV) qui cherchait à améliorer l'habitat et le cadre de vie. Cette expérience, co-gérée par les services de l'État, les collectivités locales et le bailleur social, fut progressivement généralisée à l'ensemble des QPV. En 1999, une note de cadrage nationale définissait la démarche de « gestion urbaine de proximité », puis en 2003, la loi Borloo rendait obligatoire la définition d'un contrat GUP dans les contrats urbains de cohésion sociale (CUCS). L'intervenant a alors insisté sur l'importance du diagnostic et de l'adaptation de la démarche aux spécificités du quartier. Les réflexions autour de la GUSP partent du constat que pour répondre aux problématiques des quartiers prioritaires, la politique de la ville doit s'adapter aux spécificités locales (sociales, architecturales, géographiques, etc.).

Les participant-e-s se sont ensuite réparti-e-s dans trois ateliers d'échanges, afin d'explorer entre pair-e-s des leviers d'intervention allant de la « GUSP technique » à la « GUSP projet ». Chaque groupe devait réfléchir à une solution curative permettant de réagir rapidement à un problème donné, puis à une solution sur le long terme.

### ATELIER 1 – « DÉPÔTS DE DÉCHETS / RESSOURCERIES »

Tout d'abord, sur l'aspect curatif, les participant-e-s ont insisté sur l'importance d'installer des poubelles et conteneurs adaptés aux besoins de chaque quartier, favorisant le tri et le réemploi par les habitant-e-s. Sur la phase projet, une ressourcerie a été imaginée/pensée par et pour les habitant-e-s, intégrant le réseau régional de recyclage afin de rentabiliser le réemploi d'un maximum des matériaux récoltés.

### ATELIER 2 – « MÉCANIQUE DE RUE »

Les participant-e-s ont pensé à des espaces où le dépôt de matériaux liés à l'automobile pourrait être autorisé, ces « déchèteries de quartier » pouvant être accompagnées de ressourceries chargées de favoriser le réemploi de matériaux. L'idée est d'encadrer le dépôt dans la rue de matériaux automobiles en permettant le réemploi de certaines pièces par des personnes n'ayant pas les moyens d'aller chez le garagiste. Ce raisonnement part du postulat que l'on ne peut pas supprimer ce secteur informel propre aux spécificités de certains quartiers populaires. De tels espaces permettraient également de limiter les externalités négatives liées à la mécanique de la rue : nuisances pour le cadre de vie, gêne dans l'utilisation des espaces extérieurs, pollutions, etc.

L'après-midi était consacrée aux interventions de chercheur-e-s et professionnel-le-s de terrain :

#### Séance plénière 1 – « De la mécanique de rue aux garages solidaires »

Sébastien Jacquot, géographe, a étudié la mécanique de la rue, et notamment les représentations autour de cette pratique. Il en ressort que ce secteur informel est souvent associé à de la mécanique sauvage – une expression généralisée, disqualifiante, posée « du dehors » – et que cette activité est le plus souvent perçue à travers ses effets négatifs : encombrement de parkings déjà saturés, déchets, huiles de vidange... Pourtant malgré ces nuisances, la mécanique de rue répond aussi à des besoins locaux, permettant par exemple à une clientèle aux revenus modestes, dépendante de la voiture pour ses déplacements quotidiens, d'accéder à des prix de réparation plus accessibles que ceux pratiqués par les garagistes « conventionnels ». Ce secteur informel permet également

à des personnes précaires de se constituer un revenu.

L'association Essonne Mobilités essaie de proposer des alternatives à la mécanique de la rue et de répondre plus globalement aux problématiques de transport et de dépendance à la voiture, tout d'abord avec un garage solidaire, financièrement accessible, ainsi qu'à travers un garage mobile se déplaçant dans toute l'Essonne. Enfin, l'association mène des actions de sensibilisation aux questions de mobilités et propose des offres de transport alternatives (organisation de co-voiturage) qui concourent à diminuer la dépendance à la voiture individuelle dans une perspective sociale et écologique.

#### **Séance plénière 2 – « Les ressourceries comme outils de lutte contre les dépôts sauvages »**

Trois retours d'expériences de ressourceries éphémères (portées par un bailleur social, CDC Habitat, et des collectivités) ont été présentés : la ressourcerie éphémère du quartier des Pyramides à Évry-Courcouronnes (91), celle du QPV « Les Francs » de Montigny-lès-Cormeilles (95) et l'atelier-boutique de la ressourcerie du quartier Fauconnière, à Villiers-le-Bel (95). Ces initiatives, fruits d'une collaboration entre habitant-e-s, collectivités et bailleurs sociaux, ont rencontré un grand succès, et certain-e-s habitant-e-s demandent à ce qu'elles soient renouvelées.

#### **Séance plénière 3 – « Les pistes de traitement des punaises de lit »**

Nohal Elissa a présenté les actions du Département Faune et Actions de salubrité (DFAS) de la ville de Paris. Le DFAS suit un plan ambitieux de lutte contre les risques sanitaires liés aux animaux nuisibles, en particulier les punaises de lit. En collaboration avec des associations humanitaires, 70 agent-e-s ont réalisé des enquêtes et des interventions, recueilli des signalements et des demandes. Un des principaux leviers d'action du DFAS consiste à sensibiliser et à communiquer sur les enjeux et les modes d'éradication des punaises de lit. La ville de Paris met également en œuvre des méthodes alternatives à l'utilisation des insecticides comme, par exemple, des tentes chauffantes ou des opérations de détection canine. Le département fait également état des difficultés rencontrées, notamment une faible implication de certains bailleurs sociaux et syndicats d'immeubles, un manque de réglementation et un manque de visibilité globale du phénomène au niveau de la ville. En effet, le DFAS n'intervient que dans les bâtiments publics et chez les personnes en situation de précarité financière. Cette structure de la ville de Paris a pour ambition de créer prochainement un observatoire pour mieux quantifier le phénomène et adapter sa prise en charge.

Cette journée s'est terminée avec un retour d'expérience de l'association des Compagnons bâtisseurs d'Île-de-France sur l'utilisation par des habitant-e-s d'Épinay-sur-Seine de vaporettes (machines à vapeur) comme technique alternative de traitement des punaises de lit.

## **LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET SES RÉPERCUSSIONS SUR LA SANTÉ EN SEINE-SAINT-DENIS**

### **Les Ateliers de Profession Banlieue – 4 juin, 22 juin et 12 juillet - 60 participant-e-s**

Avec : Anissa Abdallah, inspectrice de salubrité, Montreuil; Leslie Balafre, directrice, Habitat, santé, développement; Christine Bellavoine, sociologue et responsable du service des études locales, Saint-Denis; Benoît Bichet, directeur adjoint du pôle Orcod-In, Epfif; Ioëlle Boneu, directrice générale adjointe en charge du pôle Orcod-In, Epfif; Julie Deffon, cellule environnement intérieur du département veille et sécurité sanitaires, Délégation départementale de Seine-Saint-Denis, ARS Île-de-France; Florence Delon, infirmière diplômée d'État, Habitat, santé, développement; Sylvie Froissart, directrice, Soreqa; Stéphanie Jankel, pilote des études habitat, économie et commerce, Apur; Natasha

*Jannel*, responsable de l'unité territoriale habitat, EPT Plaine Commune; *Claire Lebrun*, chargée de mission territoriale (Normandie / Seine-Saint-Denis), Anru; *Axel Lecomte*, directeur de l'habitat et de la rénovation urbaine, EPT Plaine Commune; *Amélie Puccinelli*, sous-préfète chargée de mission sur la lutte contre l'habitat indigne, Préfecture de la Seine-Saint-Denis.



Une rue du centre-ville de Saint-Denis

Face au manque de logements abordables et de places en structures d'hébergement en Île-de-France, des ménages modestes vivent dans des locaux impropres à l'habitation. Qualifiées « d'indignes », ces formes d'habitat « exposent leurs occupants à des risques pour leur santé ou leur sécurité » (article 84 de la loi Molle) et revêtent des formes diverses : copropriétés dégradées, pavillons divisés en plusieurs logements, hôtels meublés, parc ancien dégradé, etc. Ces lieux de vie ont des répercussions très fortes sur la santé mentale et/ou physique de leurs occupant-e-s : intoxications (au monoxyde de carbone, au plomb, etc.), pathologies allergiques ou respiratoires, troubles de l'humeur et fatigue chronique, entre autres.

La Seine-Saint-Denis est l'un des départements franciliens les plus touchés par ce phénomène : environ 7,5 % du parc privé y est potentiellement indigne, 32 % des copropriétés sont identifiées comme fragiles, plus de la moitié des cas de saturnisme infantile recensés dans la métropole concerne des enfants séquanodionysiens, etc. Si tous les EPT du département sont touchés, on constate de fortes disparités territoriales. Ainsi, près du tiers des arrêtés d'insalubrité pris dans le département

entre 2015 et 2017 l'ont été sur la seule commune de Saint-Denis, et l'EPT Plaine Commune est en moyenne deux fois plus touché par le saturnisme que les autres territoires du département. Un tiers du parc privé départemental potentiellement indigne se situe au sein de l'EPT Est Ensemble.

Face à ces réalités, de nombreux acteurs (État et agences, aménageurs, établissements fonciers, habitant-e-s, bailleurs, etc.) sont mobilisés pour lutter contre l'habitat indigne dans le parc privé, en se heurtant toutefois à des difficultés. D'une part, même s'il est possible d'estimer le parc potentiellement indigne, il est compliqué de l'identifier précisément, et donc de savoir où agir. D'autre part, le traitement de ces situations nécessite une synergie forte entre tou-te-s les acteur-ric-e-s mobilisé-e-s, une adhésion des habitant-e-s et des syndicats, des moyens humains et financiers considérables, des capacités de relogement et une ingénierie spécifique et parfois lourde.

Devant la pluralité et la complexité des situations et des dispositifs de résorption de l'habitat indigne, Profession Banlieue a apporté, à travers trois ateliers, des éléments de cadrage aux professionnel-le-s sur :

- › les différentes formes prises par l'habitat indigne en Seine-Saint-Denis et les disparités territoriales;
- › les conséquences de l'habitat indigne sur la santé des habitant-e-s;
- › la collaboration des EPT et collectivités pour résorber des situations d'habitat indigne, à partir de l'exemple de la ville de Saint-Denis.

### **ATELIER 1 – L'habitat indigne en Seine-Saint-Denis : diversité des formes et des enjeux**

Le premier atelier a permis de dresser un état des lieux de l'habitat indigne en Seine-Saint-Denis à travers une présentation de Stéphanie Jankel et une table-ronde à laquelle ont participé Sylvie Froissart, Claire Lebrun, Amélie Puccinelli et Benoît Bichet. Les différentes interventions ont permis de rappeler l'ampleur du phénomène en Seine-Saint-Denis, ainsi que les moyens mis en œuvre par tout un faisceau d'acteur-ric-e-s pour lutter contre l'habitat indigne : actions de signalements et de repérage, mobilisation des aménageurs, programme national de requalification des quartiers anciens dégradés, opérations de requalification des copropriétés dégradées, permis de louer, etc.

### **ATELIER 2 – Vivre dans un logement indigne : quelles conséquences sur la santé des habitant-e-s ?**

Le deuxième atelier était consacré aux conséquences sur la santé mentale et physique des occupant-e-s des logements indignes. Ces conséquences étant nombreuses (saturnisme, troubles respiratoires, dépressions, etc.), il nous semblait indispensable de revenir sur les relations entre habitat indigne et santé, et sur la manière dont l'Agence régionale de santé (ARS), les collectivités et les associations se mobilisent pour accompagner les habitant-e-s.

Après être revenue sur la définition de l'habitat indigne et ses formes en Seine-Saint-Denis, Julie Deffon a présenté les risques sanitaires liés aux logements indignes et les critères observés lors des visites d'insalubrité réalisées par l'ARS.

Anissa Abdallah est ensuite intervenue pour présenter les missions du service communal d'hygiène et de santé (SCHS), les liens qu'il entretient avec la lutte contre l'habitat indigne et des exemples d'opérations.

Pour conclure la demi-journée, Leslie Balafre et Florence Delon ont présenté l'association Habitat, santé, développement (HSD), qui lutte contre le saturnisme depuis 1996. Elles sont revenues sur les missions de l'association et sur des cas concrets de familles qui ont été accompagnées par celle-ci.

### **ATELIER 3 – Saint-Denis : des politiques ambitieuses pour faire face à l'ampleur du phénomène**

À travers les présentations d'Axel Lecomte, de Natacha Jannel et de Christine Bellavoine, il s'agissait de présenter les différentes facettes de l'habitat indigne à Saint-Denis, ses répercussions sur les habitant·e-s et leur rapport à leur logement, ainsi que les stratégies mises en œuvre par la collectivité et des actions précises de lutte contre l'habitat indigne.

Cette demi-journée s'est terminée par une visite sur site qui a conduit les participant·e-s de la rue Catulienne jusqu'au quartier de la gare de Saint-Denis. Cela a permis de constater de visu les résultats de différentes opérations de lutte contre l'habitat indigne mises en œuvre ces dernières années, notamment dans le cadre du Programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD). Cette visite a fourni l'occasion de rappeler combien il est important d'intégrer les réflexions relatives à la lutte contre l'habitat indigne dans des raisonnements plus larges tenant compte de la vie des habitant·e-s dans le quartier.

## **FAIRE FACE AU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ ET À LA VICTIMATION : LE POSITIONNEMENT DES BAILLEURS SOCIAUX EN SEINE-SAINT-DENIS**

**Matinée (visioconférence) – 10 juin – 10 participant·e-s**

*Avec : Nicolas Dufrêne, chargé de mission prévention de la délinquance, direction des sécurités et des services du cabinet du préfet, Préfecture de la Seine-Saint-Denis ; Gilbert Flam, magistrat, tribunal de Bobigny ; Claire Furic, chargée de projet Seine-Saint-Denis, Aorif ; Camille Gosselin, urbaniste, mission Prévention Sécurité, L'Institut Paris Region ; Hélène Heurtel, chargée d'études, mission Prévention Sécurité, L'Institut Paris Region ; Virginie Malochet, sociologue, mission Prévention Sécurité, L'Institut Paris Region.*

Fortement stigmatisés, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les grands ensembles de logements sociaux séquanodionysiens sont souvent associés à des lieux de désordre, d'insécurité et d'incivilité. Au-delà des représentations, il convient de s'interroger sur ce que recouvrent les insécurités et les incivilités perçues et vécues par les habitant·e-s des QPV de la Seine-Saint-Denis (sans pour autant nier les problèmes qui existent dans ces quartiers). D'après le millésime 2019 de l'enquête « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France », réalisée par L'Institut Paris Region, la Seine-Saint-Denis est le département francilien dans lequel le sentiment d'insécurité est le plus important (58 % des habitant·e-s), même si « la population vivant en Seine-Saint-Denis n'est plus la plus victime d'Île-de-France (55 %) ».

Face à ces constats, les acteur·rice-s de terrain se mobilisent pour améliorer les conditions de sécurité et de tranquillité résidentielle dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. C'est le cas, notamment, des bailleurs sociaux, qui sont de plus investis, depuis quelques années, dans le champ de la tranquillité résidentielle.

Au cours de cette demi-journée, il s'agissait d'essayer d'objectiver l'insécurité et la victimation dans le parc social. À partir de premiers résultats issus du millésime 2021 de l'enquête de L'Institut Paris Region, Hélène Heurtel a montré que le sentiment d'insécurité était plus marqué chez les habitant·e-s du parc social (40 % déclarent avoir été victimes d'au moins une atteinte (personnelle ou concernant leurs biens) que chez les habitant·e-s du parc privé, et ce, même si le taux de victimation est moins élevé chez les habitant·e-s du parc social. Virginie Malochet et Camille Gosselin ont ensuite rappelé que pour faire face à ce sentiment, garantir la jouissance paisible du bien loué et protéger leurs salarié·e-s, les bailleurs sociaux ont plus en plus l'obligation d'agir sur le champ de la tranquillité résidentielle. Il n'existe pas de réponse uniforme de leur part : selon

---

## Si la loi SRU [contribuait] indubitablement à freiner les dynamiques ségrégatives, elle ne [suffisait] pas à les contrecarrer

---

le territoire d'intervention, la nature des problèmes rencontrés et le positionnement de chaque bailleur, les politiques mises en œuvre et les moyens déployés varient. Mais tous actionnent quatre principaux leviers pour intervenir : la gestion quotidienne des sites, la présence humaine, la prévention situationnelle et les partenariats.

Après être revenue sur le plan stratégique « sécurité-tranquillité » publié par l'association des organismes HLM de la région Île-de-France (Aorif) en 2018, Claire Furic a clos cette demi-journée en rappelant l'importance des partenariats pour faire face aux enjeux de sécurité et de tranquillité dans le parc social. C'est notamment pour répondre à cet impératif que la convention relative à la sécurité et à la prévention de la délinquance et de la radicalisation dans le logement social en Seine-Saint-Denis a été signée le 7 juillet 2020 par le Préfet de département, la procureure de la République, les délégués départementaux de l'Aorif, des organismes HLM et des collectivités.

### LOI SRU ET MIXITÉ SOCIALE – LE VIVRE ENSEMBLE EN ÉCHEC ?

« 5 à 7 » (visioconférence) – 14 juin – 19 participant-e-s

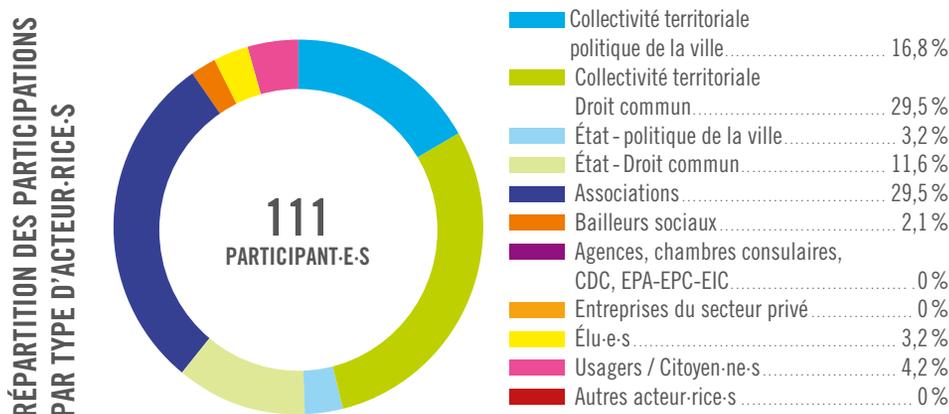
Avec : *Grégoire Fauconnier, docteur en géographie et enseignant.*

Promulguée le 13 décembre 2000, la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement urbain (SRU) a pour objectif de rééquilibrer le peuplement des territoires urbains en imposant un seuil de construction de logements sociaux. Fortement critiquée par ses opposant-e-s, parfois contournée, cette loi a pourtant résisté aux attaques dont elle faisait l'objet : vingt ans plus tard, non seulement elle est toujours en vigueur, mais elle a été renforcée par la loi pour un accès au logement et un urbanisme rénové (Alur) en 2014. Pour autant, malgré ses ambitions, la loi SRU n'a pas eu tous les effets escomptés sur le terrain en termes de mixité sociale et de rééquilibrage territorial.

Après 20 ans d'application de la loi SRU, Profession Banlieue a souhaité proposer aux professionnel-le-s du territoire un temps d'échanges avec Grégoire Fauconnier, docteur en géographie et auteur d'une thèse intitulée « La mise en œuvre de l'article 55 de la loi « Solidarité et renouvellement urbain » (SRU) dans les Yvelines, entre application formelle et adaptation stratégique. En s'appuyant sur ses travaux de recherche et en revenant sur le concept de « mixité sociale », Grégoire Fauconnier a livré une analyse de la loi SRU et de ses répercussions en termes de peuplement. Il a constaté que « si la loi SRU [contribuait] indubitablement à freiner les dynamiques ségrégatives, elle ne [suffisait] pas à les contrecarrer. Ce décalage entre l'ambition du législateur et la réalité du terrain illustre toute la difficulté à mettre en œuvre les politiques de mixité sociale, qui apparaissent néanmoins tout à fait nécessaires pour assurer la cohésion sociale ».

Les échanges entre l'auteur et les participant-e-s ont permis de réfléchir collectivement sur la notion de mixité sociale et sur les facteurs qui lui sont – ou non – propices (logement et école, notamment).

# 1.4 Développement économique, emploi et insertion



## TERRITOIRE(S) EN CHANTIERS : QUELLE INTÉGRATION DES QUARTIERS SEQUANO-DIONYSIENS ET DE LEURS HABITANT-E-S AUX DYNAMIQUES MÉTROPOLITAINES ?

Cycle de qualification (visioconférence) – 4 et 18 mai, 7 juin – 34 participant-e-s

Avec : Grégoire Aubry, éducateur, Émergence 93; Corentin Avry, éducatrice, Métropop!; Sergio Barrientos, responsable du pôle recherche-action, métropolisation, participation", Métropop!; Vinciane Bayardin, services Études et Diffusion, Insee Île-de-France; Sally Benhamdine, chargée de mission formation et coordination du programme « 2024 Toutes Championnes, tous champions », EPT Plaine Commune; Kevin Bordas, chef de projet Grands projets et JOP 2024, CCI Paris Île-de-France; Alexandre Faure, post-doctorant Fondation France Japon de l'EHESS; Frédéric Gilli, économiste géographe, directeur associé de Grand Public; Issam Khelladi, services Études et Diffusion, Insee Île-de-France; Isabelle Letellier, chargée de mission relations entreprises, EPT Plaine Commune; Niklas Moulin, directeur grands projets et politiques urbaines, Sevran; Julien Neiertz, socio-anthropologue, fondateur de Métropop!; Nicolas Peyronnet, chef de projet ESS 2024, Les Canaux; Wilfried Serisier, doctorant, Institut Français de Géopolitique; Gilles Verdure, manager attractivité économique, sociale et territorial, Paris 2024 – Comité d'organisation des jeux olympiques et paralympiques 2024; Damien Zaversnik, directeur de l'économie, de l'attractivité et de l'innovation, EPT Est Ensemble.

Les chantiers métropolitains, les opérations de renouvellement urbain et autres grands projets d'aménagement en cours et à venir intègrent, dans leur programmation, des objectifs d'amélioration de l'attractivité des quartiers populaires. La Seine-Saint-Denis est

particulièrement concernée par ces dynamiques : la construction politique, économique et territoriale du Grand Paris interroge les effets de proximité des grands projets sur les quartiers populaires, ainsi que les croisements réellement opérés entre les acteur-ric-e-s locaux-les et les acteur-ric-e-s métropolitain-e-s. Ce cycle de qualification, organisé en trois séances, proposait aux professionnel-le-s une première approche des effets de la métropolisation en Seine-Saint-Denis, suivie d'une analyse de la géographie et de la temporalité des grands projets (nécessaire pour appréhender la répartition territoriale des emplois qu'ils génèrent sur le département et les outils mobilisables en matière d'accompagnement au développement des quartiers populaires).



Construction du village des athlètes des JOP 2024 à Saint-Ouen.

### **SÉANCE 1 – Entre permanences et mutations, regards croisés sur la Seine-Saint-Denis dans la métropolisation et le paysage politique francilien**

La première séance visait à apporter des éléments d'éclairage sur l'environnement socio-politique dans lequel les professionnel-le-s évoluent, et à approfondir la question de la place démocratique et de l'héritage territorial dans les réflexions métropolitaines.

Frédéric Gilli a d'abord apporté une vision historique sur la construction du Grand Paris. Il a rappelé que le tournant des années 2000 correspond à une crise impliquant des

transformations majeures : le modèle très centralisé et hiérarchique d'organisation sociale, économique et politique qu'était celui la région parisienne s'est inversé en une dizaine d'années. D'une part, l'internationalisation des grands groupes multinationaux français a conduit à une mutation profonde du tissu économique francilien, qui se doit de fonctionner en réseau au-delà du territoire. Le géographe invite alors à regarder le phénomène de métropolisation de manière horizontale. D'autre part, en termes démographiques, le modèle de croissance de l'Île-de-France repose depuis les années 1990 sur un solde migratoire négatif, le seul solde naturel faisant croître la population de la région. Cependant, les politiques urbaines ne suivent pas ces mutations, que ce soit en matière d'équipements ou de logements et d'emplois. Dans ce contexte, définir le périmètre du Grand Paris pose des questions opérationnelles et interroge les politiques de solidarités. Selon Frédéric Gilli, le paradoxe autour des projets métropolitains réside sur le fait que d'un côté, un métro est pensé avec une logique de maillage territorial comportant 50 nouvelles gares et d'un autre, les politiques de logements et les politiques fiscales autour de ces gares ne sont pas favorisées pour rééquilibrer les capacités entre l'est et l'ouest francilien. Cela invite à rester attentif au récit métropolitain dans un contexte où les habitant·e-s ont peu de prise pour interpeller les dirigeant·e-s, dans un Grand Paris où le chantier démocratique a largement été oublié.

---

**La construction politique,  
économique et territoriale  
du Grand Paris interroge  
les effets de proximité  
des grands projets sur les  
quartiers populaires**

---

Wilfried Serisier a complété cette intervention par une approche géopolitique du Grand Paris. Depuis 2012, un nouveau cycle politique se dessine, caractérisé par des acteur·rice·s émergent·e·s, une abstention record et une discordance entre les élections locales et nationales. Les élections municipales de 2020 en sont particulièrement emblématiques, car on observe une dissociation avec les résultats des élections nationales de 2017 et une déconnexion de la dimension métropolitaine. Entre l'échec de l'État, décrit dans le rapport parlementaire des députés Rodrigue Kokouendo et François Cornut-Gentille, et la métropolisation dans laquelle s'inscrit le département, on aurait pu s'attendre à ce que ces élections, les acteurs, les programmes, fassent plus de liens avec d'autres échelles de pouvoir. Les dimensions communautaires métropolitaines sont rarement évoquées dans les programmes électoraux. Le caractère localiste de ces élections frappe, traduisant une décomposition partisane qui ne doit pas se lire sous l'angle de la fin des partis mais sous celui de leur recomposition. À l'heure de la métropolisation mise en débat, il y a, selon Wilfried Serisier, un paradoxe démocratique. Une fois élues, les équipes se confrontent aux articulations avec les autres échelles des politiques publiques : quid de la Seine-Saint-Denis dans le débat global sur la gouvernance francilienne ? À ce titre, Frédéric Gilli caractérise les EPT comme des coopératives de communes plutôt que comme des espaces de projets.

En dernière partie, Julien Neiertz est revenu sur la perception des quartiers populaires dans les représentations politiques et institutionnelles, question fortement corrélée aux enjeux de dissociation de pouvoir entre Paris et la banlieue. La création de l'association Métropop'1 est née de l'idée de donner à voir une autre image des quartiers et de les valoriser autrement, en particulier en termes de mémoires urbaine, culturelle et artistique. À partir d'une enquête réalisée en 2012 sur les besoins et les attentes des citoyen·ne·s dans la construction du Grand Paris, l'association dresse le constat suivant : les citoyen·ne·s ne comprennent pas grand-chose au

En dernière partie, Julien Neiertz est revenu sur la perception des quartiers populaires dans les représentations politiques et institutionnelles, question fortement corrélée aux enjeux de dissociation de pouvoir entre Paris et la banlieue. La création de l'association Métropop'1 est née de l'idée de donner à voir une autre image des quartiers et de les valoriser autrement, en particulier en termes de mémoires urbaine, culturelle et artistique. À partir d'une enquête réalisée en 2012 sur les besoins et les attentes des citoyen·ne·s dans la construction du Grand Paris, l'association dresse le constat suivant : les citoyen·ne·s ne comprennent pas grand-chose au

Grand Paris et au phénomène de métropolisation. Métropop'! développe alors la métrobox, une boîte à outils pédagogique, et les métrokawas, des espaces d'échanges et de dialogue. Lors de ces rencontres, la complexité technocratique du Grand Paris est mise en avant pour les habitant-e-s et les technicien-ne-s, mais aussi pour les élu-e-s. Dans le cadre du projet « agir dans le Grand Paris, du quartier à la métropole », des temps sont organisés pour proposer aux citoyen-ne-s de se rendre dans d'autres territoires que les leurs, de s'y « décentrer » pour en revenir avec d'autres idées, d'autres points de vue. Enfin, l'association a monté un bureau d'étude éphémère avec des jeunes en insertion du quartier Quatre Chemins, à Pantin/Aubervilliers, pour comprendre les modalités du décalage entre le monde de l'emploi, d'une part, et d'autre part, les opportunités d'emploi, de formation et de création d'activité mises en avant dans les dynamiques métropolitaines : l'écart est pointé entre la communication institutionnelle et les jeunes. Une agence de communication animée par des jeunes pour parler aux jeunes est créée : Com'au quartier.

### **SÉANCE 2 – Trajectoires économiques et stratégies urbaines différenciées des territoires de la Seine-Saint-Denis : quels enjeux pour les quartiers prioritaires ?**

Pour appréhender la place du département dans la mise en œuvre du Grand Paris, il s'agissait de s'émanciper des périmètres institutionnels et d'aborder les contrastes intra-territoriaux de la Seine-Saint-Denis. Et ce, sur le plan socio-économique, mais aussi sur celui des dynamiques d'intégration métropolitaine, qui diffèrent entre les ensembles intercommunaux.

Vinciane Bayardin et Issam Khelladi ont présenté l'étude « La Seine-Saint-Denis : entre dynamisme économique et difficultés sociales persistantes, une analyse territoriale en quatre thèmes », publiée par l'Insee en janvier 2021. Le département y est découpé en cinq territoires au sein desquels des communes recourent des caractéristiques plutôt homogènes.

Le premier correspond à une zone de métropolisation économique, entre Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine : un territoire emblématique des mutations économiques et urbaines du département, concentrant des emplois plutôt qualifiés (38 % d'emplois occupés par des cadres) mais dont la population résidente pâtit de conditions de vie fragiles. Il est aussi à noter que 60 % des résident-e-s actif-ve-s de la zone travaillent en dehors de celle-ci.

Six autres communes, dont Pantin et Montreuil, se situent dans une zone de gentrification progressive qui a aussi profité, ces dernières années, d'un important essor économique.

Puis on retrouve une zone dite « résidentielle tournée vers l'est francilien » dont les contours correspondent à l'EPT Grand Paris Grand Est, une zone moins modeste, où le taux de pauvreté est plus faible (20 %) et où l'on trouve une plus forte proportion de personnes âgées.

Le quatrième territoire, qui englobe notamment Tremblay-en-France et Villepinte, est fortement influencé par la zone aéroportuaire. Par ailleurs, les emplois trouvés y sont plus en adéquation avec la qualification de la population.

Enfin, la zone « Nord et centre », où réside 43 % de la population départementale, symbolise la fragilité socio-économique de la Seine-Saint-Denis et demeure moins intégrée au reste de l'Île-de-France.

Cette intervention a été complétée par une analyse des arbitrages relatifs aux grands chantiers métropolitains ayant des effets sur ces cinq trajectoires. Alexandre Faure a ainsi montré que la stratégie urbaine adoptée est largement liée au projet du Grand Paris Express (GPE) et aux alternances de gouvernements, ce qui a particulièrement minoré la portée prescriptive du schéma

---

**Le département est découpé en cinq territoires au sein desquels des communes recourent des caractéristiques plutôt homogènes**

---

directeur de la région Île-de-France (SDRIF). Bien que le premier schéma du Grand Paris Express (GPE), fondé sur les « clusters territoriaux » de Christian Blanc, n'ait pas vu le jour, l'élaboration des contrats de développement territoriaux a amené à une clusterisation de l'économie francilienne et à une fonctionnalisation des différents EPT. Ce modèle risque d'entretenir le creusement des inégalités territoriales, du fait de l'incapacité de la Métropole du Grand Paris à proposer des outils de péréquation qui permettraient aux communes du nord et de l'est parisien d'avoir des ressources pour trouver leur place dans ce périmètre. Il qualifie plutôt le Grand Paris de pis-aller qui a débloqué des ressources mais ne permettra pas d'atteindre les objectifs de réduction des inégalités territoriales.

---

**Le Grand Paris Express n'a pas d'impact mécaniquement positif mais représente un potentiel dont il faut se saisir**

---

En dernière partie, pour illustrer les mécanismes d'intégration des grands projets dans les quartiers prioritaires, un focus sur un quartier de gare emblématique du GPE a été réalisé par le directeur grands projets et politiques publiques de la ville de Sevran, Niklas Moulin. Selon lui, le GPE n'a pas d'impact mécaniquement positif mais représente un potentiel dont il faut se saisir, ce qui signifie être en capacité de définir des projets au sein des pôles gare et de mettre en place une gouvernance adaptée notamment à un contexte d'incertitude quant à la crise et ses effets sur les choix des acteurs publics et privés. La principale problématique rencontrée est le traitement des projets à la bonne échelle. Celui de la gare Sevran-Beaudottes, sur la future ligne 16 du métro, constitue un cas d'école. La ville s'est demandé comment, avec l'arrivée du métro, envisager la revitalisation et la restructuration urbaine d'un secteur à la croisée entre des ensembles résidentiels assez dégradés et stigmatisés, un centre commercial, un hôpital et une zone d'activité. Une deuxième question se pose, celle de savoir dans quelle mesure le métro peut être un levier économique sur le territoire dans un contexte de relance économique. Niklas Moulin est revenu sur l'ensemble des opérations, mettant en évidence la complexité de la gouvernance entre les périmètres.

### **SÉANCE 3 – Les grands projets métropolitains, leviers d'accès à l'emploi des habitant-e-s des quartiers prioritaires et de développement économique local ? Focus sur les JOP 2024.**

Le troisième temps du cycle de qualification s'intéressait particulièrement aux Jeux olympiques et paralympiques 2024, dont la Seine-Saint-Denis doit accueillir 80 % des équipements. Avec 150 000 emplois à mobiliser directement pour préparer l'événement, les habitant-e-s des QPV devraient largement en bénéficier. Depuis 2019, de nombreux outils fleurissent sur les territoires pour faciliter cette dynamique, tant sur le plan de l'accompagnement vers l'emploi que sur celui de la mise en réseau des entreprises locales.

Pour illustrer les retombées économiques locales projetées, Gilles Verdure, a présenté la cartographie des emplois des JOP 2024 élaborée par cette même structure, ainsi que la stratégie responsable des achats. Cinq piliers sont définis dans les orientations : l'économie circulaire, la préservation de l'environnement et la neutralité carbone, l'innovation sociale, l'inclusion des personnes en situation de handicap, et la création de valeurs sur les territoires.

Sur les 3,9 milliards d'euros de budget de Paris 2024, une enveloppe d'achats de 2,5 milliards est dédiée aux marchés pour la livraison des Jeux : comment cela peut-il avoir un impact sur les entreprises du territoire où se déroulent les épreuves ? Quelles peuvent être les incidences

sur l'emploi et le recrutement, notamment pour les personnes les plus éloignées du marché du travail ? Gilles Verdure a présenté la temporalité de la stratégie entre 2020 et 2024, que ce soit en termes d'avancées sur la livraison des ouvrages ou pour la constitution de filières de métiers mobilisées afin d'accompagner les parcours professionnels. Trois grands secteurs économiques sont mis en avant : les activités liées à la construction, les métiers de l'organisation et ceux du tourisme. La plateforme Emploi2024 recense toutes les offres d'emplois et de formation liées aux grands événements sportifs et culturels internationaux.

Pour poursuivre, **deux tables-rondes** se sont tenues.

**Lors de la première, animée par l'association Métropop'!**, il s'agissait de revenir sur les réflexions et propositions autour de l'accès des jeunes des QPV aux opportunités d'emploi. Dans le cadre des travaux de l'association, notamment « Grand Paris, du travail pour tous », Sergio Barrientos et Corentin Avry ont présenté les observations qui ont mené à la création de Com'au quartier (cf. Séance 1). Au sein de ce média de quartier, huit jeunes en service civique vont vers les acteur-ric-e-s relais de l'insertion, pour adapter visuellement les fiches de poste, et soutiennent les initiatives locales en mettant en lumière les actions d'autres associations. Grégoire Aubry, en service civique au début du média, a souligné que la complexité des nombreux programmes et plateformes existantes pour relayer les offres se ressent chez les acteur-ric-e-s relais, principal lien de proximité avec des jeunes. En réaction, Gilles Verdure a précisé que la cartographie des emplois doit être un levier pour penser la logique de filières développées par le Comité d'organisation des jeux olympiques (Cojo) : les Jeux, qui sont un événement éphémère, ne résoudront pas la problématique du chômage en Seine-Saint-Denis mais essaient d'y contribuer. Sally Benhamdine, chargée du Programme « 2024 Toutes Championnes, Tous champions » au sein de l'EPT Plaine Commune, a présenté les actions de ce plan d'investissement dans les compétences, permettant notamment l'accès à un sas de remobilisation de savoir-faire et de savoir-être.

La question du sourcing a été fortement travaillée, car malgré les nombreux acteur-ric-e-s relais sur le territoire, des difficultés de communication avec le public ont été rencontrées dès le démarrage du programme. Rencontrer quotidiennement les demandeur-se-s d'emploi s'avère la meilleure façon de sourcer. À titre d'exemple, plusieurs interventions ont été menées dans des foyers de jeunes travailleurs, réunissant les prescripteurs pour répondre directement aux questions.

**La seconde table-ronde était consacrée aux enjeux d'accès aux marchés pour les entreprises de Seine-Saint-Denis.** Kevin Bordas a présenté le dispositif de sensibilisation et d'accompagnement sur les sujets des retombées économiques liées aux JOP en Seine-Saint-Denis, dispositif porté par la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) en collaboration avec Inser'Eco9 3, ESS2024 (Les Canaux), le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et les quatre EPT. L'objectif principal est de mutualiser les actions territoriales et de créer une synergie entre les acteur-ric-e-s, de façon à éviter la multiplication des dispositifs sur les JOP pour mobiliser et accompagner les entreprises du territoire. C'est dans ce même esprit que s'inscrit la plateforme ESS2024, créée en 2016 et portée par Les Canaux (représentés par Nicolas Peyronnet). Celle-ci a en effet vocation à faciliter la mise en relation des donneurs d'ordre des Jeux avec les marchés publics : un environnement technique dans lequel des entreprises n'ont pas l'habitude de se rencontrer. Damien Zaversnik a montré comment cette plateforme est déclinée à l'échelle de l'EPT Est Ensemble via le dispositif

Ellipse. Celui-ci permet de mobiliser les TPE, PME et structures ESS afin de mobiliser l'achat public localement, chaque partenaire ayant pour objectif d'obtenir a minima 20 à 30 marchés labellisés Ellipse par an. Sur le moyen terme, cette initiative doit permettre de constituer de futurs viviers d'entreprises, des groupements de nature à répondre aux opportunités à venir. Enfin, Isabelle Letellier a décrit comment le service des relations entreprises de Plaine Commune travaille sur une démarche similaire autour des retombées économiques locales, en procédant notamment à un sourcing pour chaque chantier, en lien avec Plaine Commune Promotion, réseau qui réunit 400 entreprises adhérentes.

## DES ÉCOSYSTÈMES EMPLOI-INSERTION AU SERVICE DE LA JEUNESSE : DÉCRYPTAGE ET BONNES PRATIQUES

**Matinée (visioconférence) – 6 avril – 33 participant·e·s**

*Avec : Jean-François Eloidin, directeur de la mission locale, Aubervilliers ; Sylvain Godoc, coordinateur du projet et du Prij pour la mission locale Val d'Oise Est, Communauté d'Agglomération Roissy Pays-de-France ; Paula Monnet-Darras, chargée de développement de l'emploi et des territoires, Unité départementale de la Seine-Saint-Denis, DRIEETS d'Île-de-France ; Charlotte Simon, chargée de mission au cabinet de Madame la Préfète déléguée pour l'égalité des chances, Préfecture de la Seine-Saint-Denis ; Samir Souadji, directeur de l'association de prévention par les arts de rues (APART), Tremblay-en-France.*

En 2021, le plan régional d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires (Prij), lancé en 2018 à l'échelle des EPT Plaine Commune et Paris Terres d'Envol, a été déployé sur l'ensemble de la Seine-Saint-Denis. L'enjeu est de mobiliser une diversité de compétences autour de la politique de la ville, de la prévention spécialisée, de l'animation, de l'emploi et de l'insertion socio-professionnelle, de la formation et de l'éducation populaire. Lors de cette matinée, il s'agissait dans un premier temps, à l'échelle départementale et via l'intervention de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis et de la Drieets, de mieux identifier les acteur·rice·s de proximité capables d'accompagner les jeunes dans leurs démarches d'insertion, d'emploi et de formation, et au-delà, dans les freins périphériques à l'emploi (santé, logement, etc.). Les intervenantes sont ensuite revenues sur les outils disponibles. Les participant·e·s ont exprimé le besoin de connaître les taux de remplissage des dispositifs, dans un contexte de multiplication des mesures mises en place notamment dans le cadre du Plan « 1 jeune, 1 solution ». Faciliter l'accès à ces dispositifs pour les jeunes est au cœur des objectifs du Plan régional d'insertion pour la jeunesse (Prij), qui s'appuie sur les moyens du Plan d'investissement dans les compétences (Pic) « Repérer et mobiliser les invisibles », dont les projets lauréats se structurent, souvent en consortium, autour du développement de pratiques professionnelles de « l'aller-vers ». Les retours d'expériences de deux lauréats du territoire – la mission locale d'Aubervilliers à travers le projet AuberInclusion et l'association APART, qui développe la cooptation par les pair·e·s comme outil de repérage et de captation des publics dits invisibles –, ont permis de montrer comment le Prij constitue un levier pour renforcer le maillage territorial de partenariats entre les associations, les prescripteurs de l'emploi et les jeunes. Pour

---

**Le Prij constitue un levier pour renforcer le maillage territorial de partenariats entre les associations, les prescripteurs de l'emploi et les jeunes**

---

clôturer ce décryptage, la mission locale Val d'Oise Est, qui coordonne le Prij à l'échelle de Roissy Agglomération, a rappelé les cadres de la gouvernance mis en place et l'importance d'intégrer des membres au fil de l'eau dans les consortiums, ceci pour amplifier les moyens de repérage et soutenir le financement des postes d'accompagnement.

## EXPÉRIMENTER « TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE » EN QUARTIER POLITIQUE DE LA VILLE : POUR UNE APPROCHE RENOUVELÉE DES MODALITÉS DE L'INTERVENTION ÉCONOMIQUE DANS UN PROJET DE TERRITOIRE

**Journée (visioconférence) – 26 janvier – 34 participant-e-s**

*Avec : Victoria Bazurto, chargée de mission transition écologique, association Territoires zéro chômeur de longue (TZCLD) ; Patrice Bony, animateur de la « grappe régionale Île-de-France », association TZCLD ; Charlotte Debray, déléguée générale, La Fonda ; Camille Delpy, cheffe de projet TZCLD, Paris ; Bastien Engelbach, coordonnateur des programmes, La Fonda ; Antonin Gregorio, directeur général, association TZCLD ; Julie Lefebvre, première vice-présidente en charge du développement économique, de l'emploi, de la formation et de l'insertion, EPT Est Ensemble ; Daniel Le Guillou, président de l'entreprise à but d'emploi Actypoles-Thiers ; Hannah Olivetti, chargée de mission Faire Ensemble 2030, La Fonda ; Alexei Tabet, consultant et chercheur, Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (Lise, CNAM-CNRS) ; Agnès Thouvenot, première adjointe au maire déléguée à la transition écologique, à la ville durable, à l'urbanisme et à l'habitat, Villeurbanne ; Éric Vanhuysse, directeur, association Compétences et Emploi, Métropole européenne de Lille.*

Dans le cadre des Ateliers « Reconnaître et accompagner les économies populaires et solidaires : quelles pistes pour l'action publique territoriale ? », initiés en 2020, et en partenariat avec La Fonda et l'association Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD), Profession Banlieue a organisé une journée dédiée à cette expérimentation. L'ambition était d'appréhender la méthode d'animation territoriale de TZCLD pour en tirer des enseignements et penser autrement le développement local au service de l'emploi des habitant-e-s des quartiers. Lors de la matinée, en plénière, il s'agissait de comprendre les fondements et les lignes directrices de la démarche, son modèle démocratique et les enjeux économiques qu'elle représente. Enfin, il s'agissait de s'interroger sur ses « effets inattendus », notamment en matière de transition écologique.

Les interventions ont également permis de réaliser un focus sur les enjeux de TZCLD en milieu urbain dense, plus spécifiquement en ciblant les quartiers prioritaires de la politique de la ville à travers les retours d'un territoire habilité (Saint-Jean, à Villeurbanne) et d'un territoire candidat à la prochaine vague d'expérimentation (Est Ensemble, à Pantin et Bagnolet). Retenons que cette méthode de co-élaboration, qui ne fait pas pour mais avec les personnes, est principalement articulée en quatre phases : fabriquer et animer le consensus local ; identifier les travaux utiles répondant à des besoins non couverts sur le territoire ; rencontrer et mobiliser les personnes

privées durablement d'emploi volontaires ; créer une ou plusieurs entreprises à but d'emploi (EBE).

L'après-midi, quatre ateliers ont été animés par des acteur-ric-e-s impliqué-e-s depuis le lancement de l'expérimentation en 2018. Les participant-e-s étaient invité-e-s à identifier les conditions de réussite et les écueils à éviter, que ce soit dans les trois premières étape-clé du projet ou lors du processus d'évaluation d'impact

---

**L'ambition était d'appréhender la méthode d'animation territoriale de TZCLD**

---

social et territorial initié par les comités locaux pour l'emploi (CLE) dans les expérimentations en cours. Qu'est-ce que cette démarche, fortement médiatisée et soutenue à nouveau par le gouvernement en 2021, apporte aux professionnel·le-s pour accompagner et soutenir les économies populaires et solidaires ? Bien évidemment, la démarche TZCLD n'est pas la solution miracle, mais elle propose une méthodologie aboutie, des étapes et des outils clairs au service de la coopération à visée d'emploi. Dans TZCLD, la collectivité joue un rôle clef de coordination et se positionne en accompagnement, ce qui donne de l'importance à la diversité des acteur·rice-s du territoire : personnes privées d'emploi, services publics, entreprises, acteur·rice-s intermédiaires et relais pour aller vers les publics. TZCLD ne se focalise pas sur les questions d'emploi et d'insertion. Ses instances, notamment les comités locaux, abordent un spectre de problématiques beaucoup plus large qui s'étend sur plusieurs champs des politiques publiques : aménagement et rénovation urbaine, transitions, mobilités, accès aux droits... Au-delà de TZCLD, des partenariats se créent et permettent de travailler sur les parcours des personnes éloignées de l'emploi et sur la création d'une offre de service économique qui s'adresse aux habitant·e-s du territoire.

## LES ENJEUX DU COMMERCE DE PROXIMITÉ DANS LES QUARTIERS

**Après-midi – 18 novembre – 10 participant·e-s**

*Avec : Benoist Ancelin, responsable du département Territoire, CCI Paris Île-de-France; Arnaud Ernst, co-directeur d'AID Observatoire, cabinet de conseil en urbanisme commercial, spécialistes en études de consommation; Sandrine Morel, directrice de la SEML Saint-Denis Commerces.*

La géographie prioritaire est définie en fonction du niveau de revenu des habitant·e-s qui vivent sur le territoire, et en ce sens, le pouvoir d'achat et le comportement des consommations ont un impact sur la stratégie commerciale à adopter. De manière générale, les centres-villes et la densité en matière de commerces de proximité constituent le miroir de la vitalité d'un territoire, tant du point de vue urbain qu'en termes sociaux, économiques et politiques. Cependant, dans les QPV plus qu'ailleurs, le manque de commerces peut représenter une énième forme d'inégalité, notamment en matière d'accès aux biens et aux services. Se saisir pleinement des leviers pour maîtriser le développement commercial sur le territoire n'a pas toujours été la priorité des collectivités, mais les choses évoluent. La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine (2014) et la loi NOTRe (2015) ont réaffirmé le rôle des collectivités locales et la place de la politique de la ville en matière d'aménagement et d'animation du commerce. De manière simultanée, les nombreux programmes nationaux (actions cœur de ville, programmes de renouvellement urbain, etc.) affichent des ambitions politiques fortes sur ce sujet. Ces nouvelles entrées induisent un renouvellement du jeu d'acteur·rice-s autour du commerce. L'objectif principal de cette demi-journée était de comprendre le cadre d'action, les outils mis en place et les échelles territoriales qu'impliquent le commerce dans l'action publique.

Arnaud Ernst a d'abord invité à dépasser l'approche du commerce vu uniquement comme un outil d'aménagement et de lien social, en rappelant la dimension d'entreprise qui le régit. Il convient de ne pas occulter cette entrée quand on parle stratégie commerciale sur un territoire. C'est pourquoi cette matinée proposait de revenir sur les réflexes à avoir pour définir une stratégie puis une programmation commerciale. Bien que le commerce soit l'une des rares thématiques de l'action publique à disposer de puissants outils d'intervention, les collectivités produisent

finalement peu de données exploitables. Cela amène certaines d'entre elles à vouloir implanter des commerces dans des territoires qui n'en nécessitent pas ou ne font pas de leur maintien une priorité. Arnaud Ernst a rappelé que l'on entend de plus en plus parler de « centres-villes populaires », nombre d'entre eux ayant basculé en 2014 en politique de la ville, phénomène que les élu-e-s locaux-ales avaient peu anticipé.

Benoist Ancelin a rappelé que les associations de commerçant-e-s tendent à disparaître au bénéfice des « managers commerce » dans les collectivités, ce qui montre bien que celles-ci s'emparent du sujet et ont besoin de disposer de relais locaux auprès des commerçant-e-s. La CCI 93 a d'ailleurs créé en 2016 un réseau des « managers commerce » auquel plus de 30 villes du département ont adhéré. Ce réseau, qui s'est particulièrement développé durant la crise sanitaire, a pour objectifs de favoriser les échanges autour des bonnes pratiques, problématiques communes et réflexions stratégiques, voire d'apporter des solutions concrètes ; il accompagne aussi la formation des « managers commerce » et des élu-e-s.

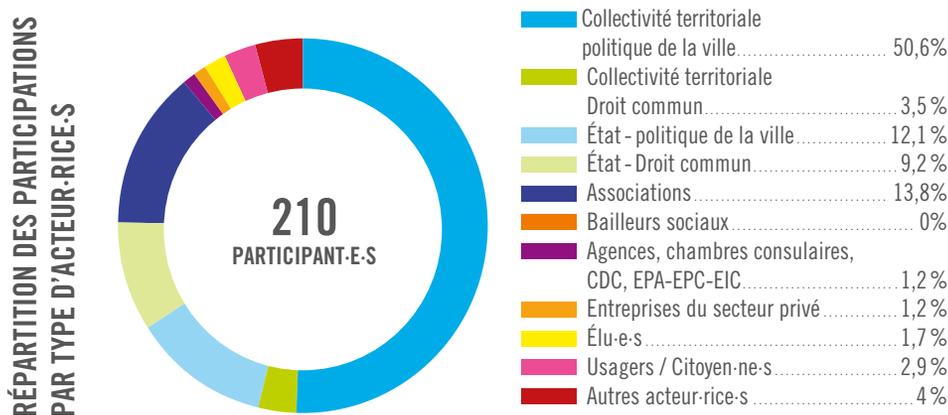
En dernière partie, Sandrine Morel a présenté le processus de création de la SEML Saint-Denis Commerces, que l'on peut qualifier de foncière commerciale. Ce n'est pas seulement un outil de maîtrise foncière et de portage des rez-de-chaussée commerciaux, mais aussi et surtout d'accompagnement du développement commercial sur le centre-ville de Saint-Denis. Cette foncière s'inscrit dans une stratégie plus globale autour du commerce, portée par la collectivité. Pour faire écho aux propos d'Arnaud Ernst, Sandrine Morel a précisé qu'en effet, dans les années 1970, lors du dessin de la première géographie prioritaire, le centre-ville n'en faisait pas partie. La problématique y est moins la vacance des rez-de-chaussée qu'un phénomène de déqualification de l'offre commerciale, avec des rotations très importantes des propriétaires des fonds de commerce. La création de la SEML est partie de ce constat, les élu-e-s ayant souhaité, en 2013, trouver un outil permettant de maîtriser l'évolution de l'offre commerciale. La SEML a mis cinq ans à être créée.

---

**La CCI 93 a créé en 2016 un réseau des « managers commerce » auquel plus de 30 villes du département ont adhéré**

---

# 1.5 Éducation, jeunesse



## LES ENJEUX DU NUMÉRIQUE ÉDUCATIF

### L'École et la ville (visioconférence) – 8 juin – 33 participant·e·s

Avec : Elisabeth Farina-Berlioz, directrice académique adjointe en charge de la politique de la ville, direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis; Elisabeth Lorin, inspectrice Éducation nationale chargée de l'éducation prioritaire et de la politique de la ville, direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis; Pascal Plantard, professeur des universités, anthropologue des usages des technologies numériques, co-directeur du GIS M@rsouin; Jérôme Radal, promeneur du net et médiateur au centre social Le 110, Saint-Denis; Alexandre Tobaty, inspecteur de l'Éducation nationale, Noisy-le-Sec.

Une fois passé le temps de l'urgence et de la gestion de la crise sanitaire, un regard porté sur l'expérience inédite « décole à la maison » est apparu nécessaire pour s'interroger sur les nouveaux usages qui marquent notre rapport collectif au numérique éducatif. Profession Banlieue a donc fait appel à Pascal Plantard, professeur des universités et ancien éducateur, afin de proposer une introduction à l'anthropologie des usages des technologies numériques donnant des clés de compréhension des mondes numériques contemporains.

L'existence d'un imaginaire collectif sur le numérique, souvent inconscient, avec les vertus et les limites qui y sont culturellement associées, a été abordé. Ces représentations, qui puisent dans une culture cinématographique et littéraire, ont été mises à jour afin de permettre une approche des enjeux du numérique éducatif. L'approche anthropologique a été complétée par une approche sociologique, basée sur le travail d'enquête scientifique réalisé par l'équipe pluridisciplinaire du laboratoire GIS M@rsouin autour des pratiques numériques éducatives dans les familles, chez les élèves et les enseignant·e·s. La complexité des inégalités, voire des exclusions liées aux usages du

numérique, a été abordée via une focale sur les notions de « fracture numérique » (digital divide) et de « natif du numérique » (digital native). Puis un premier travail d'objectivation a été mené afin de débattre des perspectives d'évolutions des pratiques numériques éducatives, tant pour les jeunes que pour les acteur-ric-e-s de l'éducation. Les échanges entre professionnel-le-s ont porté sur les risques d'exclusion numérique des familles les plus en difficulté, faisant la part de ce qui relève des difficultés d'accès techniques et des difficultés de compréhension de l'institution scolaire. Par ailleurs, les professionnel-le-s ont été interpellé-e-s sur les dangers que représentent, pour les jeunes, l'emprise des GAFAs et de leurs algorithmes addictifs.

Alexandre Tobaty et Jérôme Radal ont proposé une analyse croisée de leurs expériences professionnelles durant le confinement en Seine-Saint-Denis. En émergeant en tant qu'outil dans le premier degré, le numérique a permis de revisiter les approches pédagogiques et de s'interroger sur les conditions d'exercice du travail personnel de l'élève. Les points de vue des deux professionnels convergent sur le fait que le confinement a constitué une expérience de co-éducation qui a fait évoluer les postures des familles, des élèves et des enseignant-e-s. Alexandre Tobaty a indiqué, à ce titre, « *qu'enseigner, c'est tout d'abord et surtout un acte relationnel* ».

## LA PLACE DU PETIT ENFANT DANS LA VILLE

Ateliers – 16 septembre et 26 novembre 2021, 13 janvier 2022 – 71 participant-e-s

*Avec : Catherine Bouve, maîtresse de conférence à Sorbonne Paris-Nord et membre du laboratoire EXPERICE; Pascale Garnier, professeure des universités à Sorbonne Paris-Nord, directrice du laboratoire EXPERICE; Guillaume Gaudry, architecte-paysagiste, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis; Nadège Haberbusch, consultante en éducation, co-directrice et formatrice de la ludothèque associative Les Enfants du Jeu, Saint-Denis; Ana Larrègle, responsable du pôle innovation petite enfance, Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis; Pauline Simon, membre d'honneur du conseil d'administration du Festival 1.9.3 Soleil et directrice du centre culturel Houdremont, La Courneuve; Valérie Siraud, responsable de projet, Agence nationale des solidarités actives (ANSA); Théo Schepens, coordinateur de la Cité éducative, La Courneuve.*

Lancées en 2019, les Cités éducatives marquent l'entrée de la petite enfance dans un dispositif visant à une politique éducative locale centrée sur le parcours de l'enfant dès le plus jeune âge et

sur la coopération entre les acteur-ric-e-s. Lors des premières revues de projet des Cités éducatives, le constat d'une difficulté à proposer des actions en direction des 0-3 ans a été rapidement partagé. Profession Banlieue a donc souhaité ouvrir un espace de réflexion sur la question de la petite enfance dans une perspective éducative, et non seulement socio-médicale et scolaire. En effet, les enjeux de protection maternelle et infantile et de couverture des besoins en modes de garde, en tant que leviers d'insertion socio-professionnelle et de scolarisation précoce pour lutter contre l'échec scolaire, constituent les objectifs prioritaires reconnus par les acteur-ric-e-s de la politique de la ville. Cependant, le débat sur la place du petit enfant dans la ville est souvent absent.

Profession Banlieue s'est associée à Pascale Garnier et à Catherine Bouve pour préparer des ateliers permettant de ne pas aborder la question de la petite enfance en quartier prioritaire de la politique de la

---

**Les enjeux de protection maternelle et infantile et de couverture des besoins en modes de garde constituent les objectifs prioritaires reconnus par les acteur-ric-e-s de la politique de la ville**

---

ville sous le seul angle des inégalités, et de questionner aussi la reconnaissance du petit enfant en tant qu'habitant inscrit dans les politiques éducatives locales.

Trois ateliers ont ainsi été proposés :

- Vers une reconnaissance partagée du droit à la ville pour les petits enfants ?
- Espaces urbains et petite enfance
- Petite enfance et Cités éducatives

Ouverts à tou-te-s les professionnel-le-s de la politique de la ville, ces ateliers avaient pour objectif de sortir d'une logique sectorielle en associant les interventions de professionnel-le-s spécialistes de la petite enfance et de non-spécialistes.

Les débats qui ont nourri la mise en réseau des professionnel-le-s ont porté sur les questionnements suivants :

- › La lutte contre les inégalités nécessite-t-elle véritablement une précocité des apprentissages scolaires ? Cette attente est-elle favorable aux besoins de l'enfant et au respect de ses compétences ?
- › L'inflation des normes de sécurité des espaces dans lesquels les petits enfants évoluent conduisant à réduire les espaces qui leurs sont dédiés, comment faire évoluer les représentations et les pratiques ?
- › Comment prendre en compte le point de vue du petit enfant dans le fonctionnement des lieux d'accueil et dépasser l'idée que la maîtrise du langage est un obstacle ?
- › Comment aborder les questions des coopérations éducatives alors que les différences de statuts entre acteur-ric-e-s sont sources de tensions ?
- › Comment inscrire les expérimentations conduites dans la durée alors que les financements sont bornés dans le temps ? Dans ce contexte, les politiques publiques de la petite enfance peuvent-elles véritablement évoluer ?

## L'ÉDUCATION PRIORITAIRE EN SEINE-SAINT-DENIS : SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE ET ENJEUX DE L'EXPÉRIMENTATION

**Matinée (visioconférence) – 21 janvier – 69 participant-e-s**

*Avec : Jean-Yves Rochex, professeur émérite de sciences de l'éducation, Université Paris 8.*

L'éducation prioritaire a vu le jour en 1981-1982 sous l'impulsion d'Alain Savary, ministre de l'Éducation nationale. Elle a pour objectif de faire progresser les élèves des établissements défavorisés en leur allouant des moyens supplémentaires, et elle utilise le zonage comme outil de définition des territoires concernés. Traversée par des vagues de politiques publiques parfois contradictoires, elle permet, de façon très concrète, la création de postes supplémentaires et l'allocation de budgets spécifiques, dans un objectif d'amélioration de la qualité du service public d'éducation.

À l'automne 2020, la secrétaire d'État chargée de l'éducation prioritaire a annoncé le lancement, en septembre 2021, d'une expérimentation dans trois académies (Aix-Marseille, Lille et Nantes) pour réformer cette politique éducative. Les dispositifs, programmes et mesures ont été nombreux en 35 ans de politique publique : contrat local d'accompagnement à la scolarité, réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP +), assistant-e-s d'éducation, programme de réussite éducative, CP dédoublés... Pour autant, cette expérimentation marque une rupture. Se donnant pour objectif de « mieux répondre à la diver-

---

**Les dispositifs, programmes et mesures ont été nombreux en 35 ans de politique publique**

---

sité des territoires et des publics», elle s'inspire largement du rapport Mathiot-Azéma d'octobre 2019, qui prône notamment une prise en compte par l'éducation prioritaire des enfants issus des milieux populaires (quel que soit le territoire où ils-elles vivent) et une suppression des REP. L'expérimentation annoncée prévoit une organisation décentralisée à l'échelle de l'académie, une nouvelle grille d'indicateurs remplaçant la logique de zonage, et des « contrats locaux d'accompagnement » de trois ans. Par ailleurs, des écoles en zones rurales pourraient bénéficier des moyens de l'éducation prioritaire.

Dans ce contexte, quelle est la portée de cette expérimentation pour les territoires de la politique de la ville ? Et que signifie cette mise en parallèle des territoires urbains et ruraux ? La décentralisation de l'éducation prioritaire est-elle un gage de proximité et d'efficacité ? Alors que 29 % des habitant-e-s de la Seine-Saint-Denis sont âgé-e-s moins de 20 ans et que les établissements scolaires jouent un rôle essentiel de représentation de l'État dans les quartiers, il est apparu nécessaire de s'engager dans une observation attentive de la démarche expérimentale lancée par la secrétaire d'État, dès ses prémices, contribuant ainsi à sensibiliser les acteur-ric-e-s de l'éducation aux évolutions de leur cadre d'intervention.

### RÉUNIONS DÉDIÉES AUX COORDINATEUR-RICE-S DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

11 février, 1 avril, 1 juin, 21 septembre et 10 décembre – visioconférence et présenciel

– 37 participant-e-s

Les groupes dédiés aux professionnel-le-s des programmes de réussite éducative (PRE) ont réuni 37 professionnel-le-s de dix PRE différents lors de cinq réunions qui ont rythmé l'année.

L'animation du groupe s'est poursuivie selon une double approche, initiée en 2020 :

- l'échange entre pair-e-s et la mise en réseau par la création d'un espace de parole dans lequel Profession Banlieue joue un rôle de modération ;

- la mise à disposition de ressources et la montée en qualification, par la création d'une newsletter dans laquelle les thèmes abordés pendant l'échange sont repris et enrichis d'éléments de veille documentaire, de l'actualité des appels à projets ou de ressources techniques ou juridiques.

En 2021, nous avons pu constater que les coordonnateur-ric-e-s des PRE participant aux réunions étaient peu associé-e-s au lancement des nouvelles Cités éducatives de leur territoire. Le calendrier de rédaction et de dépôt des dossiers, extrêmement resserré, a eu pour conséquence de restreindre le cercle des acteur-ric-e-s impliqué-e-s à un niveau stratégique. Du côté des PRE n'intégrant pas une Cité éducative, l'analyse sur l'évolution des politiques éducatives locales est éloignée des préoccupations de professionnel-le-s déjà très sollicité-e-s par les enjeux éducatifs et sociaux de leurs territoires d'intervention. De ce fait, l'étude lancée par la Préfecture d'Île-de-France sur le suivi et l'évaluation des PRE et sur l'articulation entre Cités éducatives et PRE n'a pas spontanément suscité l'adhésion.

Profession Banlieue a donc proposé au groupe de se mobiliser et de rédiger une contribution des PRE à l'échelle du département. Le centre de ressources a également contribué au diagnostic de la Préfecture d'Île-de-France lors de l'expérimentation des nouveaux outils de suivi et d'évaluation.

Enfin, on notera qu'au sein de ces réunions dédiées, le degré d'information des PRE est très hétérogène, les coordonnateur-ric-e-s expérimenté-e-s côtoyant ceux-celles nouvellement arrivé-e-s. Les plus ancien-ne-s connaissent et maîtrisent les enjeux régionaux et nationaux des PRE et jouent auprès de leurs pair-e-s un rôle important de ressources, celles-ci étant ensuite diffusées à

l'ensemble du réseau de professionnel-le-s par Profession Banlieue. Par ailleurs, les PRE apprécient de pouvoir échanger sur leurs outils opérationnels: vacances ou mutualisations de postes, conseils et avis sur les professionnel-le-s du champ médico-social associé-e-s aux PRE, coordination des partenariats, pilotage et méthodologie de projet, etc.

## 1.6 Égalité, lutte contre les discriminations, accès aux droits et santé

RÉPARTITION DES PARTICIPATIONS  
PAR TYPE D'ACTEUR-RICES



Collectivité territoriale politique de la ville	15,4%
Collectivité territoriale Droit commun	33,7%
État - politique de la ville	4,6%
État - Droit commun	3,9%
Associations	28,8%
Bailleurs sociaux	1%
Agences, chambres consulaires, CDC, EPA-EPC-EIC	1%
Entreprises du secteur privé	0%
Élu-e-s	5,9%
Usagers / Citoyen-ne-s	1%
Autres acteur-ric-e-s	4,9%

### EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES SUR LA LAÏCITÉ

« 5 à 7 » (visioconférence) – 15 février – 54 participant-e-s

Avec: *Nicolas Cadène*, rapporteur de l'Observatoire de la laïcité.

La loi « confortant les principes républicains », précédemment intitulée lors de l'adoption du projet de loi « de lutte contre les séparatismes », a relancé le débat passionnel des relations entre l'État et les diverses manifestations du fait religieux. Les dispositifs de promotion des valeurs républicaines se multiplient et s'immiscent dans les pratiques professionnelles des acteur-ric-e-s de la politique de la ville : signature de charte de la laïcité, lancement d'appels à projets spécifiques, incitations ou obligations de formation... Les crispations politiques sur les religions sont telles qu'en juin 2021, le Gouvernement met fin aux missions de l'Observatoire de la laïcité, chargé de l'assister dans son action visant au respect du principe de laïcité. Il lui était reproché de porter une vision trop

« inclusive » de la laïcité. Pourtant, l'Observatoire de la laïcité, présidé par Jean-Louis Bianco et dont Nicolas Cadène a été le rapporteur d'avril 2013 à juin 2021, est l'un des artisans du plan « valeurs de la République et laïcité », dispositif dont la qualité fait l'unanimité parmi les « praticien-ne-s de la laïcité ».

Juriste de formation, investi dans le monde associatif, Nicolas Cadène nous a proposé, le temps d'un « 5 à 7 » autour de son livre « En finir avec les idées fausses sur la laïcité », de faire la part des choses entre le monde des opinions et celui du droit. Il a rappelé que la laïcité est une garantie des libertés individuelles et du cadre collectif. Il a également cherché à démontrer comment les fausses représentations – « certaines religions sont incompatibles avec la République » ; « les signes religieux n'ont rien à faire dans l'espace public », etc. – conduisent à de nouvelles tensions et à des difficultés d'application du principe de laïcité sur le terrain. Par ailleurs, en revenant sur l'histoire de la laïcité en France, il a souligné à quel point la focalisation du débat médiatico-politique sur l'islam fait écran à la connaissance d'une histoire tumultueuse des rapports entre l'État et les religions depuis plus de 200 ans. Enfin, tout en répondant d'un point de vue juridique et avec beaucoup de pédagogie aux questions pratiques posées par les professionnel-le-s (sur les repas confessionnels ou encore sur le port de signes religieux), Nicolas Cadène a invité à retrouver l'esprit – cher aux fondateurs du principe de laïcité – de protection des libertés et de lutte contre les inégalités et les discriminations.

**Faire la part des choses entre le monde des opinions et celui du droit**

## **EXCLUSION/INCLUSION NUMÉRIQUE ET ÉVOLUTION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES : CE QUE LA CRISE SANITAIRE A MIS EN LUMIÈRE**

**Groupe de travail (visioconférence et présenciel) – 5 février et 2 avril – 28 participant-e-s**

*Avec : Siane de Camas, chargée de mission au cabinet de la Préfète déléguée pour l'égalité des chances, Préfecture Seine-Saint-Denis ; Sindy Kolodziejczyk, coordinatrice Ligue de l'Enseignement 93 - Promeneurs du Net ; Pierre Mazet, chercheur en sciences sociales ; Damien Monnerie, directeur du Hub Francil'in.*

En juin 2019, une matinée sur le thème de la dématérialisation des services publics avait été organisée par Profession Banlieue et Fabrique Territoires Santé. L'intervention de Pierre Mazet avait été saluée par des professionnel-le-s en quête de repères face à un phénomène d'exclusion numérique qui menace l'accès aux droits des populations les plus fragilisées. La demande de poursuite des travaux formulée par les participant-e-s s'est concrétisée en 2020 par le lancement d'un groupe de travail consacré à l'exclusion-inclusion numérique, groupe que Pierre Mazet est chargé de co-animer avec Profession Banlieue. Deux ateliers s'étaient déroulés en 2020 ; deux autres ont lieu en 2021.

Une grande diversité de profils et de statuts professionnels est représentée dans le groupe : élu-e-s ou professionnel-le-s des secteurs éducation et jeunesse, sénior-e-s, santé, accompagnement des migrant-e-s, accès aux droits, ou du développement local issu-e-s de collectivités territoriales, d'associations, de bailleurs. Les attentes des participant-e-s portent principalement sur l'échange de réflexions avec d'autres acteur-ric-e-s du territoire, afin de conforter la définition et le déploiement des projets dont ils-elles ont la charge, et également de rencontrer d'éventuel-le-s partenaires. L'appel à manifestation d'intérêt lancé pour la création de postes de conseiller-e-s numériques a créé une forte émulation au sein du groupe et des sollicitations des partenaires de Profession Banlieue, intéressés par les travaux menés. En effet, si la création des postes de conseiller-e-s numériques répond à un besoin d'accompagnement humain des habitant-e-s, la question de la stratégie

territoriale à mettre en œuvre pour accueillir les 80 conseiller-e-s numériques sur le territoire était à construire. Le groupe de travail a, à ce titre, facilité la mise en réseau des professionnel-le-s intervenant à différents échelons territoriaux – État, conseil départemental et EPT –, à un moment où la coordination des acteur-ric-e-s était particulièrement importante pour résoudre la difficile question du maillage des territoires. Les questions de qualification des acteur-ric-e-s ont été abordées en associant le Hub Francil'in à l'un des ateliers. Le Hub, dont l'existence est récente, a pu présenter ses fonctions et ses ressources en termes de diagnostic, de formation et d'accompagnement. Un temps spécifique a été consacré à la cartographie, préoccupation importante à la fois pour les professionnel-le-s chargé-e-s des coordinations territoriales et pour ceux-celles qui accompagnent les habitant-e-s. Enfin, la question éducative a été abordée à travers la présentation du dispositif Promeneurs du Net par sa coordinatrice départementale, Sindy Kolodziejczyk.

---

**L'appel à manifestation d'intérêt lancé pour la création de postes de conseiller-e-s numériques a créé une forte émulation au sein du groupe**

---

### **LA SANTÉ DES ENFANTS ET DES JEUNES APRÈS 18 MOIS DE CRISE SANITAIRE : QUELS CONSTATS ? QUELS LEVIERS DE PRÉVENTION POUR DEMAIN ?**

**Après-midi – 16 novembre – 23 participant-e-s**

*Avec : Laëticia Bouche-Florin, psychologue clinicienne, Maison des adolescents de Saint-Denis (Casado) ; Muriel Chardon, psychologue Éducation nationale, circonscription de Neuilly-sur-Marne et Neuilly Plaisance ; Thibaut Ernouf, psychiatre, responsable médical de la Plateforme Jeunesse santé mentale, EPS Ville-Evrard ; Véronique Hoch, cheffe de la division vie des quartiers à Tremblay-en-France ; Yvelie Le Gall, vice-présidente, Convergence 93 ; Sandy Marimootoo, conseillère pédagogique départementale (A-SH), Direction des services départementaux de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis ; Dalila Rezzoug, pédopsychiatre, maîtresse de conférences des universités, praticienne hospitalière (MCU-PH), service de psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, hôpital Avicenne.*

La crise sanitaire a constitué une période exceptionnelle et inédite pour les parents, mais aussi pour les enfants et les jeunes. Elle marquera probablement la génération actuelle et produira, selon les expert-e-s, des séquelles qu'il faudra surveiller, mesurer et accompagner. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime que les problèmes émotionnels et comportementaux auront une importance croissante dans les années à venir et deviendront plus courants chez les enfants et adolescent-e-s, ce qui interpelle d'ores et déjà les élu-e-s et les acteur-ric-e-s locaux-ales.

Quelles conséquences de l'épidémie de Covid-19 sur la santé des enfants et des adolescent-e-s ? Comment ont-ils-elles vécu cette période particulière ?

Dalila Rezzoug, pédopsychiatre à l'hôpital Avicenne, a présenté les premiers résultats de Conféado<sup>1</sup>, première étude nationale à évaluer la santé psychique d'enfants et adolescent-e-s (9 à 18 ans) en s'adressant directement à eux-elles sur leur vécu du confinement (mars à mai 2020).

---

<sup>1</sup> « Premiers résultats des facteurs associés à la résilience et à la santé mentale des enfants et adolescents (9-18 ans) lors du premier confinement lié à la Covid-19 en France » - Étude Conféado lancée par l'Université Sorbonne Paris Nord en partenariat avec Santé Publique France, l'hôpital Avicenne de Bobigny, l'Inserm, l'Université de Tours, CNZR, l'EHESS, le Lab School Network et le CNRS, et avec le soutien du Fonds FHF.

Les résultats se basent sur 3898 questionnaires dont 81 issus de réponses de jeunes pris-e-s en charge par la protection de l'enfance. 79 % des répondant-e-s ont entre 13 et 18 ans, et l'on note une majorité de filles et de jeunes vivant en milieu rural et semi-urbain, en Seine-Saint-Denis et en région.

Parmi les principaux impacts, on constate des problèmes de sommeil, des états de tristesse, d'ennui et de nervosité, des jeunes dépassés par le travail scolaire et une détresse plus forte chez les filles. Plusieurs facteurs sont associés à cette détresse psychologique : les conditions de logement (zone urbaine, appartement ou maison sans jardin, accès à un extérieur ou pas, sur-occupation, possibilité ou non de s'isoler...), les conditions économiques (difficultés financières et alimentaires, diminution des revenus suite au confinement, chômage des parents, absence de connexion Internet...) et les caractéristiques des parents (famille monoparentale, niveau d'étude inférieur ou égal au bac, parents ouvriers ou employés, nés à l'étranger, absence de soutien social...).

L'étude a également permis de dégager des leviers de prévention en santé mentale :

- › soutien financier des familles monoparentales,
- › maintien des activités périscolaires,
- › maintien du lien social,
- › accompagnement des jeunes en cas de contamination ou d'hospitalisation d'un proche,
- › accès à l'information sur la maladie et à des outils permettant de préserver le bien-être mental.

De plus, elle a enrichi les discussions scientifiques sur les meilleurs moyens de lutter contre les conséquences en termes de santé mentale de la pandémie et du confinement.

Les témoignages des professionnel-le-s présent-e-s ont confirmé ces constats. Suite à la fermeture brutale de la plupart de leurs structures, ils-elles ont dû s'adapter et réagir rapidement. L'enjeu était alors de maintenir le contact avec les enfants et les jeunes, mais aussi avec les parents. Parmi les difficultés relevées, on peut noter l'influence du changement du rythme de vie sur la vie quotidienne des jeunes, leurs doutes sur l'avenir, le sentiment d'isolement, ou encore les problématiques de santé (accès à l'alimentation, bien-être) et de fracture numérique. Selon Thibaut Ernouf, l'annonce du deuxième confinement en novembre 2020 a été vécue de manière encore plus difficile. Quid en termes de santé mentale de son impact à plus ou moins long terme ?

Malgré tout, cette période si particulière a permis à certains parents de redécouvrir leurs enfants, et aux professionnel-le-s d'être créatif-ve-s, de développer de nouvelles actions tout en renforçant leur alliance avec les parents, et de redonner une place au réseau professionnel pour parler et échanger.

Pour Dalila Rezzoug, la crise sanitaire a eu un effet loupe sur ce qui existait déjà. La question se pose maintenant, pour les institutions, des moyens dont elles vont disposer pour continuer le travail amorcé et maintenir le lien.

## ÉVOLUTION DES PRATIQUES ET PERSPECTIVES DE L'INCLUSION NUMÉRIQUE – RESTITUTION DU GROUPE DE TRAVAIL EXCLUSION/INCLUSION NUMÉRIQUE

Journée – 1<sup>er</sup> juillet – 33 participant-e-s

Avec : Louise Azzoni, chargée de développement local, La Courneuve ; Abdelkhalek Boukhatem, directeur du CCAS, Pantin ; Mahmoud Bourassi, responsable de la Maison de la jeunesse et des services publics, Bondy ; Anne-Sophie Casteigt, directrice de l'emploi, de l'insertion et de l'attractivité territoriale du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis ; Claudia Da Costa, directrice-adjointe

du Centre social, Neuilly sur Marne ; Siane de Camas, chargée de mission au cabinet de la préfète déléguée pour l'égalité des chances, Préfecture de Seine-Saint-Denis ; Bintou Diarra, directrice du Centre social Couleurs du Monde, La Courneuve ; Christophe Ferreira, chargé de développement social urbain, Apes ; Hafida Fodil, référente plateforme informatique et numérique, Grand Paris Grand Est ; Timothée Gauthiérot, conseiller municipal au numérique, Noisy-le-Sec ; Grégory Jacob, chef de projet du programme « Société numérique », Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT) ; Elida Kocani, chargée de mission, association GRDR ; Cécile Kula, chargée de projet à la Fédération des centres sociaux ; Hermione Lemoigne, chargée de développement territorial, Grand Paris Grand Est ; Jeanne Martin, chargée de mission, CPAM ; Pierre Mazet, chercheur en sciences sociales ; Damien Monnerie, directeur, Hub Francil'in ; Noémi Muller-Cohen, médiatrice à la Maison Marcel Paul, La Courneuve ; Jean-François Nicolas, chargé d'accompagnement, CCAS de Romainville ; Anne-Charlotte Oriol, chargée de projet d'inclusion numérique, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ; Sophie Pisk, cheffe du pôle régional, Défenseur des droits ; Jérôme Radal, médiateur numérique au Centre social Le 110, Saint-Denis ; Aurélie Raphaël, conseillère technique en développement social et numérique, Conseil départemental de Seine-Saint-Denis ; Clémence Rivet, chargée de projet Information Jeunesse, Rosny-sous-Bois ; Fatma Sahel, responsable de l'accueil social et domiciliation, Saint-Ouen-sur-Seine ; Véronique Saint-Aubin, directrice, association SFM-AD.



Journée de restitution du groupe de travail à Main d'Oeuvres

## Avec 852 000 personnes en état d'exclusion numérique en Seine-Saint-Denis, le sujet s'impose comme un enjeu majeur

Le groupe de travail Inclusion/Exclusion numérique, lancé à l'automne 2020, a abouti en juillet 2021 à une journée de réflexion et de restitution des questions qui ont traversé le groupe. Avec 852 000 personnes en état d'exclusion numérique en Seine-Saint-Denis, le sujet s'impose comme un enjeu majeur au niveau départemental. Les échanges très intenses de la journée ont fourni l'occasion de qualifier

les acteur-ric-e-s en partageant des repères issus de la recherche et des croisements d'expériences, mais aussi de rassembler des acteur-ric-e-s ressources du territoire lors de la table-ronde et de faciliter la mise en réseau des professionnel-le-s.

Le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt national (AMI) pour la création de postes de conseiller-e-s numériques, renforcé par un accord préalable de principe négocié par la Préfecture de la Seine-Saint-Denis, confère aux acteur-ric-e-s du territoire des moyens inédits. L'AMI répond ainsi aux alertes lancées par les professionnel-le-s, qui ont assisté, ces dernières années, à une amplification des difficultés de recours aux services publics et d'accès aux droits. Mais il pose également de nouvelles questions sur les stratégies à adopter en termes de développement et de coopération des territoires pour relever le défi de l'inclusion numérique. Les moyens mobilisés ont soulevé la question de la définition d'un chef de file, sujet délicat pour une action publique au croisement de plusieurs champs de compétence. Malheureusement, si l'intervention financière de l'État a permis d'aborder plus sereinement la question sur les territoires, les délais de réponses extrêmement courts impartis par l'AMI n'ont pas favorisé la mise en œuvre de la coordination territoriale. Par ailleurs, les financements de l'État sont limités dans le temps, ce qui ne résout que partiellement le problème soulevé. Les Maisons France Services, dont l'objet est d'accueillir les usagers qui ne peuvent pas réaliser leurs démarches en ligne, constituent un autre volet de l'intervention de l'État ; l'objectif est de compter 30 établissements ouverts d'ici fin 2022 dans le département.

C'est dans ce contexte particulier que les professionnel-le-s ont partagé leurs questionnements. Ils-elles ont aussi souhaité évoquer les idées reçues qui empêchent les actions déployées d'atteindre leurs objectifs, telles que :

- › les propositions de formation au numérique à des personnes en situation de ruptures de droits, visant l'autonomie numérique alors que l'urgence sociale ne crée pas les conditions de l'apprentissage,
- › les publics jeunes exclus des actions d'accompagnement au numérique, qui reproduisent le mythe du « digital native »,
- › l'achat d'équipements pour les habitant-e-s considéré comme suffisant pour assurer l'inclusion numérique, sans proposition d'accompagnement,
- › l'approche technique de l'inclusion numérique, alors qu'il s'agit surtout d'une question politique,
- › la mobilité et l'itinérance des dispositifs comme réponse aux manques de moyens dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Par ailleurs, certain-e-s professionnel-le-s regrettent que les effets des délégations de services publics dématérialisées vers des structures de proximité restent un sujet peu abordé dans les relations entre les collectivités et l'État. Ainsi, comme le souligne la Défenseur des droits, il reste beaucoup à faire en matière de formation des professionnel-le-s de l'accompagnement social.

## JOURNÉES D'ACCUEIL DES COORDONNATEUR·RICE·S ASV, CLS, CLSM D'ÎLE-DE-FRANCE

Journées – 19 mars, 9 avril et 19 octobre – 95 participant·e·s

*Avec : Gwendal Bars, chef de projet CLS/CLSM/politique de la ville, Agence régionale de santé (ARS) Île-de-France ; Coralie Bernard, responsable de l'équipe de Ris-Orangis et Courcouronnes, association Oser ; Chrystelle Berthon, responsable du département prévention/promotion de la santé, délégation départementale du Val-de-Marne, ARS Île-de-France ; Marie Bobot, coordinatrice CLSM, communauté d'agglomération Val d'Oise Est ; Ramata Dembele, responsable de projets, association Afase ; Martine Garrigou-Gaucherand, maire-adjointe prévention/promotion de la santé, Créteil ; Michel Grao, maraîcher, Saint-Pierre-du-Perray ; Émilie Henry, directrice de l'Acsbe – La Place santé, Saint-Denis ; Luc Hincelin, consultant en promotion de la santé ; Juliette Paolotti, cheffe de projet éducation, culture et parentalité à la mission Ville, Préfecture d'Île-de-France ; Rémi Pierson, responsable de l'équipe d'Évry, association Oser ; Agnès Sztal, chargée de mission politique de la ville – promotion de la santé, PromoSanté Île-de-France ; Johan Verstraeten, délégué du préfet du Val d'Oise.*

Initié en 2020, le partenariat avec l'association PromoSanté Île-de-France (carrefour des ressources et des pratiques en promotion de la santé), et les deux autres centres de ressources politique de la ville franciliens (Pôle ressources Ville et développement social et Ressources urbaines, ex-Centre de ressources Ville et Essonne) a permis la tenue de deux Rencontres destinées aux nouveaux·elles coordonnateur·rice·s des démarches territoriales de santé d'Île-de-France.

Initialement prévue en présenciel, la première rencontre a été divisée en deux matinées organisées en visioconférence. Sous l'intitulé « Partager les enjeux et l'actualité des démarches territoriales de santé », le premier temps commun aux coordonnateur·rice·s, à leurs élu·e·s et responsables de service en charge des questions de prévention et promotion de la santé a eu lieu le 19 mars. Après un rappel des fondamentaux de la promotion de la santé et des inégalités sociales et territoriales de santé par Agnès Sztal, chacun·e des représentant·e·s de l'ARS et de la Préfecture d'Île-de-France a présenté les enjeux de santé publique de son point de vue, ainsi que les actions proposées en faveur des quartiers prioritaires de la région. La matinée s'est terminée par une table-ronde associant professionnel·le·s et élu·e·s, illustrant les liens et les coopérations nécessaires pour construire une politique locale de santé. Le second temps, réservé aux coordonnateur·rice·s et intitulé « Soutenir la prise de fonction des coordonnateur·rice·s ASV, CLS, CLSM », a eu lieu le 9 avril. Il a permis de réfléchir aux conditions qui favorisent la prise de poste via un outil interactif : le Speed-boat (place du/de la coordonnateur·rice ; événements internes et externes qui freinent ou facilitent les prises de postes).

La deuxième rencontre a été organisée sur le même principe, mais en présenciel, sur la journée du 19 octobre.

---

**Une table-ronde associant professionnel·le·s et élu·e·s a illustré les liens et coopérations nécessaires pour construire une politique locale de santé**

---

## POLITIQUE LOCALE DE SANTÉ, ENJEUX ET RÔLE(S) DES ÉLU-E-S

**Matinée des élu-e-s (visioconférence) – 20 mars – 6 participant-e-s**

*Avec : Laurent Chambaud, directeur de l'École des Hautes Études en Santé publique (EHESP) et Fanny Pastant, chargée de mission et coordinatrice nationale des Conseils locaux de santé mentale, Centre Collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale.*

Profession Banlieue a proposé aux élu-e-s du département de participer à un temps d'échanges et de réflexion autour des enjeux de la santé publique, avec un focus sur la santé mentale. En effet, près d'un an après les élections municipales, et en pleine crise sanitaire, ces enjeux sont considérables (prévention, dépistage, accès à la vaccination...) et les attentes des habitant-e-s immenses pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de santé. Autant de défis auxquels les nouveaux-elles élu-e-s et les professionnel-le-s doivent faire face pour créer des conditions nécessaires au maintien d'une « bonne santé » (physique et mentale), apporter des ressources et des réponses aux besoins des habitant-e-s.

Pour commencer, Laurent Chambaud a rappelé que la notion de santé publique recouvre tous les efforts collectifs visant à permettre à une population d'être ou de rester en santé, chacune de ses pratiques intervenant dans différents domaines : la prévention et la promotion de la santé, la définition et l'évaluation des politiques, l'organisation du système, l'anticipation et la gestion

des crises. Il ne s'agit pas d'une discipline, mais d'un « carrefour » de disciplines – épidémiologie, modélisation, économie quantitative, géographie quantitative, sociologie, anthropologie, psychologie, droit, sciences de gestion... –, chacune apportant ses connaissances pour mieux comprendre la complexité des problèmes de santé. Avec la crise de la Covid-19, on ne pense qu'au virus, mais pour Laurent Chambaud, il faut aller au-delà en prenant aussi en compte deux autres éléments que sont l'hôte (l'humain) et l'environnement. Si la crise sanitaire a mis en exergue et creusé les inégalités sociales et territoriales de santé que subissent en particulier les habitant-e-s des

---

**Si la crise sanitaire a mis en exergue et creusé les inégalités sociales et territoriales de santé, elle a aussi montré la pertinence de l'action publique locale et le rôle des acteur-ric-e-s de proximité**

---

quartiers prioritaires de la politique de la ville, elle a aussi montré la pertinence de l'action publique locale et le rôle des acteur-ric-e-s de proximité. C'est ce qu'a souligné Laurent Chambaud, estimant que les collectivités territoriales doivent être intégrées et présentes dans les réponses. Pour lui « un problème de santé trouve des solutions dans les politiques mises en place au niveau local », qui est crucial puisque l'on peut y conjuguer différentes politiques favorables à la santé, notamment l'urbanisme, les transports, la nutrition... Il a aussi rappelé que « la politique de santé ne doit pas être déliée des autres ».

Fanny Pastant, chargée de mission des conseils locaux de santé mentale, est revenue sur le terme de santé mentale en expliquant que l'on a toutes et tous une santé mentale, comme une santé physique, qui fluctue avec le temps. On peut, sans troubles psychiques, se sentir plus ou moins fragile à certains moments. Fanny Pastant a également rappelé que la santé mentale est touchée par un ensemble de facteurs, certains propres à notre personne et d'autres liés à la société et à l'environnement dans lequel nous vivons.

Laurent Chambaud a conclu cette matinée en soulignant que les élu-e-s locaux-ales peuvent

saisir l'opportunité de cette crise pour travailler sur la santé de leurs concitoyen-ne-s, en n'oubliant pas de faire le lien entre santé publique et santé mentale. Ce qui n'est évidemment pas simple, mais nécessite de commencer par des actions et une ambition raisonnable, de façon à monter progressivement en expertise et à démontrer que les choses peuvent bouger.

### RÉUNIONS DÉDIÉES DES COORDONNATEUR·RICE·S SANTÉ

**1<sup>er</sup> mars, 6 mai, 16 septembre et 7 décembre – visioconférence et présenciel – 42 participant-e-s**

En dehors des instances de travail en lien avec les questions de santé, des réunions rassemblant les coordonnateur-ric-e-s Atelier santé ville (ASV) sont régulièrement organisées. Depuis 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, ces réunions d'information rassemblent l'ensemble des professionnel-le-s des démarches territoriales de santé du département : ASV, contrat local de santé (CLS) et conseil local de santé mentale (CLSM). À chaque séance, c'est une ville différente qui accueille ces réunions.

La première réunion de l'année a eu lieu en mars et en visioconférence. Quentin Etienne, chef du service du pôle prévention et coordonnateur ASV/CLS, a présenté la direction santé de la ville de Bobigny et l'organisation du CLS et de l'ASV, ainsi que le lien avec la politique de la ville. Les échanges ont ensuite porté sur la baisse de fréquentation des centres de vaccination (hors Covid) constatée par les professionnel-le-s présent-e-s et par l'équipe du bus départemental de santé dentaire.

La réunion de mai a également eu lieu en visioconférence. Marion Aubin, chargée de mission santé publique en charge du CLS à Livry-Gargan, a d'abord présenté des données sur l'état de santé des habitant-e-s de la commune, l'organisation du service santé et de la mission handicap ainsi que sur le CLS. Un échange a ensuite eu lieu entre Thierry Le Cras, chef de la mission Ville à la Préfecture de la Seine-Saint-Denis, Clara Denoyelle, chargée de mission, et les participant-es. L'objectif était de partager des éléments et des réflexions sur les politiques de santé au sein des quartiers prioritaires du département.

En septembre, la réunion a pu se tenir en présenciel à Montreuil. Barbara Perelman, coordonnatrice ASV et CLS, a présenté le diagnostic santé réalisé en 2018, ainsi que l'organisation de la santé au sein de la ville. Coumba Soumaré, chargée de mission santé communautaire, a fait un focus sur les actions d'« aller vers », notamment dans les foyers de travailleurs migrants. Un point détaillé a aussi été effectué sur le centre de vaccination, et divers sujets thématiques ont été évoqués : mutuelle communale, précarité menstruelle, recyclage des masques...

En décembre, la réunion a eu lieu à Épinay-sur-Seine. Sylvie Rocher, coordonnatrice ASV et CLS, a présenté la commune, l'ASV et la structuration du CLS. Afeef Dehissy, chargée de mission ASV/CLS, a expliqué la stratégie de la ville, qui a mis en œuvre trois actions différentes de prévention bucco-dentaire. Après quoi Deborah Touati, coordonnatrice du CLSM, a exposé les réflexions en cours à propos de la création d'un poste de médiation santé, suite à l'expérimentation d'un point info santé au sein du Pôle social d'un quartier prioritaire.

Parallèlement à ces réunions, un groupe technique constitué de plusieurs coordonnateur-ric-e-s se réunit régulièrement pour mettre à jour un outil numérique partagé, créé en mai 2020 via un Google Drive. Objectifs : mutualiser, centraliser et organiser des ressources, et faciliter l'accès à toutes et à tous, y compris à des partenaires locaux. Les nouveaux documents mis en ligne sont indiqués dans le compte-rendu de chaque réunion.

## VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

**Formation – 16 et 17 juin, 11 et 12 octobre, 9 décembre 2021 ; 10, 11 et 12 janvier 2022**  
**– visioconférence et présenciel – 91 participant-e-s**

Dans un contexte social et politique marqué par les tensions et les crispations autour du fait religieux, la laïcité est souvent mal comprise. Pour contribuer aux besoins des acteur·rice·s de la politique de la ville de se construire des repères, Profession Banlieue déploie le plan de formation Valeurs de la République et laïcité (VRL) à destination de l'ensemble des professionnel·le·s de « première ligne » en contact direct avec les publics : cadres intermédiaires et professionnel·le·s de terrain, agent·e·s d'accueil, animateur·rice·s, éducateur·rice·s, médiateur·rice·s, travailleur·euse·s sociaux·ales, conseiller·e·s citoyennes, professionnel·le·s de structures d'insertion ou des missions locales de la Seine-Saint-Denis.

Le plan de formation Valeurs de la République et laïcité propose une approche à la fois juridique et pratique.

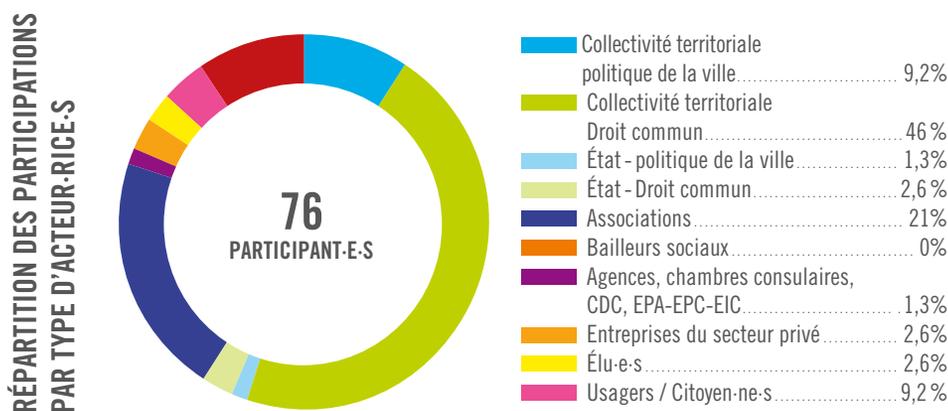
Concrètement, il s'agit de présenter les repères historiques, le « socle » et le cadre juridiques des valeurs de la République et du principe de laïcité, mais aussi de confronter la diversité des pratiques professionnelles des participant·e·s, notamment en s'appuyant sur des cas pratiques et des mises en situations professionnelles.

En 2021, Profession Banlieue a animé trois sessions de formation :

- › une formation N3 des acteur·rice·s de terrain en distanciel,
- › une formation N3 des acteur·rice·s de terrain en présenciel,
- › une formation N2 de formateur·rice·s du plan VRL en présenciel (initialement prévue fin 2021 et reportée en janvier 2022, elle a été co-animée avec Jérôme Desbois, chef de projet au sein de l'association ARC-EA et formateur de formateurs VRL).

Enfin, le 9 décembre, Profession Banlieue a co-animé avec les centres ressources franciliens la journée de sensibilisation au plan VRL destinée à tou·te·s les professionnel·le·s de la politique de la ville et organisée par la Préfecture de Région Ile-de-France.

# 1.7 Transitions et développement durable



## POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES À DESTINATION DES QUARTIERS POPULAIRES : POURQUOI FAUT-IL CHANGER D'APPROCHE ?

**Matinée (visioconférence) – 14 janvier 2022 – 37 participant·e·s**

Avec : *Hadrien Malier*, doctorant à l'EHESS et à l'Université de Bourgogne ; *Fatima Ouassak*, politologue, cofondatrice du collectif Front de mères et porte-parole de la Maison Verdragon, Bagnolet ; *Véronique Ragusa Bartolone*, directrice de l'environnement et de l'écologie urbaine, EPT Est Ensemble ; *Audrey Saunion*, directrice de la relation aux usagers et de la logistique, EPT Est Ensemble .

Depuis l'entrée de l'écologie dans les institutions politiques, le paradigme semble être le même : agir sur le consommateur, sur l'individu, sur son mode de vie. Pourtant, ces méthodes sont aujourd'hui remises en cause car considérées comme inopérantes, voire tendant à accroître le fossé entre les populations ayant les moyens financiers de changer leurs habitudes de consommation et celles, plus modestes et populaires, pour lesquelles ces éco-gestes peuvent au contraire être perçus comme des injonctions synonymes de dégradation de leurs conditions de vie.

L'idée d'éco-geste (techniques d'économie d'eau, d'énergie, de gestion des déchets) est apparue dans les années 1960 avec les premiers mouvements citoyens écologistes. Cette sensibilisation aux petits gestes du quotidien est pensée comme une porte d'entrée sur les questions environnementales. Dans l'optique d'en faire un mouvement populaire, de nombreuses actions sont menées à destination des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Pour autant, ces mesures ont pu provoquer une forme de rejet chez une partie de la population. Une prise de conscience s'opère donc, dans le monde de la recherche comme dans la société civile et au sein des collectivités, sur la nécessité de changer d'approche dans les politiques environnementales.

À partir des années 1990-2000 se sont développées diverses politiques destinées à promouvoir la consommation durable et à faire changer les comportements des consommateur·rice·s. Le chercheur Hadrien Malier nous montre comment ce nouveau paradigme de l'écologie autour des engagements individuels, appelé aussi « réforme écologique des modes de vie » (et fortement influencé par la psychologie sociale, les sciences de communication et le marketing), a cadré et structuré des représentations de consommation en fonction des classes sociales, désignant les classes populaires comme « mauvais consommateurs ». Il s'est ensuivi une politique de sensibilisation aux éco-gestes à destination des habitant·e·s des quartiers populaires, invité·e·s à réduire leur impact carbone, alors même que certaines personnes se trouvent dans des situations de privation. Une partie grandissante des acteur·rice·s de l'écologie prennent aujourd'hui du recul sur ces politiques individualistes, qui produisent des représentations disqualifiantes des classes les plus pauvres.

L'EPT Est Ensemble s'inscrit dans cette volonté de repenser la construction de politiques environnementales structurelles à partir d'un ensemble cohérent de politiques publiques et d'actions portées au niveau national, local et individuel. Cette cohérence passe par la prise en compte des attentes et des besoins des citoyen·ne·s à partir de la Convention citoyenne du climat de l'EPT. Il s'agit notamment de faire ressortir les représentations locales sur le changement climatique, afin de partager une culture commune sur ces transformations et leurs conséquences. L'objectif est de construire un plan climatique pour l'EPT à partir des résultats de la convention.

À l'échelle locale, des initiatives essaient également de changer les représentations des classes populaires vis-à-vis des questions environnementales, mais aussi de montrer combien il est important d'adapter les politiques écologiques aux conditions de vie et aux spécificités locales.

C'est ce qu'illustre le cas de la maison de l'écologie populaire Verdragon, à Bagnolet, dont Fatima Ouassak a présenté les fondements. Tout a commencé par une lutte locale de mères, qui cherchaient à obtenir des repas végétariens pour leurs enfants dans les cantines scolaires. Structurées par la suite à travers le syndicat Front de mères, ces habitantes ont été confrontées aux représentations des classes populaires vis-à-vis de l'écologie, invoquées pour dénigrer leurs revendications. D'où l'idée de créer une « maison » ayant vocation à penser et promouvoir une écologie politique propre aux quartiers populaires et à la Seine-Saint-Denis.

---

**Des initiatives essaient de montrer combien il est important d'adapter les politiques écologiques aux conditions de vie et aux spécificités locales**

---



Le 6b à Saint-Denis

## TIERS-LIEUX, QUARTIERS POPULAIRES ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

**Journée – 28 septembre – 39 participant-e-s**

*Avec : Marion Boespflug, doctorante en géographie, laboratoire LADYSS, Université Paris 1- ; Carine Camors, socio-économiste à L'Institut Paris Région ; Faisal Daaloul, coordinateur des actions et relations au territoire, Ateliers Médicis, Clichy-sous-Bois, Montfermeil ; Mark Gore, chef de projet Campus Médicis et « Transat », Ateliers Médicis ; Idir Igoudjil, responsable du pôle numérique, Le Pôle S, Pantin ; Enora Postec, architecte, membre de Joli Mai, Saint-Ouen-sur-Seine ; Axelle Poulaillon, responsable de la marque de territoire internationale « Seine-Saint-Denis », Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.*

Devenus l'une des priorités des politiques régionales, les tiers-lieux fleurissent dans les quartiers populaires. La Région Île-de-France soutient fortement leur développement et encourage leur création dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Remplissant des fonctions diverses (ressourcerie, épicerie solidaire, espace de co-working, Fablab, espace événementiel, etc.), les tiers-lieux contribueraient au développement social, économique et urbain des territoires. Toutefois, le concept reste encore assez flou pour beaucoup d'acteur-ric-e-s du développement local ; certains tiers-lieux peuvent être perçus comme favorisant le processus de gentrification, d'autres comme participant au développement local.

Aujourd'hui, on compte environ 150 tiers-lieux recensés dans la Seine-Saint-Denis, aux caractéristiques très variées. Que trouve-t-on derrière cette appellation ? La journée co-organisée par Profession Banlieue, le PHARES (réseau d'économie sociale et solidaire) et A+ c'est mieux (réseau de tiers-lieux franciliens) a donné l'occasion de livrer des clés de lecture sur leurs missions, les facteurs permettant leur participation au développement territorial et leur intégration dans des quartiers populaires.

En quoi les tiers-lieux se distinguent-ils des équipements sociaux historiques implantés dans les quartiers ? Quelles sont les populations qui les « consomment » dans les quartiers politique de la ville ? Comment les porteur-euse-s de tiers-lieux travaillent-ils-elles avec les habitant-e-s pour faciliter leur appropriation ?

### **Table-ronde 1 – Lever les idées reçues sur l'essor des tiers-lieux en Seine Saint Denis**

Carine Camors, socio-économiste à L'Institut Paris Region, a rappelé les prémices des tiers-lieux. Ceux-ci étant envisagés initialement comme des lieux de travail permettant de limiter les déplacements pendulaires, la Région Île-de-France avait fixé un objectif de 2 000 tiers-lieux en 2020 ; on en compte aujourd'hui 1 900. Pour autant, leurs activités se sont diversifiées. Seuls 30 % d'entre eux ne sont plus uniquement des lieux de travail, 20 % sont des lieux culturels et 20 % remplissent des missions de service public. Cette diversité démontre qu'il est difficile de parler d'un modèle unique de tiers-lieux, d'autant que ce recensement n'est pas exhaustif ; un certain nombre de lieux refusent d'être associés à ce concept et à son réseau, développant leur propre vision de ce en quoi peut consister un lieu alternatif. D'autres, encore, ne connaissent même pas ce concept, ni son réseau. Dans la Seine-Saint-Denis, les tiers-lieux se concentrent principalement en bordure de Paris, zone en gentrification ; ils sont rares au nord et à l'est du département.

Malgré cette hétérogénéité, un certain nombre de caractéristiques communes se dégage. Les tiers-lieux sont le plus souvent des structures éphémères hébergeant plusieurs activités et mutualisant ressources et compétences. En général, elles revêtent aussi une dimension expérimentale en termes de gouvernance, de modèles économiques et de cohabitation d'activités. Comme cela s'est observé notamment lors de la crise de la Covid-19, durant laquelle un certain nombre de tiers-lieux ont accueilli des cantines solidaires et des points de distribution de nourriture pour les plus démunis, ces modèles hybrides ont une forte potentialité d'adaptation.

### **Table-ronde 2 – Les tiers-lieux comme outils de développement local et territorial**

Les interventions des Ateliers Médicis (Clichy-sous-Bois), du PoleS (Pantin) et du Joli Mai (Saint-Ouen-sur-Seine) ont montré la potentielle dimension d'intérêt général et de développement local des tiers-lieux. Il en ressort que le réseau des tiers-lieux facilite l'ancrage territorial à travers le tissu d'acteur-ric-e-s locaux-les (centres sociaux, espaces de vie sociale, etc.) et l'intégration des activités hébergées dans le développement local et territorial.

Le Joli Mai en fournit un bel exemple. À Saint-Ouen-sur-Seine, un collectif d'habitant-e-s a proposé à la municipalité de créer un café associatif dans le local d'un ancien bar fermé depuis 5 ans. Dès le départ, le collectif a eu la volonté d'ouvrir le Joli Mai à des associations ne disposant pas de local, l'idée étant d'en faire un lieu participatif d'entraide et de partage. Le dispositif « espace de vie social » de la CAF a permis au collectif d'obtenir le budget nécessaire à la rénovation du

---

**Les tiers-lieux sont le plus souvent des structures éphémères hébergeant plusieurs activités et mutualisant ressources et compétences**

---

local. Diverses activités cohabitent ainsi : un espace ouvert, un autre dédié à l'accueil des enfants et une cuisine professionnelle utilisée notamment par quatre associations faisant de la cuisine pour des réfugiés. Le Joli Mai organise également deux événements culturels « hors les murs » : un carnaval en hiver, et un grand bal en été.

### Temps de réflexion collective : le World café

Ce dernier temps de réflexion collective avait pour objectif de définir ce qu'est un « tiers-lieu idéal ». Selon les participant-e-s, il doit favoriser la mixité sociale, impliquer l'ensemble des habitant-e-s, participer au développement de son environnement proche et créer des espaces d'émancipation. Pour s'approcher de ces objectifs, trois leviers d'action semblent essentiels :

- › prendre en charge des besoins et enjeux de proximité, afin de participer pleinement au développement local et pour éviter d'être moteur de gentrification,
- › rejoindre le tissu d'acteur-ric-e-s sociaux-ales de terrain pour mutualiser les ressources, la prise en charge des besoins et les dynamiques locales,
- › s'inscrire dans la durée, facteur indispensable d'implantation dans un territoire et d'implication des habitant-e-s.



World café au 6b à Saint-Denis

CHAPITRE

2

***MISSIONS  
D'ACCOMPAGNEMENT  
ET SOLLICITATIONS***

## 2.1 Éducation

### PRINTEMPS DES CITÉS ÉDUCATIVES

#### 25 mai au 4 juin – visioconférences

Dernière génération des dispositifs d'éducation prioritaire, les Cités éducatives ont vu le jour en 2019. Elles reposent sur deux nouvelles logiques :

- › les alliances éducatives, qui visent à rassembler au sens très large les acteur·rice·s de l'éducation d'un territoire autour d'une « troïka » (gouvernance rassemblant l'État, l'Éducation nationale et une collectivité territoriale),
- › une prise en compte du parcours de l'enfant, dès sa naissance et jusqu'à 25 ans.

Profession Banlieue, qui réalise un travail de veille sur ce dispositif, est invitée en tant qu'observateur aux revues de projet organisées par la Préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Au plan national, Profession Banlieue a participé au « Printemps des Cités éducatives », qui s'est tenu du 25 mai au 4 juin et a fait suite à la « Rentrée des Cités éducatives » organisée en 2020 par l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT). Les centres de ressources politique de la ville ont été sollicités pour l'animation et la capitalisation des expériences relatées par les Cités éducatives lors de cet événement.

Le Printemps des Cités éducatives s'inscrit dans une volonté de transmission, de valorisation et de capitalisation d'expériences entre « anciennes » et « nouvelles » Cités éducatives. À ce titre, Profession Banlieue soutient les acteur·rice·s du territoire en relayant les demandes de capitalisation de l'ANCT et en apportant son soutien à la réalisation des documents de capitalisation. Profession Banlieue relaie aussi les expériences séquano-dionysiennes dans les réseaux nationaux, participant ainsi au repérage des expertises locales, notamment sur les thèmes du numérique, de la médiation scolaire et de la co-éducation. Pour rappel, la Seine-Saint-Denis compte 9 Cités éducatives, dont 4 ont reçu leur labellisation en 2021.

## SYMPOSIUM PETITE ENFANCE : QUELLES RECHERCHES POUR QUELLES POLITIQUES TERRITORIALES ?

**Vendredi 3 décembre – Maison de Sciences de l'Homme de Paris Nord**

Organisé conjointement par le laboratoire EXPERICE, l'université Sorbonne Paris Nord et le Pôle Innovation Petite enfance et Parentalité du Département de la Seine-Saint-Denis, ce symposium avait pour objectif de faire dialoguer recherche et arènes publiques dans la définition et la négociation des politiques territoriales pour la petite enfance. Il s'agissait de penser comment les travaux de recherche se tissent avec des politiques locales en train de se construire, remettant en jeu les frontières instituées entre différentes catégories d'acteur-ric-e-s (chercheur-e-s, expert-e-s, cadres territoriaux-ales, élu-e-s, professionnel-le-s, habitant-e-s, associations, etc.), au cours d'un travail conjoint.

Profession Banlieue est intervenue lors de la table-ronde consacrée à la capitalisation des recherches autour des questionnements suivants : quel partage de la capitalisation sur les territoires ? Quels effets attendus, en lien avec la formation des professionnel-le-s, sur le travail en réseau et la mobilisation des acteur-ric-e-s de terrain ?

## 2.2 Médiation sociale / culture / cohésion sociale / participation

### LAFÉDÉ – FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS DE MÉDIATION SOCIALE ET CULTURELLE D'ÎLE-DE-FRANCE

La participation de Profession Banlieue au Conseil d'administration de La Fédé donne l'opportunité de croiser les sujets abordés par le réseau des professionnel-le-s de la médiation sociale et celui de la politique de la ville. À ce titre, le déploiement des Cités éducatives et la continuité scolaire ont été des sujets importants de l'année 2021. Profession Banlieue et La Fédé ont proposé au réseau des associations de médiation de s'interroger sur l'évolution de la médiation école et familles sous le double effet des Cités éducatives, dernier dispositif de l'éducation prioritaire, et de la crise sanitaire. En effet, si l'Éducation nationale note que les relations école-familles ont connu une amélioration du fait de la crise, il nous importait de croiser cette affirmation avec l'observation et l'analyse des médiatrices qui interviennent auprès des familles populaires en quartiers politiques de la ville.

Un temps de réflexion a été proposé aux membres de La Fédé le 28 avril ; huit associations ont répondu.

Sur le volet des relations entre les familles et l'école, les associations réalisent un travail d'information en direction des familles et d'accompagnement lors des temps forts de la scolarité (orientation, accompagnement individuel lors des procédures disciplinaires, accueil des 6<sup>ème</sup>...), mais aussi d'animation de temps de sensibilisation sur les écrans, de formation des professeur-e-s à l'interculturalité, d'interprétariat... Par ailleurs, les professionnel-le-s de ces associations constatent

que certaines associations de parents d'élèves reproduisent des mécanismes de ségrégation : les parents les mieux dotés socialement y sont sur-représentés, et les familles en difficulté peinent à trouver des relais pour résoudre les problèmes rencontrés par leurs enfants.

Sur le volet de la réussite éducative, les associations de médiation ont développé des relations avec les PRE et participent parfois aux équipes pluridisciplinaires de soutien.

Enfin, les professionnel-le-s constatent que la crise sanitaire a eu pour effet prévisible d'augmenter le nombre de demandes d'accompagnement pour accéder aux supports numériques de l'école (utilisation du logiciel Pronote, consultation des mails, impressions, téléchargements de fichiers...). Malgré ces contraintes techniques, ils-elles confirment l'amélioration des relations école-familles mentionnée par l'Éducation nationale pendant le confinement et témoignent de l'étonnement des familles suite à l'évolution de la posture professionnelle des enseignant-e-s ; étonnement qui a évolué vers de la reconnaissance et un sentiment de s'être rapproché de l'institution.

## FRANCE MÉDIATION

France Médiation, réseau national des médiateur-ric-e-s sociaux-ales, a été créé le 19 mai 2008. Profession Banlieue, qui a été associée à cette création et fait partie du conseil d'administration, a veillé à ce que la médiation sociale et culturelle y ait toute sa place.

Les objectifs de France Médiation rejoignent ceux de Profession Banlieue et de La Fédé (voir ci-dessus), notamment sur la reconnaissance du métier de médiateur-ric-e social-e et la volonté d'en professionnaliser les emplois.

Le réseau poursuit plusieurs objectifs :

- › fédérer et représenter l'ensemble des dispositifs de médiation sociale, publics, parapublics et privés, qui souhaitent promouvoir la médiation sociale sur leur territoire ;
- › favoriser le développement et la reconnaissance de la médiation sociale en favorisant les échanges de savoirs et de pratiques entre adhérent-e-s ;
- › faciliter l'accès à toutes les formes de connaissance et de savoir-faire sur les différents domaines touchant à la médiation sociale, par des publications, des recherches, des formations professionnelles et des démarches d'évaluation.

En 2021, les travaux du conseil d'administration ont principalement porté sur :

- › le travail autour de l'homologation de la norme métier Afnor « médiation sociale »,
- › la proposition de loi sur la médiation sociale déposée à l'Assemblée nationale,
- › la mission parlementaire confiée par le Premier ministre à Patrick Vignal, député de l'Hérault, afin d'établir un état des lieux de la mise en place des dispositifs de médiation sociale et de mener une réflexion sur l'opportunité de créer un réseau national de « négociateur-ric-e-s de proximité ».

En avril 2021, lorsqu'elle a annoncé la mobilisation de 600 éducateur-ric-e-s et médiateur-ric-e-s pour constituer des « bataillons de la prévention » de la délinquance juvénile, la ministre de la ville a jeté un trouble au sein des associations de médiation sociale. Une forme de confusion avec ce qui relève de la prévention de la délinquance conduirait en effet à appauvrir la définition de la médiation sociale. La création, en 2016, de la norme métier Afnor, à laquelle France Médiation avait contribué, visait justement à fixer un cadre professionnel commun grâce à un texte de référence. En tant que membre du conseil d'administration, Profession Banlieue participe à la réflexion en cours pour réaffirmer le rôle que jouent les médiateur-ric-e-s en termes de maintien et de création du lien social, de participation des habitant-e-s ou d'engagement citoyen.

## NUMÉRIQUE EN COMMUN(S) : LE NEC DE LA SEINE-SAINT-DENIS

**6, 7 et 8 décembre – Montreuil**

Initié par l'État, Numérique en commun(s) – ou NEC – est un rassemblement des acteur·rice·s de la médiation numérique : médiateur·rice·s, collectivités, entreprises, etc. En 2021, une édition locale était déclinée pour la première fois en Seine-Saint-Denis. Ce NEC local était porté par le Hub Francil'in, GIE qui a pour objet d'impulser et de mutualiser les stratégies d'inclusion numérique.

Dans la continuité du groupe de travail mené sur l'exclusion/inclusion numérique, et sur une demande du Hub Francil'in, Profession Banlieue a co-animé une table-ronde consacrée au thème « L'inclusion numérique dans les territoires : des lieux et des formats à découvrir ». La pertinence d'un travail partenarial s'est confirmée lors de cet atelier. L'approche thématique du Hub, qui possède une large vision du réseau des acteur·rice·s du numérique, s'enrichit de ce qu'apporte Profession Banlieue en matière de proximité avec les territoires et de connaissance des acteur·rice·s de la politique de la ville.

Lors de cet atelier, les professionnel·le·s du territoire ont réaffirmé combien l'interconnaissance des acteur·rice·s est importante pour améliorer la cohérence des interventions et voir se dessiner un « parcours » d'inclusion des bénéficiaires. Dans cette recherche, la cartographie est un outil essentiel, mais qui ne se suffit pas à lui-même. Elle nécessite une actualisation et une animation du réseau des acteur·rice·s. L'analyse des besoins des habitant·e·s fait apparaître que « c'est l'usage qui révèle le besoin en formation ; les publics ne se déclarent pas en difficulté ». De fait, les acteur·rice·s de l'inclusion numérique sont confronté·e·s à la difficulté de parvenir à orienter la personne vers une offre de formation au moment où elle reconnaît son besoin et dispose d'un contexte favorable à l'entrée en formation. Les participant·e·s de la table-ronde insistent également sur la nécessité de procéder à une analyse de l'offre. Dans la Seine-Saint-Denis, l'offre de formation au numérique est marquée par son caractère éphémère, une partie de l'offre étant constituée de stages ponctuels de quelques semaines.

## BANLIEUE CAPITALE 2028 – CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE

**20 janvier, 10 février, 10 mars et 6 avril – visioconférences**

Un collectif de citoyen·ne·s venu·e·s de multiples horizons – culture, aménagement urbain, arts, journalisme, recherche, transition écologique, éducation, action sociale... – s'est donné pour objectif de faire de la banlieue parisienne la prochaine capitale européenne de la culture, en 2028. Une cinquantaine de villes et 250 partenaires ont rejoint la démarche. Profession Banlieue a participé aux réunions de préfiguration de la candidature. À travers ce projet, le collectif souhaite œuvrer à la production de nouveaux imaginaires qui reconnaissent le patrimoine des territoires, des personnes qui le composent et de leurs identités. Inscrit dans des luttes séculaires et très actuelles – celles de l'histoire sociale et migratoire, de l'éducation populaire, de l'accès au droit, de l'émancipation –, il entend revisiter les enjeux centre/périphérie, mais également réinventer des processus d'inclusion, de démocratie, de coopération entre les territoires, dans un contexte de rivalités et de concurrence accrues entre les espaces, les individus et les énergies.

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ALPHABÉTISATION À SAINT-DENIS : RENCONTRE DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA LINGUISTIQUE DIONYSIENNE

**8 septembre – Saint-Denis**

Profession Banlieue a participé à la première édition de la journée des langues 2021, qui a été initiée par la ville de Saint-Denis et a réuni l'ensemble des acteur·rice·s de l'alphabétisation

impliqué-e-s sur le territoire, constituant une première étape à la relance du groupe de travail « coordination linguistique » à l'échelle de la ville et de l'EPT Plaine Commune.

En 2020-2021, entre les confinements, les mesures sanitaires, les couvre-feux, les restrictions sur les réunions et l'accès aux salles, auxquels s'est ajoutée une perte importante de bénévoles, les associations d'alphabétisation et de français langue étrangère (FLE) ont été fortement fragilisées. Beaucoup ont dû suspendre tout ou partie de leurs activités. La journée des langues a permis de faire un « point d'étape » avec ces structures et de soutenir la conduite de leurs actions, ainsi que la valorisation de l'offre d'apprentissage auprès du public allophone.

## 2.3 Santé

Depuis plusieurs années, Profession Banlieue participe à l'animation des réseaux d'échanges et de qualification relatifs aux questions de santé publique. À l'échelle de l'Île-de-France, le centre de ressources joue un rôle particulier de production et de diffusion des connaissances concernant la prise en compte des inégalités sociales et territoriales de santé, avec des publications et des ateliers de travail consacrés aux problématiques de santé dans les quartiers prioritaires. Sa participation aux différents réseaux et instances de pilotage contribue à enrichir la réflexion partenariale et à améliorer la prise en compte des besoins de qualification des professionnel-le-s.

### LES GROUPES DE TRAVAIL DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

Même si la crise sanitaire et la mobilisation des professionnel-le-s de l'Agence régionale de santé (ARS) et des collectivités territoriales ont bousculé le rythme et la forme des réunions, des échanges réguliers ont eu lieu.

#### ARS - Délégation départementale de Seine-Saint-Denis

**Le 11 mai**, aux côtés des référent-e-s des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) et des Contrats locaux de santé (CLS) de la Seine-Saint-Denis, Profession Banlieue a participé à une visioconférence d'information et d'échanges sur les dispositifs de lutte contre l'épidémie de Covid et les outils mis en place par l'ARS.

**Le 3 juin**, un webinaire d'information a été co-organisé par la Préfète déléguée pour l'égalité des chances et la Délégation départementale de l'ARS sur la campagne de vaccination, qui était ouverte depuis fin mai à tous les 18-49 ans.

**Le 11 octobre**, un second webinaire, destiné aux agents de l'État en charge de la politique de la ville (délégué-e-s du préfet et bureaux d'arrondissement), aux chef-fe-s de projets politique de la ville et aux coordonnateur-ric-e-s des ateliers santé ville, a été co-organisé par la mission Ville de la Préfecture de la Seine-Saint-Denis et la Délégation départementale. Il était dédié à des échanges sur la thématique « prévention santé et accès aux soins », dans le cadre de la programmation des contrats de ville pour 2022.

### ARS Île-de-France

**Le 1<sup>er</sup> février 2021**, Profession Banlieue a participé au Comité de pilotage régional Contrat local de santé (CLS) qui s'est tenu en visioconférence. Il s'agissait de faire un point sur la contribution des CLS à la campagne « Stop Covid Ensemble » menée par l'ARS, sur la mission d'accompagnement des coordonnateur-riche-s menée par l'association Promosanté Île-de-France et sur la situation générale des CLS au 1<sup>er</sup> janvier.

**De janvier à juin**, dans le cadre de « Stop Covid Ensemble », le centre de ressources a participé à des web conférences régulières aux côtés d'associations, des services santé et d'hygiène des collectivités territoriales et des coordonnateur-riche-s d'Île-de-France. Ces temps d'échanges ont permis d'apporter un appui à l'animation de stratégies locales de lutte contre la Covid-19, d'adapter les messages et outils de communication aux besoins soulevés et d'assurer la continuité et l'efficacité du travail de médiation et de sensibilisation à la Covid-19.

Par ailleurs, le réseau francilien des centres de ressources politique de la ville a publié deux articles dans l'infolettre hebdomadaire diffusée à l'ensemble des partenaires locaux de la région : « Paroles d'acteur-riche-s de terrain sur les questions de surpoids et d'obésité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville » (Édition spéciale du 28 mai 2021) et « Contribuer à l'animation de réseaux d'acteur-riche-s, le réseau francilien des centres de ressources » (Infolettre n°34 du 23 juin 2021).

### L'ACADÉMIE POPULAIRE DE LA SANTÉ

En octobre 2020, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, en partenariat avec la Fondation BNP Paribas, lançait l'Académie populaire de la santé, dispositif dédié à l'éducation à la santé et à la construction d'outils de communication pensés par et pour les habitant-e-s de la Seine-Saint-Denis. L'idée est d'amener une promotion d'habitant-e-s et de professionnel-le-s à devenir des « ambassadeur-riche-s » de santé au sein de leurs cercles sociaux. Profession Banlieue a été associée à cette démarche et a participé au comité de pilotage du 11 mai.

### FABRIQUE TERRITOIRES SANTÉ



Fabrique Territoires Santé s'adresse à l'ensemble des acteur-riche-s parties prenantes dans la fabrique de dynamiques territoriales de santé sur tout le territoire français, y compris les territoires ultramarins, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires ruraux. Fabrique Territoires Santé a pour ambitions :

- › de créer du lien, rassembler les énergies et les initiatives afin de constituer un réseau national référent pour les acteur-riche-s locaux-ales, régionaux-ales et nationaux-ales ;
- › de favoriser la qualité des programmes et des projets menés sur les territoires ;
- › de constituer une force de propositions et de ressources pour la recherche, l'innovation et l'expérimentation dans le cadre des dynamiques territoriales de santé ;
- › de construire et produire des plaidoyers pour une conception ouverte de la promotion de la santé sur les territoires.

Profession Banlieue est administrateur de l'association depuis sa création en 2011. En 2016, le centre de ressources a intégré le bureau de l'association et y assure la fonction de trésorier. Il s'agit d'un investissement important dans la vie de cette structure, à travers la participation à plus d'une vingtaine de réunions officielles (conseil d'administration, bureau, assemblée générale, séminaire, groupe de travail) ainsi qu'à plusieurs réunions d'appui autour des questions comptables et budgétaires, et en 2021 autour de la refonte du site Internet lancée en juin.

Profession Banlieue, en tant qu'administrateur, participe depuis 2019 à un groupe de travail

national de lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques organisé par le bureau santé mentale de la Direction générale de la santé. Après l'élaboration en 2020 du « GPS Anti-Stigma », outil-guide pour les personnes ou organismes souhaitant agir contre la stigmatisation en santé mentale mis en ligne sur le site du Psycom, les réflexions se sont poursuivies en 2021 avec la rédaction d'une brochure « Santé mentale dans la Cité » destinée aux élu-e-s et agent-e-s des collectivités territoriales. Elle a été présentée au Congrès des maires en novembre et sera diffusée par routage aux communes de plus de 5 000 habitants.

Profession Banlieue représente Fabrique Territoires Santé au comité de pilotage de l'Académie populaire de la santé, créée par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

### PROMOSANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

Initié en 2020, le partenariat avec l'association PromoSanté Île-de-France (carrefour des ressources et des pratiques en promotion de la santé) et les deux autres centres de ressources politique de la ville franciliens (Pôle ressources Ville et développement social et Ressources urbaines, ex-Centre de ressources Ville et Essonne) a permis d'organiser deux Rencontres destinées aux nouveaux-elles coordonnateur-riche-s des démarches territoriales de santé d'Île-de-France (voir 1.6).

Profession Banlieue participe également à un sous-groupe rassemblant plusieurs coordonnateur-riche-s de la région et chargé de mettre à jour « La Boussole de la démarche locale en santé », outil issu d'une Journée régionale organisée par le Collectif Santé Ville Île-de-France en 2017 et dont la dernière actualisation datait de 2019. La version 2021 sera systématiquement envoyée à tout-e nouveau-elle professionnel-le du territoire.

### WEBINAIRE EKOPOLIS

#### 9 décembre

« Les enjeux de santé dans les quartiers prioritaires : quelles réponses de l'urbanisme ? » : tel était le sujet du webinaire organisé le 9 décembre par Ekopolis, pôle de ressources francilien pour la construction et l'aménagement durable.

Aux côtés de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), de l'ARS Île-de-France et de Fabrique Territoires Santé, Profession Banlieue a apporté son expertise de la politique de la ville. Il s'agissait d'explorer les solutions que peut apporter l'urbanisme pour répondre aux enjeux de santé dans les quartiers prioritaires, marqués par de fortes inégalités sociales et territoriales de santé et dont la crise sanitaire est venue réaffirmer les vulnérabilités.

## 2.4 Jeunesse

### COMITÉ TERRITORIAL DU PLAN RÉGIONAL D'INSERTION POUR LA JEUNESSE DE PLAINE COMMUNE

#### 7 avril – visioconférence

Ce comité a donné l'occasion de faire un point d'actualité sur le Prij à l'échelle de l'EPT Plaine Commune, d'échanger sur le déploiement des actions des lauréat-e-s de l'appel à projets du plan d'investissement dans les compétences « Repérer et mobiliser les invisibles », et de connaître les nouveaux-elles acteur-ric-e-s qui interviennent sur le territoire.

### CEMÉA ÎLE-DE-FRANCE – « PARLONS PLAN RÉGIONAL D'INSERTION POUR LA JEUNESSE (PRIJ), PARLONS ACCOMPAGNEMENT DE TERRAIN ET PERSPECTIVES »

#### 7 décembre – Aubervilliers

Accompagnant les référent-e-s de parcours du Prij à travers des groupes d'analyses de pratiques et de réflexions, le Ceméa Île-de-France a tenu un séminaire pour rendre compte du vécu d'accompagnement des jeunes et de ce qu'il produit sur l'évolution des pratiques professionnel-le-s d'aller vers. L'occasion était ainsi donnée de valoriser les retours d'expériences des divers-e-s acteur-ric-e-s du territoire mobilisé-e-s dans le cadre du Prij, mais aussi de les remettre en perspective à partir de travaux scientifiques, notamment ceux de la psycho-sociologue Joëlle Bordet, qui révèlent depuis de nombreuses années les aspirations et potentialités des jeunes des quartiers populaires.

## 2.5 Développement économique et emploi

### PARTICIPATION AU COMITÉ DE SUIVI DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) DE PLAINE COMMUNE

#### 1<sup>er</sup> juillet – Épinay-sur-Seine

Ce comité de suivi annuel, qui s'est tenu le 1<sup>er</sup> juillet à la Fabrique Bannier, a permis de revenir sur les 15 ans de l'appel à projets ESS de l'EPT Plaine Commune à travers les témoignages de lauréat-e-s et partenaires, et de lancer son édition 2021. Durant la matinée, les retours d'expériences d'acteur-ric-e-s de l'ESS du territoire et de la collectivité ont notamment permis d'aborder les enjeux relatifs au pouvoir d'agir et à la prise de décision des usagers et habitant-e-s dans les structures, ainsi que les dynamiques à l'œuvre sur le territoire autour de l'alimentation : projet alimentaire territorial, initiative de plateforme mutualisée de collecte/redistribution alimentaire, etc.

## **ASSOCIATION DES MAIRES D'ÎLE-DE-FRANCE (AMIF) - GROUPE DE TRAVAIL POLITIQUE DE LA VILLE**

### **7 juillet 2021 – visioconférence**

Le groupe de travail « Politique de la ville » de l'AMIF a engagé une réflexion sur la politique de l'emploi dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, concernant à la fois les mesures spécifiques de la politique de la ville et les dispositifs de droit commun. Profession Banlieue a été sollicitée, lors d'une des « matinées » de l'AMIF, pour répondre aux questionnements des élu-e-s et présenter ses missions et travaux sur les sujets économiques. Ce fut l'occasion d'échanger sur le rôle des collectivités territoriales – et plus précisément celles de l'échelon communal – dans l'animation et la création des modalités de la coopération entre les acteurs économiques de leurs bassins d'emploi. Il s'agissait également d'évoquer leur capacité à mobiliser des crédits complémentaires, que ce soit au regard des moyens financiers dédiés à la politique de la ville ou via ceux dédiés au droit commun. Profession Banlieue a enfin valorisé, lors de ce temps, les enseignements issus des travaux portant sur les économies populaires et solidaires.

## **ÉCONOMIES POPULAIRES : VULNÉRABILITÉS ET RESSOURCES**

### **21 septembre – visioconférence**

Le Club DévEco du Réseau national des centres de ressource politique de la ville (RNCPRV) – au sein duquel Profession Banlieue est investi –, le Réseau des collectivités territoriales pour une économie solidaire (RTES) et l'Observatoire national de la politique de la ville (ONPV) se sont associés dans le cadre des travaux et réflexions menés autour des économies populaires de subsistance. Cela a conduit à l'organisation d'un temps d'échange autour de la présentation du rapport 2020 de l'ONPV (« Vulnérabilités et ressources des quartiers populaires »), des premiers retours sur le chantier de travail « économie et ESS » du RTES, et du panorama des démarches locales engagées au sein du RNCPRV. Le Club DévEco a présenté les leviers susceptibles de favoriser une action publique en matière de soutien à ces économies.

## **ÉCOLE DU RENOUVELLEMENT URBAIN (ERU) - FAVORISER DES FORMES ALTERNATIVES DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES QUARTIERS**

### **20 octobre – Aubervilliers**

La formation, animée par Patrick Norynberg, expert en ESS et en politiques publiques, réunissait sur deux jours une quinzaine de professionnel-le-s œuvrant dans les politiques de renouvellement urbain des quartiers populaires (services de l'État, collectivités territoriales, bailleurs sociaux...). Profession Banlieue a participé à une table-ronde venant clôturer la formation, aux côtés des représentant-e-s du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, d'Inser'Eco93, de la régie de quartier de Saint-Denis et d'Emmaüs Habitat. Il s'agissait d'échanger collectivement autour de trois questionnements : pourquoi favoriser des formes alternatives de développement d'économie sociale et solidaire dans les quartiers en rénovation urbaine (quels enjeux, quelles plus-values au regard de la crise sanitaire, sociale et économique que nous traversons) ? Quels impacts et quels effets dans les quartiers concernés, pour les habitant-e-s, les bailleurs, la ville, etc. ? Comment mieux évaluer les activités d'insertion, d'emploi, de développement du lien social ?

## PARIS HABITAT - TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE : S'EMPARER DU CADRE EXPÉRIMENTAL POUR IMPULSER DES PROJETS ?

17 novembre 2021 – visioconférence

Dans le cadre de la candidature de territoires en politique de la ville parisiens à la deuxième vague d'expérimentation de TZCLD, la direction des Politiques sociales de Paris Habitat a organisé un webinaire destiné aux chargé-e-s de développement social urbain (DSU). Profession Banlieue ayant co-organisé, en partenariat avec l'association TZCLD, une journée dédiée à l'expérimentation en janvier 2021, le centre de ressources a accompagné la mise en lien entre Paris Habitat et l'association et co-construit le programme. Le webinaire a permis de revenir sur la pertinence de l'expérimentation pour un bailleur social en quartier prioritaire, comme levier de cohésion sociale et territoriale afin de tester des réponses à ses enjeux. Ce webinaire amorcera un travail d'ateliers opérationnels entre le DSU et La Pile (accélérateur parisien d'innovation locale pour l'emploi), qui a pour mission d'essaimer la démarche à l'échelle parisienne.

## 2.6 Laïcité

### COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE ET LAÏCITÉ

13 janvier, 14 juin et 13 décembre – visioconférences

Depuis le lancement du plan Valeurs de la République et laïcité, 10 033 personnes ont été formées ou sensibilisées en Île-de-France. La Préfecture de Région d'Île-de-France et la Préfecture de la Seine-Saint-Denis pilotent les actions des 293 formateur-ric-e-s régionaux et des 43 personnes habilitées en tant que formateur-ric-e-s de formateur-ric-e-s. Le bilan qualitatif de la mise en œuvre des formations est très satisfaisant, et en termes quantitatifs, la Seine-Saint-Denis se distingue par le fait d'être le département comptant le plus grand nombre d'agent-e-s de l'État et de collectivités territoriales dûment formé-e-s. Outre la compilation et l'analyse des remontées du nombre de personnes formées, le comité de pilotage joue un rôle de coordination et de relais d'information auprès des formateur-ric-es. Il sensibilise à l'existence de la plateforme collaborative La Grande Équipe, un site qui présente les contenus de la formation (régulièrement actualisés) et fournit des informations sur le financement.

Les objectifs de ce comité de pilotage, en 2021, étaient d'augmenter significativement le nombre d'acteur-ric-e-s formées. Et ce, en augmentant le nombre de sessions, en déclinant la formation en distanciel, en démultipliant les sessions de sensibilisations et en affirmant le rôle de l'échelon départemental.

La nouveauté introduite avec la mise en place d'une formation en distanciel de deux demi-journées ne permet pas d'atteindre tous les objectifs de la formation. En effet, suite à l'expérience conduite au sein de Profession Banlieue, il apparaît que la formation perd beaucoup en qualité et en pertinence du fait de la réduction des temps consacrés à la mise en situation professionnelle et au débat autour des représentations de la laïcité. S'il est vrai que les professionnel-le-s éprouvent des difficultés à s'engager pour une formation déclinée sur deux journées entières, à la fin de la session, beaucoup de stagiaires estiment que la durée de la formation est pertinente.

## 2.7

# Ingénierie de la politique de la ville

### COMITÉ TERRITORIAL DE LA POLITIQUE DE LA VILLE DE SEINE-SAINT-DENIS

#### 20 mai et 9 septembre – Saint-Denis

En mai et septembre 2021, la Préfète déléguée pour l'égalité des chances du département a réuni l'ensemble des élu-e-s locaux-ales au sein du « Comité territorial de la politique de la ville de Seine- Saint- Denis ». Cette instance a pour ambition d'animer la mise en œuvre du plan de relance sur le territoire et de permettre d'échanger avec les élu-e-s sur les mesures annoncées par le Premier ministre Jean Castex le 29 janvier 2021.

#### RÉPARTITION DU PLAN DE RELANCE

1. Sécurité et prévention de la délinquance (bataillons de la prévention, intervenants sociaux en commissariat...)
2. Logement et cadre de vie (abondement de l'enveloppe de l'ANRU de 2 milliards d'euros , plan de rattrapage des équipements sportifs...)
3. Éducation et petite enfance (200 cités éducatives d'ici 2022, un internat d'excellence par département...)
4. Emploi, insertion professionnelle et attractivité économique (60 cités de l'emploi en 2021, création de nouveaux postes de conseiller-e-s dans 66 agences Pôle emploi, 700 millions d'euros pour le plan « un jeune, une solution »...)
5. Cohésion sociale (reconduction des opérations Quartiers d'été, Vacances apprenantes et Quartiers solidaires en 2021...)

Au-delà de la déclinaison des mesures précitées, ces rencontres ont permis aux maires du département de rappeler les besoins des habitant-e-s et la nécessaire poursuite du rattrapage du ratio par habitant-e des crédits politique de la ville alloués à la Seine-Saint-Denis.

Le Comité territorial de septembre a permis d'aborder les questions liées à l'évaluation des contrats de ville et de présenter les mesures départementales (notamment le financement d'assistance à maîtrise d'ouvrage – AMO – pour les territoires). Profession Banlieue est intervenue lors de cette séance pour présenter les pistes d'animation départementale de l'évaluation des contrats de ville.

## **INTERVENTION HABITAT SOCIAL POUR LA VILLE - « LA SOLIDARITÉ ET LE LIEN SOCIAL À L'ÉPREUVE DE LA CRISE SANITAIRE ET DU CONFINEMENT »**

**17 juin – visioconférence**

Le réseau Habitat social pour la ville (HSV), qui réunit des organismes HLM pour favoriser le partage d'expériences, a organisé cette rencontre, à laquelle Profession Banlieue a été invitée pour présenter la contribution « Quartiers populaires, politique de la ville et Covid-19 ». Il s'agissait d'identifier quels enseignements pourraient être tirés de la crise pour l'avenir du réseau national des centres de ressources politique de la ville.

L'intervention, qui a duré une vingtaine de minutes, a permis de revenir sur les effets de la crise sanitaire dans les quartiers, sur la mobilisation des acteur-ric-e-s en proximité, et sur les enseignements tirés par les professionnel-le-s de la politique de la ville suite au premier confinement. Profession Banlieue a aussi valorisé les initiatives citoyennes et associatives et rappelé l'importance de la transversalité entre les différents champs d'intervention.

## **ENTRETIEN AVEC LA FONDATION ABBÉ PIERRE POUR L'ÉLABORATION DU 27<sup>E</sup> RAPPORT SUR LE MAL-LOGEMENT**

**10 décembre – Paris**

La Fondation Abbé Pierre a sollicité Profession Banlieue pour un entretien visant à apporter un regard sur les enjeux du mal-logement dans les quartiers prioritaires, notamment à l'aune de la crise sanitaire, mais aussi à évoquer le bilan et l'avenir de la politique de la ville. Cet entretien s'est inscrit dans un partenariat de longue date. Ainsi, Profession Banlieue organise chaque année une présentation du rapport sur le mal-logement pour les aux professionnel-le-s de la Seine-Saint-Denis.

## **PRÉFIGURATION D'UN COMITÉ D'HISTOIRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

**24 novembre – Saint-Denis**

À l'automne 2021, Nadia Hai, ministre de la Ville, a lancé la préfiguration d'un comité d'histoire entièrement dédié à la politique de la ville. Rattaché au ministère, ce comité a vocation à revenir sur les 40 années de cette politique, l'objectif étant de retracer l'histoire des interventions publiques déployées dans les quartiers, d'en expliciter les intentions et in fine, de rendre compte de ce laboratoire de transformation de l'action publique. L'un des enjeux forts de cette démarche est la transmission des connaissances historiques aux acteur-ric-e-s qui font aujourd'hui la politique de la ville : agent-e-s de l'État, collectivités, bailleurs, associations, bénévoles, etc...

Au vu de son ancienneté et du travail de capitalisation réalisé depuis près de 30 ans sur la politique de la ville en Seine-Saint-Denis, Profession Banlieue a été sollicitée par Michel Didier, chargé de mission pour la préfiguration, pour contribuer à cette démarche.

## **CONSEIL DOCTORAL DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

**2 juin et 13 octobre – Saint-Denis**

En tant que membre du conseil doctoral de Paris 8, Profession Banlieue participe aux choix des thèses financées chaque année par l'Université. Cette participation s'inscrit dans une volonté de tisser des liens entre les jeunes chercheur-e-s du territoire et la pratique professionnelle dans les quartiers populaires.

## RENCONTRES EUROPÉENNES DE LA PARTICIPATION

**Du 13 et 15 septembre - Amiens**

L'édition 2021 des Rencontres européennes de la participation s'est déroulée à Amiens. La démocratie sanitaire a constitué un thème fort de cette édition. Le traitement de cette problématique, au niveau des États et dans une perspective de comparaison de gestion de la crise sanitaire entre différents pays, a permis de porter un regard renouvelé sur un sujet abondamment traité depuis mars 2020. La question locale n'a pour autant pas été oubliée avec un retour d'expérience du comité de liaisons citoyens-Covid19 de la ville de Grenoble.

Au-delà de la crise sanitaire, les Rencontres européennes ont été marquées par le constat d'un essoufflement de la démocratie locale : questionnements sur la pertinence des budgets participatifs, risques d'exclusion avec l'usage exclusif du numérique lors de certaines consultations, désinformation et fakes news... La Commission nationale du débat public a ainsi sensibilisé les participant-e-s sur l'évolution du cadre juridique de la consultation ; elle constate notamment que le numérique tend à se substituer au physique dans les enquêtes publiques.

Un atelier consacré au bilan des conseils citoyens a été proposé par le Réseau national des centres de ressources politique de la ville, afin qu'ils continuent à porter leur voix dans les lieux de réflexion sur la démocratie. Cette initiative s'inscrit dans la dynamique du groupe de travail « participation » qui a réalisé en 2021 une contribution nationale. Basé sur la comparaison entre deux territoires, Caen et Tours, cet atelier a illustré les apports et les manquements des conseils citoyens et mis en débat les éléments de la contribution. Il en est ressorti que les modalités de mobilisation peuvent être très différentes – intégration à un réseau d'associations citoyennes, portage et une animation du conseil citoyen par une association locale de soutien à la vie associative, etc. – et que la diversité des expériences ne permet pas de conclure à l'échec du dispositif.

## ASSISES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE – « ENSEMBLE, CONSTRUISONS LA POLITIQUE DE LA VILLE DE DEMAIN. AU CARREFOUR DE L'ÉGALITÉ ET DE LA FRATERNITÉ »

**16 septembre – Jeumont**

En partenariat avec la Communauté d'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre, l'ANCT, le Forum français pour la sécurité urbaine (FFSU) et l'Inter-réseaux des professionnel-le-s du développement social urbain (IRDSU), le centre de ressources politique de la ville des Hauts-de-France (IREV) a organisé trois journées de rencontres et d'échanges (les 15, 16 et 17 septembre) dédiées aux enseignements à tirer des contrats de ville à l'œuvre, dans l'objectif de porter des réflexions collectives sur les suites à donner à la politique de la ville. Profession Banlieue a participé à la deuxième journée, durant laquelle retours d'expériences, ateliers, témoignages locaux et nationaux ont permis de travailler collectivement autour des questionnements fondamentaux pour les contrats de ville de demain : comment les initiatives locales offrent-elles de nouveaux leviers à la politique de la ville ? Comment celle-ci peut-elle apporter des réponses et participer aux enjeux des transitions écologiques, sociales et économiques ? Quels acquis et quels axes de progrès pour les futurs contrats ?

## TABLE-RONDE – MASTER MONDE MÉDITERRANÉEN EN MOUVEMENT – UNIVERSITÉ PARIS 8

**22 septembre – Saint-Denis**

Dans le cadre d'ateliers destinés aux étudiant-e-s du master « Monde Méditerranéen en

mouvement», Profession Banlieue est intervenue au cours d'une table-ronde sur le thème « Un master en sciences sociales, et après ? », qui avait pour but de présenter l'éventail des horizons professionnels auxquels peut ouvrir une formation pluridisciplinaire en sciences humaines et sociales centrée sur la Méditerranée. Grâce à cette intervention, qui a contribué concrètement à renforcer les liens entre le monde professionnel du territoire et le monde universitaire, Profession Banlieue a pu envisager de nouveaux partenariats avec l'Université Paris 8.

### JOURNÉE DES PARTENAIRES POLITIQUE DE LA VILLE D'ÉPINAY-SUR-SEINE

#### 25 septembre – Épinay-sur-Seine

Cette journée d'échanges et de réflexion était l'occasion, pour l'équipe municipale et les professionnel-le-s de la politique de la ville, d'effectuer un premier bilan à l'approche de la fin des contrats de ville 2015-2022. Pour le sociologue Thomas Kirszbaum, la crise sanitaire a mis en exergue un certain nombre d'inégalités notamment sur les questions de santé et de fracture numérique. Profession Banlieue a répondu à l'invitation de la municipalité d'Épinay-sur-Seine. En cette occasion, le centre de ressources a pu partager son expertise et réfléchir collectivement autour de quatre ateliers thématiques :

- › **atelier santé** : sur les questions de vulnérabilités et de santé, en écho à l'intervention du sociologue Thomas Kirszbaum ;
- › **atelier emploi/insertion** : Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 seront en partie implantés en Seine-Saint-Denis. L'EPT Plaine Commune et ses partenaires ont présenté leur plan d'action. L'idée était de réfléchir aux moyens de communication et de mobiliser l'ensemble des partenaires et habitant-e-s des quartiers prioritaires vers les opportunités d'emploi et de formation ;
- › **atelier accès aux droits** : la crise sanitaire a complexifié les parcours et impose de repenser la prise en charge des publics et des outils ;
- › **atelier co-éducation** : ce dernier atelier était l'occasion de réfléchir aux leviers de renforcement de la coopération entre les écoles et les parents d'élèves.



Une partie de l'équipe de Profession Banlieue au Grand 8 de l'Université de Saint-Denis

### LE GRAND 8 DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8

**6 au 8 octobre – Saint-Denis**

L'équipe de Profession Banlieue s'est mobilisée pour participer à une journée du Grand 8 organisé par l'Université Paris 8 en octobre. À côté d'événements festifs, ces journées ont rassemblé plus de 200 partenaires présents sur des stands et répartis dans différents villages (institutionnel, logement, emploi, associatif, santé, services universitaires, loisir et culture, développement durable et marché du Grand 8).

### « LA POLITIQUE DE LA VILLE DE DEMAIN » – 16<sup>E</sup> JOURNÉE NATIONALE DES PROFESSIONNEL-LE-S DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET URBAIN – IRDSU

**14 et 15 octobre – Nîmes**

Les journées nationales de l'IRDSU permettent aux professionnel-le-s de la politique de la ville de se retrouver entre pair-e-s, de partager des retours d'expérience, d'effectuer un état des lieux de leur secteur d'intervention et de réfléchir collectivement aux perspectives d'évolution de la politique de la ville. Une première séance plénière portait sur l'intégration des enjeux des quartiers populaires dans le projet de territoire. Les professionnel-le-s mesurent chaque jour la complexité de sa mise en œuvre et de son articulation avec les politiques inter-communales. Des outils et dispositifs facilitateurs de cette intégration et des retours d'expériences positifs

ont été présentés. Profession Banlieue a été sollicitée au titre du Réseau national des centres de ressources politique de la ville pour intervenir lors de la seconde séance plénière, consacrée au bilan de la participation habitante en quartier prioritaire politique de la ville, afin de présenter la contribution réalisée par le réseau « Des conseils citoyens, pour quoi faire ? ». La matinée s'est terminée par une table-ronde de réflexion sur l'intégration du volet écologique et social à la politique de la ville, face aux enjeux spécifiques et aux particularismes des quartiers populaires. L'après-midi était consacré à la présentation de projets réalisés dans des quartiers populaires nîmois notamment : un jardin solidaire éducatif sur la route d'Arles, une exposition pour les moins de 10 ans consacrée au renouvellement urbain ou encore la création d'un référentiel d'aide des associations sociolinguistiques luttant contre l'illettrisme.

### **PRÉSENTATION DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL D'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE (2021-2024) DE LA CAF**

**30 novembre – Saint-Denis**

L'animation de la vie sociale, qui est l'un des champs d'action de la CAF, s'appuie sur des équipements de proximité agréés (principalement les centres sociaux et les espaces de vie sociale agréés). Présenté en 2021, le deuxième schéma départemental de l'animation de la vie sociale (AVS) se veut plus condensé que le premier plan d'action, mais aussi plus opérationnel, et il cherche à associer de nouveaux partenaires à la réflexion et la formalisation des actions.

Pour que cette démarche soit collective, Profession Banlieue a informé tou-te-s le chef-fe-s de projet politique de la ville sur la tenue de quatre réunions destinées à présenter le nouveau schéma, dont l'un des enjeux est son articulation avec l'existant, notamment avec les dispositifs de la politique de la ville. Pour une meilleure articulation avec l'échelle communautaire, une réunion de présentation du schéma a été organisée dans chaque EPT.

Cette présentation a donné l'occasion de partager le diagnostic des acteur-ric-e-s des AVS, que la crise sanitaire a fortement mobilisé-e-s sur les questions d'accès aux droits et sur les conséquences de la dématérialisation des services publics. Ils-elles notent avec regret les difficultés à poursuivre les démarches participatives engagées.

Le nouveau schéma, qui reprend et confirme les éléments du diagnostic, s'articule autour de cinq axes :

- › la promotion du schéma comme un véritable outil pour tou-te-s les acteur-ric-e-s du département,
- › le développement de la qualité d'accompagnement des habitant-e-s, pour répondre au mieux à leurs besoins,
- › l'accès aux droits sociaux,
- › le développement du lien social et de la participation aux politiques d'inclusion sociale,
- › le soutien à la citoyenneté et l'engagement des habitant-e-s.

## 2.8 Transitions

### PARTICIPATION À L'ÉTAPE FRANCILIENNE DU TOUR DE FRANCE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

#### 9 et 11 février – visioconférences

Afin de sensibiliser aux enjeux de l'Agenda 2030 et aux objectifs de développement durable (ODD), le Comité 21 (Comité français pour l'environnement et le développement durable) a organisé avec ses partenaires un tour de France des ODD. L'étape francilienne a eu lieu les 9 et 11 février 2021 en visioconférence. Elle a été portée par le Comité 21 et le réseau Teddif (Territoires, environnement et développement-durable en Île-de-France). Lors d'un atelier intitulé « Les ODD comme outil de réduction des inégalités », Profession Banlieue, Ressources Urbaines (ex-Centre de ressources politique de la ville en Essonne) et le Pôle ressources Ville et développement social ont présenté leur travail réalisé avec La Fonda sur la mesure d'impact des coopérations éducatives, qui mobilisent les objectifs de développement durable. Cette présentation a été suivie d'un temps d'échange avec le Centre Hubertine Auclert et Equalis, qui intervenaient également.

### « ACCOMPAGNER UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOCIALE » – JOURNÉES DE L'UNADEL

#### 29 et 30 novembre – Nanterre et Saint-Denis

Fin novembre 2021, Profession Banlieue a accompagné le lancement du cycle de séminaires de travail sur la transition écologique et sociale de l'Union nationale des acteurs du développement local (UNADEL), qui a réuni une cinquantaine de participant-e-s. L'objectif était d'élaborer des pistes de réflexion sur les leviers de mise en place des transitions écologiques et sociales locales. Des chercheur-e-s de différentes disciplines sont venu-e-s apporter des éclairages théoriques. Les débats avec les participant-e-s ont été prolongés durant le premier temps d'atelier, consacré à l'élaboration d'objectifs de transition écologique et sociale, ainsi qu'à leurs effets attendus. Les résultats ont été très hétérogènes, entre idées de projets concrets (coopératives alimentaires, par exemple) et orientations de développement local (meilleur soutien aux initiatives citoyennes).

Un second temps d'atelier était consacré aux pratiques et méthodes permettant la mise en place de la transition écologique et sociale. Différents outils ont été énumérés :

- › le recours au récit, afin de partir des problèmes du quotidien liés aux problématiques sociales et environnementales,
- › de nouveaux types, plus approfondis, de diagnostics de terrain, afin de mieux suivre les projets de transition et les politiques publiques.

En écho aux réflexions des ateliers, deux projets de recherche-action (BFC en transition et EBE 48) ont été présentés, et cette première journée s'est clôturée par une mise en perspective de l'écologie à travers ses écoles théoriques et politiques.

La deuxième journée de séminaire a consisté à prolonger les réflexions des ateliers, cette fois-ci de manière individuelle. L'après-midi était consacrée à la restitution et la capitalisation des réflexions produites aux cours de ce séminaire. Les réflexions et travaux se poursuivront en 2022.

# CHAPITRE 3

***LE RÉSEAU DES CENTRES  
DE RESSOURCES***

## 3.1

# Le réseau national des centres de ressources de la politique de la ville (RNCRPV)



Le réseau national des centres de ressources de la Politique de la ville (RNCRPV) regroupe les 19 centres de ressources de métropole et d'outre-mer. En 2021, il s'est réuni régulièrement pour :

- animer les groupes de travail inter-métiers (développement économique et emploi ; santé, participation ; politique de la ville et transitions écologiques, observations locales) permettant d'échanger sur les ressources et outils à diffuser aux professionnel-le-s,
- alimenter le portail du Réseau des CRPV ([www.reseau-crpv.fr](http://www.reseau-crpv.fr)),
- préparer les journées nationales de regroupement des équipes des CRPV,
- proposer des regards croisés au niveau national par la rédaction de **contributions thématiques** :

› **Des conseils citoyens, pour quoi faire ? (septembre 2021)**. Cette analyse collégiale, qui porte sur le territoire national, interroge la place qu'occupent actuellement les conseils citoyens, leur rôle dans les contrats de ville et les avancées qu'ils ont pu apporter, aussi bien au niveau collectif (impact sur le quartier, les partenaires publics) qu'à l'échelle individuelle (trajectoire des personnes investies dans ces instances).

› **Politique de la ville et transitions (novembre 2021)**. Cette note illustre la manière dont les centres de ressources ont abordé, durant la période récente (qui reste marquée par la crise sanitaire), le vaste sujet des interrelations entre transitions et quartiers en politique de la ville. Elle s'appuie sur une observation de leurs territoires, sur la mise en valeur d'actions de terrain et sur les opportunités de partenariat restant à consolider / généraliser.

› **Les coopérations éducatives (décembre 2021)**. Cette note porte sur les coopérations éducatives mises en œuvre dans le cadre de dispositifs tels que les Programmes de réussite éducative et les Cités éducatives. Elle propose une définition de la notion de coopération et met en avant les freins et leviers qui ont permis le déploiement de ce type de démarche, dans un contexte marqué par la crise sanitaire et en partant des situations locales.

En 2021, accompagnés par la Scop Accolade et avec l'ensemble de leurs équipes, les centres de ressources ont entrepris de rénover le fonctionnement et la dynamique de réseau. Ce travail conséquent se poursuivra en interne en 2022.

Mise en place en 2021 suite aux réflexions menées lors des journées de regroupement du réseau, une conférence réunit chaque mois, en visioconférence, les président·e·s des 19 centres de ressources. L'objectif est de poursuivre la dynamique portée par le réseau national au niveau des gouvernances des centres. Au-delà des statuts différents des centres de ressources – et par extension, des différents profils et statuts des présidences –, cette initiative doit permettre une parole commune sur les enjeux des quartiers populaires et de la politique de la ville. La conférence des président·e·s a été reçue par la ministre de la Ville, Nadia Hai, pour envisager les représentations possibles des centres de ressources dans les instances nationales (Conseil national des villes). Elle a également produit, en lien avec les directions des structures, des propositions pour la commission chargée de réfléchir à la nouvelle contractualisation de la politique de la ville.

## GROUPES DE TRAVAIL INTER-MÉTIERS DU RÉSEAU NATIONAL

### Le groupe « Santé »

Formellement constitué en mars 2020, le groupe réunit huit centres de ressources.

En 2021, il s'est réuni trois fois (en mars, juin et octobre) pour :

- › faire un tour d'actualité des actions menées dans chacun des centres de ressources,
- › discuter des problématiques rencontrées par les acteur·rice·s locaux·ales (par exemple la vaccination dans le contexte de la Covid-19),
- › partager des outils et ressources documentaires,
- › réfléchir à la production d'une publication sur l'état de santé dans les quartiers prioritaires,
- › développer l'interconnaissance avec certains partenaires extérieurs : le Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la formation en santé mentale (CC-OMS) en mars, et Fabrique Territoires Santé en juin.

En 2021, comme il l'avait fait en 2020, le CC-OMS a invité des représentant·e·s du groupe à participer à ses réflexions sur la mise en place d'une formation de sensibilisation et d'une plaquette sur la santé mentale dans les quartiers prioritaires.

Un outil collaboratif de partage a été développé. La coopération se poursuivra en 2022.

### Le groupe « Éducation »

En 2021, le groupe a réuni sept fois les chargé·e·s de mission sur des sujets relatifs à leurs pratiques professionnelles. Un travail de concertation mené en début d'année a permis d'aboutir à une liste de thèmes abordés, puisant dans les ressources des centres et mis en commun : la discrimination ethno-raciale dans le champ scolaire, la réussite éducative et le numérique, l'évaluation des projets éducatifs.

S'appuyant sur les travaux en cours en matière de numérique éducatif, Profession Banlieue a proposé au réseau national un retour d'expérience de la journée « L'école et la ville » organisée en partenariat avec l'Éducation nationale.

Ces temps de qualification entre pair·e·s sont à la fois dédiés à l'accueil et à l'intégration des professionnel·le·s des centres de ressources, à la « réflexion pour tou·te·s » et à la transmission/capitalisation des savoir et des savoir-faire. Les membres du groupe de travail ont souligné la nécessité de maintenir et préserver des espaces d'auto-détermination des sujets travaillés, sans « commandes institutionnelles » et sans obligation de formaliser un document.

De ce point de vue, le groupe a noté une tension entre ces espaces de qualification et la nécessité de réaliser un monitoring de l'état d'avancée de la convention ANCT-RNCRPV sur l'accompagnement des Cités éducatives. Cette convention pluri-annuelle d'objectifs, assortie d'un financement, vise à alimenter le travail du Comité national d'orientation et d'évaluation (CNOE), les groupes pilotes thématiques, la réalisation de fiches de retour d'expérience et l'appui aux événements nationaux. Profession Banlieue a réalisé deux fiches de retours d'expériences sur les Cités éducatives de La Courneuve et de Clichy-sous-Bois et a contribué à produire la contribution nationale sur les coopérations éducatives.

En 2022, le suivi de la convention sera dissocié du groupe Éducation, afin de préserver les objectifs et la méthodologie du groupe.

#### **Le groupe « Développement économique »**

Ce groupe de travail réunit les professionnel·le·s des centres de ressources en charge des thématiques du développement économique et de l'emploi. Il constitue un espace d'échanges de pratiques, de propositions, de diffusion de l'actualité, de production et de valorisation via la mutualisation d'outils et de ressources.

En 2021, plusieurs membres du groupe se sont réunis autour du sujet des économies populaires dans les quartiers politique de la ville, pour mettre en commun leurs travaux. Qu'il s'agisse d'auto-saisines ou de démarches d'accompagnement d'acteur·ice·s publics, ces explorations modestes, parfois conclues, en cours ou à venir, prennent corps dans des actions d'information et de formation telles que des rencontres, séminaires, cycles de formation, échanges d'expériences, mais aussi par des démarches de connaissance empiriques basées sur l'observation des pratiques populaires locales. Un webinaire avec le RTES et l'ONPV a été organisé (cf. Missions d'accompagnement, p.84), et une publication sortira au printemps 2022.

#### **Le groupe « Transitions »**

En 2021, le groupe s'est réuni tous les mois afin de partager les réflexions de chacun·e sur le sujet et de favoriser une acculturation commune autour de différentes thématiques illustrées par des exposés d'intervenant·e·s extérieur·e·s.

Philippe Carbasse, de l'UNADEL, est notamment venu présenter un projet de cycle de travail sur la fabrique des transitions. Plusieurs centres de ressources, dont Profession Banlieue, ont décidé de se joindre à ce projet de recherche (cf. Missions d'accompagnement, p. 91)

Le Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE) est également venu présenter son travail autour de thématiques variées et inter-connectées : l'énergie, les déchets-ressources, le management de la transition, la santé et l'environnement, l'alimentation, etc. Ces agences contribuent à mettre en réseau des acteur·ice·s du développement durable et interviennent en appui de projets territoriaux.

Par ailleurs, le groupe a produit une publication collective mettant en valeur, à partir d'une analyse croisée, le développement des actions autour des questions de transition écologique et de dérèglement climatique dans deux thématiques principales : l'agriculture et l'alimentation, et les questions de cadre de vie.

### **Le groupe « Rénovation urbaine »**

Le groupe se réunit en distanciel tous les deux mois. En 2021, il a étendu ses recherches et ses actions à des sujets liés au développement durable : santé, alimentation, précarité énergétique, agriculture urbaine, filières courtes, économie circulaire... Une réflexion a été menée sur la manière dont les conseils citoyens pourraient être accompagnés. Certaines problématiques relatives à la gestion urbaine de proximité ont été abordées sous l'angle environnemental, notamment la gestion des déchets et leur réemploi. Il s'agissait également, pour le groupe, d'avoir des focus « opérationnels ». A titre d'exemple, la question de l'attractivité des territoires, qui figure parmi les enjeux émergents du NPNRU, a été analysée à partir de dispositifs – Territoires d'industrie, France d'industrie, France service, Petites villes de demain – visant à revitaliser les centres-villes.

### **Le groupe « Participation des habitant-e-s »**

Composé d'une quinzaine de directeur-ric-e-s et chargé-e-s de mission réuni-e-s sur la base du volontariat, ce groupe est doté d'un co-pilotage pour son organisation quotidienne et d'une référente sur le site « Y aller par quatre chemins » (plateforme sur la participation citoyenne du Réseau national des centres de ressources - <https://www.yallerparquatrechemins.fr/>).

En 2021, le groupe a pu se réunir neuf fois sur son format de travail classique (en visioconférence), une majorité de ses réunions ayant été dédiée à l'écriture de la contribution sur les conseils citoyens – « Des conseils citoyens, pour quoi faire ? » – diffusée en septembre 2021. Le groupe de travail a souhaité revenir sur la création et l'évolution de ces conseils et analyser la teneur réelle de cette ambition de co-construire la politique de la ville avec les habitant-e-s et les acteur-ice-s locaux-ales. La mise en débat de cette contribution, qui visait à en consolider les conclusions, a été réalisée le 15 septembre à l'occasion des Rencontres européennes de la participation, organisées à Amiens par Décider Ensemble, lors d'un atelier animé par les centres de ressources (cf Missions d'accompagnement, p. 87). Moment privilégié de rencontre entre professionnel-le-s de la participation, ce séminaire a également permis au groupe de se retrouver en présentiel. La contribution a également pu être diffusée et présentée en différentes occasions :

- › la présentation du rapport « Paroles d'habitant-e-s des quartiers populaires », porté par la Fédération des centres sociaux et socio-culturels, le 10 septembre,
- › les Assises nationales de la politique de la ville, à Maubeuge, le 17 septembre,
- › les Rencontres nationales de l'IRDSU, à Nîmes, le 14 octobre.

La contribution a également été présentée à plusieurs structures nationales intéressées par le développement social local, et largement relayée auprès des réseaux locaux des centres de ressources.

Par ailleurs, le site « Y aller par 4 chemins » valorise régulièrement les productions et travaux des CRPV. Pour l'année 2021, 10 articles de formats variés (mini-conférence filmée, témoignage sous format vidéo, article écrit, document ressource...) ont été postés. Six centres de ressources ont contribué à l'alimentation du site, qui a enregistré 1 891 pages vues et 480 visiteurs différents.

## **6° RENCONTRE NATIONALE DES ÉQUIPES DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE**

### **20, 21 et 22 octobre – Paris**

Les équipes et les gouvernances des 19 centres de ressources politique de la ville, les équipes de la direction générale de la politique de la ville de l'ANCT et des partenaires du RNCRPV se sont réunis au Centre Paris Anim Louis Lumière, dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris, pour la 6<sup>e</sup> rencontre du

réseau. Animés par la SCOP Accolades, des temps de plénière et des temps de travail collectif ont rythmé ces deux jours.

Lors de la première matinée, l'ANCT a présenté le rapport 2020 des centres de ressources politique de la ville. Trois tables-rondes ont été organisées : l'activité des centres de ressources ultramarins ; la contribution des CPRV à la remontée d'expériences vécues par les territoires pendant la crise sanitaire et à l'accompagnement des professionnel-le-s ; la mobilisation des centres pour le déploiement des Cités éducatives. Un forum ouvert s'est ensuite déroulé sur l'ensemble de l'après-midi, permettant aux équipes d'échanger à la fois sur le fonctionnement des CRPV et sur les enjeux des quartiers prioritaires. En parallèle, la présidente de Profession Banlieue a participé à la nouvelle conférence des président-e-s des CRPV, qui a échangé avec François-Antoine Mariani, directeur général délégué à la politique de la ville de l'ANCT. Le deuxième jour a été consacré aux perspectives d'évolution et de structuration du réseau national, l'objectif étant d'en définir les visions et les missions .

#### **Participation au groupe de préparation de la 6<sup>e</sup> rencontre nationale**

Profession Banlieue s'est particulièrement impliqué dans l'organisation et l'animation de cette rencontre. Ayant rejoint le groupe de préparation formé par des membres volontaires des équipes, le centre a pris part à l'élaboration du programme détaillé des deux jours, à la gestion de la logistique et aux liens avec les partenaires institutionnels.

## 3.2

# Le réseau francilien des centres de ressources de la politique de la ville



Le réseau francilien des CRPV est né d'une volonté d'assurer une couverture régionale de l'Île-de-France par les centres de ressources. Il regroupe...

... les trois centres associatifs :

- › Ressources urbaines (91 - 94 -77),
  - › Pôle ressources Ville et développement social ( 95 – 78 – 92),
  - › Profession Banlieue (93),
- ... et le Pôle ressources politique de la ville de Paris (en régie interne à la ville) .

Au-delà des coopérations mises en place entre les équipes, le réseau francilien met en œuvre une feuille de route régionale élaborée en partenariat avec la Préfecture d'Île-de-France et les Préfectures de département. Chaque année, sont identifiées des thématiques prioritaires à aborder à l'échelle régionale. Ainsi, en 2021, le réseau francilien a notamment :

- › co-organisé le premier séminaire régional de la politique de la ville, les 6 et 11 mai 2021, sur la mobilisation des acteur-ric-e-s face aux effets de la crise sanitaire,
- › publié trois newsletters régionales thématiques consacrées aux impacts de la crise sanitaire sur les habitant-e-s des quartiers prioritaires (Chroniques d'un confinement dans les quartiers populaires),
- › co-organisé la 3<sup>e</sup> édition de la rencontre régionale de la GUSP (décembre),
- › co-organisé deux journées d'accueil des nouveaux-elles coordonnateur-ric-e-s santé franciliens (mars/avril et octobre).

## 3.3

# Question de ville

Question de ville, l'association des directeur-riche-s des centres de ressources politique de la ville, a été créée le 11 septembre 2008. Elle s'est donné comme objectifs d'être :

- › un lieu de réflexion et d'échanges sur les pratiques professionnelles entre directeur-riche-s de centres de ressources,
- › un espace d'élaboration, de mutualisation et de diffusion des regards portés par les directeur-riche-s des centres de ressources sur les politiques publiques de développement social et urbain et leur mise en œuvre,
- › un espace où construire des propositions partagées, reposant sur le croisement des analyses et expertises locales.

Plusieurs réunions ont permis aux directeur-riche-s :

- › d'échanger sur les évolutions des politiques publiques dans une visée prospective,
- › de créer un espace de ressources ,
- › de structurer le réseau CRPV et sa mobilisation au service des instances nationales,
- › de croiser les pratiques sur le fonctionnement des centres de ressources,
- › d'assurer la communication et la représentation des CRPV dans différentes instances nationales ou régionales.

En 2021, les directeur-riche-s se sont réuni-e-s deux fois par mois pour échanger sur les enjeux de la politique de la ville et animer la dynamique du réseau national. Ces rencontres ont permis de partager des réflexions sur l'adaptation des méthodes et actions auprès des habitant-e-s et acteur-ice-s des territoires prioritaires, et de coordonner des analyses pour faire remonter jusqu'aux pouvoirs publics les priorités identifiées par ces acteur-riche-s.

CHAPITRE

4

***RECENSEMENT  
ET DIFFUSION  
DES RESSOURCES***

## 4.1

# Le centre de documentation

Depuis sa création, Profession Banlieue possède un fonds documentaire sélectif sur la politique de la ville, en particulier en Seine-Saint-Denis. Ce fonds, qui s'est enrichi au fil des années, correspond à la volonté du centre de ressources d'accompagner la réflexion des professionnel·le·s en mettant à leur disposition des données de différentes natures. Sans être exhaustif, il se révèle précieux dans certains domaines trop spécialisés pour les bibliothèques ou les centres de documentation généralistes.

Les documents du fonds sont organisés selon un plan de classement qui regroupe les différentes thématiques de la politique de la ville :

- › Action sociale/Parentalité,
- › Aménagement du territoire/Habitat-Logement/Urbanisme/Renouvellement urbain,
- › Culture,
- › Économie/Emploi/Insertion,
- › Éducation,
- › Immigration – Intégration/Lutte contre les discriminations,
- › Participation des habitant·e·s,
- › Politique de la ville,
- › Population,
- › Prévention de la délinquance/Justice/Police,
- › Santé.

Différents types de documents sont disponibles au centre de ressources :

- articles de presse classés par thématiques ou par ville,
- documents contractuels classés par ville (contrat de ville, contrat local de sécurité, contrat local de santé...),
- ouvrages, rapports, mémoires universitaires, documents officiels, atlas, publications périodiques, DVD...

L'accueil au centre de documentation se fait du lundi au vendredi, sur rendez-vous. Sur place, il est possible de consulter librement tous les documents. Il est également possible d'emprunter certains ouvrages (trois au maximum, pour une durée de trois semaines).

<p><b>65</b> PERSONNES ONT SOLLICITÉ PROFESSION BANLIEUE EN 2021. LA MAJORITÉ DES DEMANDES D'INFORMATION EST TRAITÉE PAR MAIL ET PAR TÉLÉPHONE.</p>	<p><b>77 %</b> des personnes en recherche d'informations sont des femmes</p>	<p><b>20 %</b> des personnes en recherche d'informations sont des étudiant-e-s.</p>	<p><b>±57%</b> travaillent ou vivent en Seine-Saint-Denis</p>
<p>LES QUESTIONS ONT PRIORAIREMENT PORTÉ SUR LES THÉMATIQUES SANTÉ, POLITIQUE DE LA VILLE ET ENJEUX DES QUARTIERS PRIORITAIRES, AINSI QUE SUR L'HABITAT ET LE RENOUVELLEMENT URBAIN.</p>	<p><b>78 %</b> sont des professionnel-le-s (associations, collectivités territoriales, services de l'État...)</p>		<p><b>21%</b> travaillent ou vivent dans la région Île-de-France.</p>

## 4.2 La mutualisation entre centres de ressources politique de la ville

Depuis plusieurs années, un travail en réseau entre chargé-e-s de la documentation et de la gestion de l'information a été initié. Il se traduit concrètement par la mise en place des outils suivants :

### COSOTER, MÉDIATHÈQUE EN LIGNE SUR LA COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE

<http://cosoter-ressources.info/>



Créé en 2009, sur les champs de la cohésion sociale et territoriale, CoSoTer est à la fois un réseau de professionnel-le-s et une base de ressources en ligne. CoSoTer met à disposition des ressources produites, acquises ou repérées par les 11 centres de ressources participant-e-s, dont Profession Banlieue depuis 2017.

Par le biais de cet outil commun, les CRPV donnent à voir la richesse des ressources qu'ils produisent et/ou acquièrent. Ces ressources sont disponibles en téléchargement ou en prêt.

La base est portée par un logiciel libre de gestion documentaire développé par PMB Services.

CoSoTer est le fruit d'un travail mutualisé qui contribue à la fonction ressource du réseau national. Il est le résultat d'un travail collectif engagé depuis plusieurs années par les centres de documentation de ce réseau pour mener à bien leur activité info-documentaire en prenant en compte les possibilités offertes par les développements numériques. C'est ainsi un réseau de personnes investies dans le champ de la ressource documentaire, au service des publics des centres de ressources : professionnel-le-s, élu-e-s, étudiant-e-s, associations, citoyen-ne-s, etc. intéressé-e-s ou concerné-e-s par la politique de la ville, la cohésion et le développement social, l'urbain...

<b>CET IMPORTANT TRAVAIL COLLECTIF PERMET LA MISE À DISPOSITION GRATUITEMENT DE :</b>	<b>27 003</b> notices documentaires	près de <b>6 000</b> documents numériques directement téléchargeables
<b>EN 2021, LE NOMBRE DE VISITEURS ET DE VISITES A TRIPLÉ PAR RAPPORT À 2020</b>	<b>39 500</b> visiteur-euse-s	<b>43 900</b> visites
<b>EN 2021, LE NOMBRE DE PAGES VUES A PLUS QUE DOUBLÉ</b>	<b>72 584</b> en 2021 / <b>33 428</b> en 2020	

En 2021, le réseau s'est investi dans le développement d'un module de newsletter proposé par PMB Services. Cette nouvelle fonctionnalité devrait être disponible pour les utilisateur-ric-e-s en 2022.

### CLUB DE VEILLE : UN ESPACE COLLABORATIF

Cet espace permet de stocker et de partager des informations avec l'ensemble des équipes des centres de ressources. La démarche (via l'outil Diigo) permet d'économiser du temps dans le repérage de l'information, afin de mieux l'investir dans le traitement. Elle permet également une ouverture à d'autres informations (autres sujets, autres sources). En renouvelant les pratiques et en concrétisant la coopération, ce travail génère une stimulation inter-centres. Il est alimenté selon une répartition des sources actée collégialement.

### PANORAMA DE PRESSE DU RÉSEAU NATIONAL DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

<http://www.scoop.it/actu-politiquedelaville>

Ce panorama est accessible depuis 2014 sur tous les sites des centres de ressources. Afin de comprendre les débats qui traversent le champ des politiques territoriales de cohésion urbaine et sociale, les chargé-e-s d'information du réseau national relayent à tour de rôle des actualités de portée nationale issues de la presse écrite, audio et vidéo (synthèses, analyses de journalistes, chercheur-e-s, témoignages d'acteur-ice-s...).

EN 2021, LE SCOOP-IT COMPTAIT	<b>586</b> followers en décembre 2021	<b>600</b> articles ont été partagés
LA FRÉQUENTATION DU SCOOP-IT NE CESSE D'AUGMENTER ; DEPUIS SON LANCEMENT EN 2014 JUSQU'À DÉCEMBRE 2021, ELLE A ATTEINT	<b>130 000</b> vues pour...	<b>42 000</b> visiteur-euse-s

### PORTAIL DU RÉSEAU NATIONAL DES CENTRES DE RESSOURCES POLITIQUE DE LA VILLE

<http://www.reseau-crpv.fr/>

Symbole d'une démarche collective, il présente, au fil des pages et des rubriques, les singularités des centres de ressources et leurs traits communs, les productions individuelles et collectives.

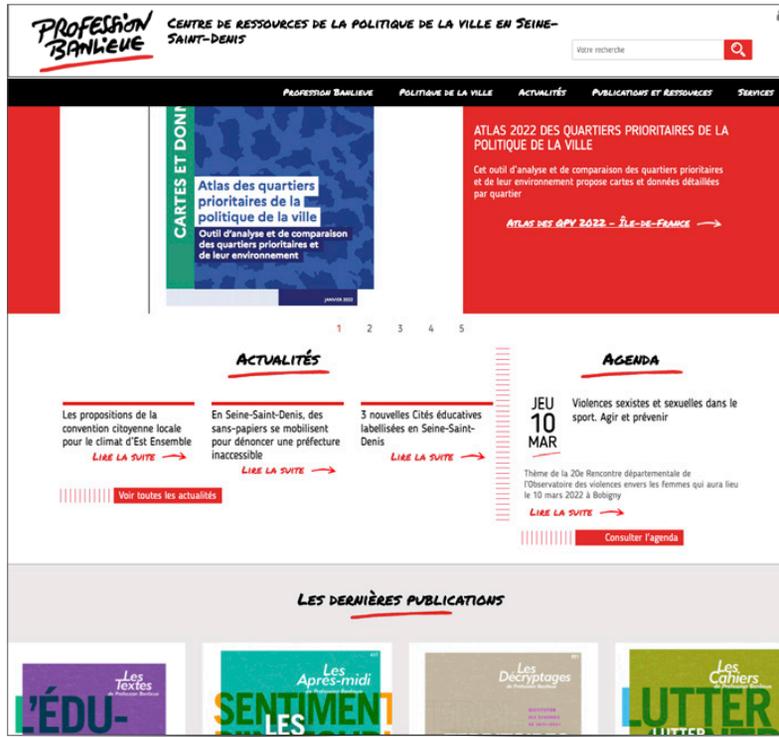
## 4.3 Le site internet et les réseaux sociaux

[www.professionbanlieue.org/](http://www.professionbanlieue.org/)

Le site est un outil d'appui aux différentes actions menées par le centre de ressources pour permettre aux professionnel-le-s d'accéder rapidement à une information organisée, c'est-à-dire à des données qui sont déjà sélectionnées, classées et actualisées.

Véritable source d'informations, il présente l'association et propose divers éléments sur la politique de la ville, notamment dans la Seine-Saint-Denis. Il s'organise autour de la page d'accueil (actualités locales et nationales, dernières parutions des publications de Profession Banlieue et accès directs à des services) et de cinq rubriques principales :

- › Profession Banlieue : missions du centre de ressources, organisation (équipe et conseil d'administration), adhésion en ligne, orientations de travail et lien vers le réseau national des centres de ressources politique de la ville.
- › Politique de la ville en Seine-Saint-Denis : présentation du département, historique de la Politique de la ville d'hier à aujourd'hui, focus thématiques (informations synthétiques réalisées autour de thèmes de travail de Profession Banlieue).
- › Actualités locales et nationales de la politique de la ville, agenda de Profession Banlieue et colloques divers, agenda des appels à projets.
- › Publications et ressources : présentation de toutes les publications de Profession Banlieue, avec possibilité de téléchargement et d'achat en ligne. Des rubriques spécifiques présentent les vidéos et podcasts, les newsletters et lettres d'information diffusées pendant la période du confinement, les fiches d'expérience, les textes et rapports incontournables de la Politique de la ville (en téléchargement ou en lien), ainsi que le fonds et le fonctionnement du centre de documentation.
- › Services « La Seine-Saint-Denis en un clic » : accès à des contacts, à l'historique de la politique de la ville et à des éléments statistiques ville par ville, mais aussi un annuaire des acteur-ric-e-s et de sites en lien avec la politique de la ville, et des offres d'emploi (160 offres publiées en 2021).



EN 2021, LE NOMBRE DE VISITES ANNUELLES A AUGMENTÉ :	<b>66 100</b> sessions (45 000 en 2020)	<b>155 000</b> pages vues (100 000 en 2020)
CHAQUE MOIS, EN MOYENNE, LE SITE INTERNET EST CONSULTÉ PAR :	<b>4 200</b> visiteur-euse-s différent-e-s (2 800 en 2020)	<b>40 %</b> l'ont parcouru depuis un mobile
LES PAGES LES PLUS VUES SONT LES OFFRES D'EMPLOI, LA « SEINE-SAINT-DENIS EN UN CLIC » (RUBRIQUE SERVICES), LES PUBLICATIONS ET L'AGENDA (RUBRIQUE ACTUALITÉS).		



**TWITTER**  
**1242**  
ABONNÉ-E-S

EN DÉCEMBRE 2021

**LINKEDIN**  
**841**  
ABONNÉ-E-S



## 4.4

# Capitalisation et diffusion de l'information

### CHRONIQUES D'UN CONFINEMENT DANS LES QUARTIERS POPULAIRES



Durant les confinements de 2020, les trois centres de ressources politique de la ville franciliens – Ressources Urbaines (anciennement CRPVE 91), Pôle ressources ville et développement social, Profession Banlieue – ont suivi avec attention les effets et dynamiques liés à la crise sanitaire dans les quartiers prioritaires.

Un travail commun de recensement et d'analyse de ce que rapportaient les médias, les prises de position publique, mais aussi les remontées des professionnel-le-s de terrain, a été effectué. Cette somme d'informations et de témoignages invite à porter un regard sur le vécu des habitant-e-s des quartiers, mais aussi sur les réponses apportées (formes d'intervention, coopérations à l'œuvre...). Ce travail a donné lieu à la publication et la diffusion de trois lettres d'information thématiques :

- › « Se confiner, mais dans quel habitat ? Logements, hébergements, espaces publics et autres lieux de vie » – janvier 2021 ;
- › « La santé, au-delà du virus. Les enjeux sanitaires d'un confinement » – mars 2021 ;
- › « Travail et action de proximité. Quels impacts ? Quels enjeux ? Quelles évolutions souhaitables ? » – avril 2021.

### LA LETTRE DE PROFESSION BANLIEUE



La Lettre de Profession Banlieue est bimestrielle. Elle est envoyée aux élu-e-s, aux services de l'État et à tou-te-s les acteur-ric-e-s de la politique de la ville de la Seine-Saint-Denis, ainsi qu'à leurs partenaires et aux adhérent-e-s.

Cette lettre d'information, dont chaque numéro est diffusé à plus de 2 300 exemplaires, a vocation à être un outil de travail.

Son contenu, précis et bref, comprend plusieurs rubriques : mouvements des professionnel-le-s et nominations officielles dans le département ; annonces de colloques, séminaires et autres rencontres ; sélection de publications reçues et disponibles au centre de documentation. De plus, en fonction de l'actualité, un état de l'avancée des travaux de Profession Banlieue et un « Portrait d'asso » peuvent être proposés.

## Les vidéos et podcasts

### DES ÉNERGIES CITOYENNES, UN FOISONNEMENT D'INITIATIVES DANS LES TERRITOIRES

Vidéo de 23 mn / Patrick Norynberg – « 5 à 7 » du 3 novembre 2020



Rencontre avec Patrick Norynberg, formateur et conseiller en politique publique, autour de son livre « Des énergies citoyennes, un foisonnement d'initiatives dans les territoires ». Comment ne pas décevoir les habitant-e-s mobilisé-e-s quand la dynamique de participation a émergé, et quels modes opératoires faut-il adopter, notamment dans les conseils citoyens ?

### ÉTAT DES LIEUX ET NOUVEAUX ENJEUX DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN SEINE-SAINT-DENIS

Podcast # 1 / Renaud Epstein – *Matinée des élu-e-s* du 7 novembre 2020

Après un historique de la politique de la ville, de son évolution et des enjeux depuis 40 ans, Renaud Epstein, maître de conférences en science politique à l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye, met en perspective les approches politiques déployées sur les territoires.

### EN FINIR AVEC LES IDÉES FAUSSES SUR LA LAÏCITÉ

Podcast # 2 / Nicolas Cadène – « 5 à 7 » du 15 février

Dans ce podcast, Nicolas Cadène, rapporteur de l'Observatoire de la laïcité, rappelle ce qu'est le principe de la laïcité, comment il s'applique et ce qui est autorisé ou interdit.



### **POLITIQUE LOCALE DE SANTÉ, ENJEUX ET RÔLE(S) DES ÉLU·E·S**

*Podcast # 3 / Laurent Chambaud – Matinée des élu·e·s du 20 mars*

Laurent Chambaud, directeur de l'École des hautes études en santé publique (EHESP), explicite ce qu'est la santé publique et comment faire de la santé publique quand on est un·e élu·e local·e.



### **LA POLITIQUE DE LA VILLE EN ÎLE-DE-FRANCE. HABITAT, SANTÉ, ÉDUCATION, EMPLOI ET ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE : LA MOBILISATION DES ACTEUR·ICE·S FACE AUX EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE**

*Podcasts / 1<sup>er</sup> séminaire régional de la politique de la ville en Île-de-France (6 et 11 mai)*

Cette rencontre, co-organisée par les centres de ressources politique de la ville franciliens en partenariat avec la mission Ville de la Préfecture d'Île-de-France, avait pour objectifs de tirer des enseignements de la crise sanitaire dans les quartiers prioritaires, de valoriser les initiatives menées dans les territoires et de partager les priorités en matière d'action publique.



### **SEINE-SAINT-DENIS, ENTRE PERMANENCES ET MUTATIONS**

*Podcast # 4 / Simon Ronai (intervention de lors de l'Assemblée générale de Profession Banlieue, le 15 avril)*

Simon Ronai apporte des éléments de compréhension sur la construction politique de la Seine-Saint-Denis, les mutations sociologiques, économiques et le dynamisme démographique à l'œuvre depuis 40 ans.



### **LOI SRU ET MIXITÉ SOCIALE. LE VIVRE ENSEMBLE UN ÉCHEC ?**

*Podcast # 5 / Grégoire Fauconnier – « 5 à 7 » du 14 juin*

Après une analyse de la loi SRU et de ses répercussions en termes de peuplement, Grégoire Fauconnier revient sur la notion de mixité sociale.

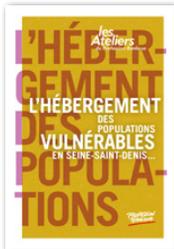


### **LES DIMENSIONS GENRÉES DE L'URBANISME**

*Podcast # 6 / Lucile Biarrotte – « 5 à 7 » du 25 octobre*

Retour sur le concept de genre, les pratiques et les dimensions genrées de l'urbanisme, et présentation par Lucile Biarrotte d'exemples de projets urbains ayant intégré les enjeux d'inégalités de genre.

## *Les Ateliers de Profession Banlieue*



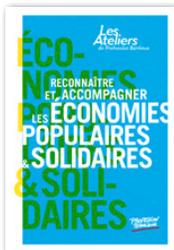
### **L'HÉBERGEMENT DES POPULATIONS VULNÉRABLES EN SEINE-SAINT-DENIS. CONTEXTE ET REGARDS SUR LES DISPOSITIFS EXISTANTS**

2020 – édité en décembre 2021

*Avec Manya Abdeddaim, Lolita Agati, Jean-François Arènes, Brigitte Broux, Jérôme Cacciaguerra, Mélanie Charles, Virginie-Marie Chastagner, Jean-Claude Corazza, Maxence Delaporte, Fabienne Fily, Géraldine Gaillard, Pauline Geindreau, Manuel Hennin, Clotilde Hoppe, Maïa Lecoin, Anne-Catherine Legroux, Mickaëlle Malet, Virginie Mazi, Marie Moudéké-Lottin,*

*Clélie Pellottiero, Ernestine Ronai, Bénédicte Souben, Jean-François Trochon, Stéphane Voiturier et Jean-François Wattrin.*

Cette publication s'attache à identifier et caractériser les spécificités de l'offre d'hébergements et de logements adaptés de la Seine-Saint-Denis en s'intéressant à des publics particulièrement vulnérables : les seniors précaires en perte d'autonomie, les jeunes sortant-e-s de l'aide sociale à l'enfance, les femmes victimes de violence et les familles monoparentales.



### **RECONNAÎTRE ET ACCOMPAGNER LES ÉCONOMIES POPULAIRES ET SOLIDAIRES EN SEINE-SAINT-DENIS**

2020 – édité en décembre 2021

*Avec Henry Bayle, Victoria Bazurto, Laurent Fraisse, Mathieu Glaymann, Sébastien Jacquot, Samuel Lecœur, Julie Lefebvre, Daniel Le Guillou, Marie Morelle, Yoan Miot, Mihaela Stefan, Alexei Tabet, Agnès Thouvenot et Cécile Vignal.*

Depuis bien longtemps, les habitant-e-s des quartiers populaires de la Seine-Saint-Denis exclu-e-s ou en marge du marché de l'emploi et de la consommation ont mobilisé une capacité à développer des activités économiques à partir des ressources mobilisables sur le territoire. Si cette capacité constitue une réponse à leurs propres besoins, elle répond aussi à ceux de la population locale. Elle se traduit par des activités économiques, déclarées ou non, fondées sur des liens sociaux, que l'on peut qualifier d'économies populaires et solidaires. Considérer l'impact de ces économies amène à promouvoir une vision élargie et inclusive de l'attractivité, une notion qui figure depuis 40 ans au cœur de l'évaluation de la politique de la ville.

## Les publications en ligne



### L'ÉCOLE ET LA VILLE – N°30 – « MOBILITÉS ET AUTONOMIE, LES JEUNES SONT-ILS ENFERMÉS DANS LEURS QUARTIERS ? »

2020 - édité en 2021

Avec Pascal Mény et Nicolas Oppenchain.

La mobilité des jeunes des quartiers prioritaires est souvent perçue par les professionnel-le-s comme insuffisante, entravée par des logiques d'enfermement et marquée par le manque de volonté de « sortir de la cité ». Les pratiques des adolescent-e-s des quartiers en politique de la ville diffèrent-elles à ce point de celles des jeunes des autres quartiers ? Existe-t-il des articulations entre mobilité résidentielle et mobilité scolaire ? Quels processus sont à l'œuvre lors de ces déplacements ?



### LES APRÈS-MIDI DE PROFESSION BANLIEUE – N° 37 – « LES BAILLEURS SOCIAUX FACE AU SENTIMENT D'INSÉCURITÉ ET À LA VICTIMATION »

2021 - édité en décembre 2021

Avec Claire Furic, Camille Gosselin, Hélène Heurtel et Virginie Malochet.

Fortement stigmatisés, les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et les grands ensembles de logements sociaux séquanodionysiens sont souvent regardés comme des lieux de désordre, d'insécurité et d'incivilité. Au-delà de ces représentations, il convient de s'interroger sur les insécurités et les incivilités telles qu'elles sont perçues et vécues par les habitant-e-s des QPV de la Seine-Saint-Denis, mais aussi sur le rôle et l'implication des bailleurs sociaux.

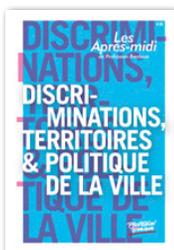


### LES APRÈS-MIDI DE PROFESSION BANLIEUE – N° 38 – « L'AGRICULTURE URBAINE, UN OUTIL AU SERVICE DES QUARTIERS POPULAIRES ? »

2020 - édité en décembre 2021

Avec Julien Besnard, Antoine Lagneau et Flaminia Paddeu.

Depuis son appropriation par les collectivités au tournant des années 2000, l'agriculture urbaine connaît un indéniable renouveau. Ce phénomène, porté par un certain emballement médiatique, est regardé comme relevant d'un effet de mode auquel sont associés de nombreux clichés. De plus, l'agriculture urbaine a beaucoup muté, d'une activité de subsistance à une activité de loisirs, de production rentière. Il convient donc de revenir sur son histoire plurielle pour comprendre plus finement ce que recouvre le concept.

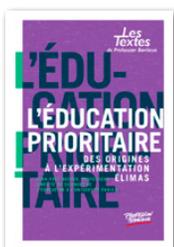


**LES APRÈS-MIDI DE PROFESSION BANLIEUE – N° 39 –**  
**« DISCRIMINATIONS, TERRITOIRES ET POLITIQUE DE LA VILLE »**

2020 – édité en décembre 2021

Avec Lara Bakech, Sophie Pisk et Jérémy Robine.

La persistance des mécanismes de discriminations sociales et territoriales dans les quartiers prioritaires signifie-t-elle que la politique de la ville est un échec ? Sinon, quel sens donner à cette politique dans la lutte contre les discriminations ? Des réflexions pour dresser un bilan de ce vaste sujet des discriminations, en les regardant par le prisme de la politique de la ville et en interrogeant ses dimensions territoriales.



**LES TEXTES DE PROFESSION BANLIEUE – « L'ÉDUCATION PRIORITAIRE, DES ORIGINES À L'EXPÉRIMENTATION ÉLIMAS »**

2021 – édité en décembre 2021

Avec Jean-Yves Rochex.

Les dispositifs, programmes et mesures sur l'éducation prioritaire ont été nombreux en 40 ans de politiques publiques. Pour autant, en se donnant pour objectif de « mieux répondre à la diversité des territoires et des publics », l'expérimentation lancée en septembre 2021 par Nathalie Élimas (secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et chargée de l'éducation prioritaire) dans les académies d'Aix-Marseille, Lille et Nantes, marque une rupture.



**LES CO-ÉDITIONS - RENCONTRES FRANCILIENNES DE LA GESTION URBAINE ET SOCIALE DE PROXIMITÉ – 2° ÉDITION – « CADRE DE VIE : COMPRENDRE, ÉVALUER, AGIR »**

2020 – édité en 2021

Avec Xavier Brisbois, Hervé Guillaume et Abou Ndiaye.

Restitution des ateliers de la 2<sup>e</sup> édition des Rencontres franciliennes de la Gusp, co-organisée les 1<sup>er</sup> et 3 décembre 2020 par la ville de Montigny-lès-Cormeilles, l'EPT Plaine Commune et les quatre centres de ressources politique de la ville franciliens. La première demi-journée a été consacrée à la mesure et à l'amélioration de la propreté dans les espaces publics, puis l'analyse et la compréhension des comportements ont guidé la seconde. [Lien vers les vidéos des Rencontres](#)



**HORS-COLLECTION – LES DÉCRYPTAGES - « TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE. UNE MÉTHODE EN QUATRE PHASES » – # 1**

2021 – édité en novembre 2021

Avec Victoria Bazarro, Patrice Bony, Camille Delpy, Antonin Gregorio, Julie Lefebvre, Daniel Le Guillou, Alexei Tabet, Agnès Thouvenot et Éric Vanhuyse.

Restitution des échanges de la Rencontre du 26 janvier 2021, organisée en partenariat avec La Fonda et dédiée à l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCLD). L'ambition était d'appréhender cette méthode d'animation territoriale pour en tirer des enseignements et penser autrement le développement local au service de l'emploi des habitant-e-s des quartiers.

DEUX  
PART

LE  
S  
E  
M  
E

**LES  
PARTICIPANT·E·S  
AUX ACTIONS  
DE QUALIFICATION**

Les données présentées ci-après proposent plusieurs angles d'analyses relatifs aux actions menées par l'association en 2021. Par les différents éléments retenus, nous avons cherché à analyser l'activité de Profession Banlieue au regard des missions telles qu'elles sont définies dans le cadre de référence des centres ressources politique de la ville et de notre territoire d'intervention.

Nous avons ainsi pris comme éléments d'analyse : le nombre de participant-e-s, l'origine géographique et l'échelle d'intervention des bénéficiaires. Nous avons ensuite croisé les profils de ces bénéficiaires avec les différentes thématiques et types d'actions portées par Profession Banlieue afin d'apporter un éclairage sur les préoccupations et les enjeux des acteur-ric-e-s de la politique de la ville et du droit commun sur le territoire.

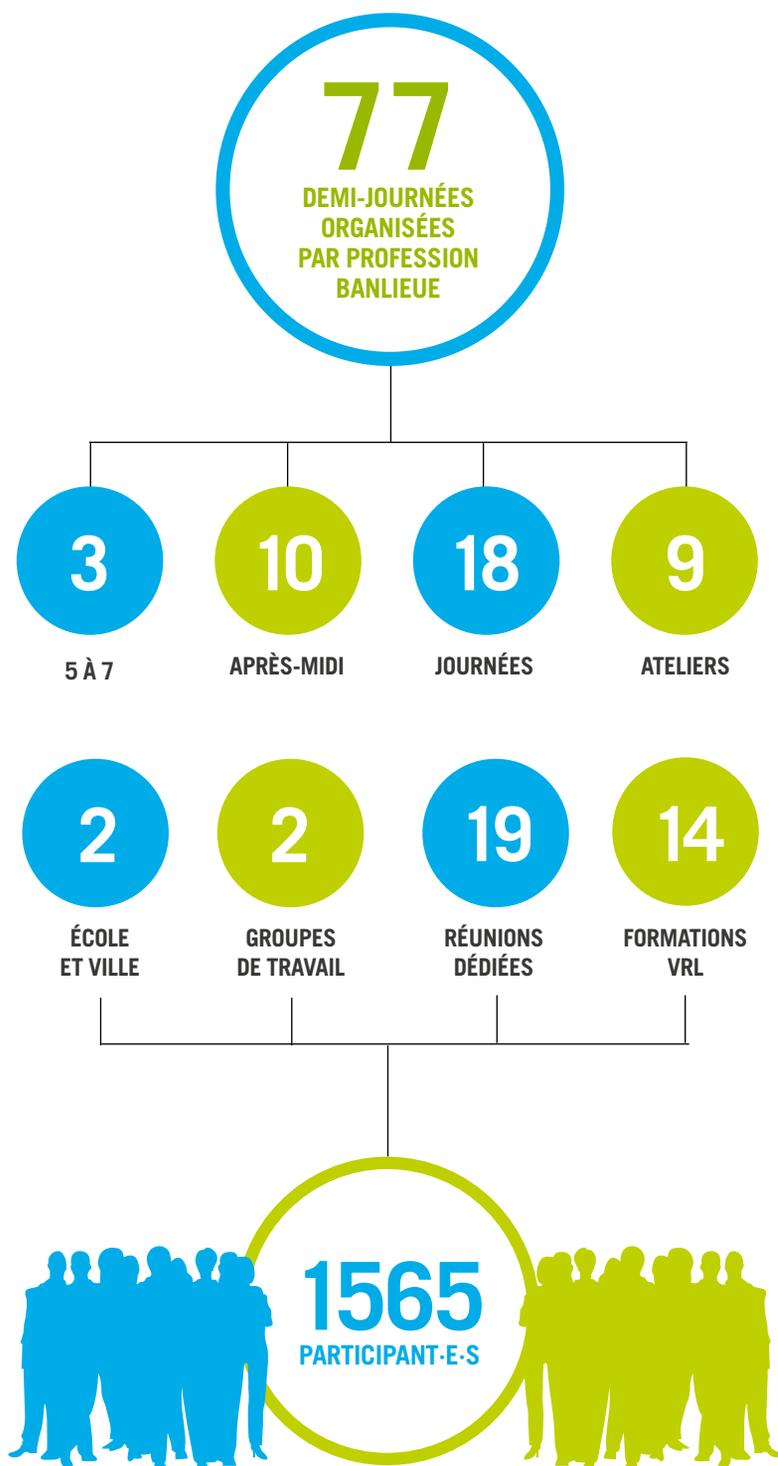
On notera enfin que ces données sont issues des fiches d'inscription aux actions du centre de ressources et qu'elles sont donc déclaratives.

## ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX

En 2021, Profession Banlieue a réalisé 77 actions de qualification et de mise en réseau (en demi-journées) et accueilli 1565 participant-e-s sur l'ensemble de ces séances. Par rapport à l'année précédente, cela représente une nette progression (1400 participant-e-s pour 43 demi-journées). Cette progression s'inscrit dans plusieurs dynamiques. On notera, par exemple, le développement dans notre programme de travail, d'un nouvel axe thématique sur les transitions écologiques, qui n'existait pas auparavant. La montée en compétences de l'équipe de Profession Banlieue, dont les membres sont, pour la plupart, arrivés-e-s en 2020, explique aussi pour partie cette montée en charge des actions auprès des professionnel-le-s du territoire. Le développement de notre réseau auprès des professionnel-le-s et des chercheur-e-s universitaires du territoire, ainsi que de notre expertise sur un certain nombre de sujets nous permettent de proposer plus d'actions de qualification. Plus spécifiquement, on pourra également noter le développement, depuis 2021, des formations Valeurs de la République et laïcité (VRL) qui mobilisent l'équipe sur plusieurs jours.

Si nous nous intéressons maintenant au nombre de participant-e-s sur l'ensemble des actions, on notera malgré une augmentation significative des participant-e-s qu'il n'y a pas de proportionnalité avec l'augmentation du nombre de demi-journées (nous avons presque doublé le nombre de demi-journées d'actions). Il nous semble important de prendre ces éléments en compte pour deux raisons : d'une part nous devons rester vigilants pour ne pas « diluer » la participation des professionnel-le-s dans un trop grand nombre d'actions ; et d'autre part il peut y avoir un lien avec le retour en présentiel en 2021 (comparativement avec l'année 2020 où la totalité des actions se sont tenues en visioconférence). C'est un constat qui est partagé avec les collectivités et les autres centres de ressources de la politique de la ville, qu'il n'est pas si facile de remobiliser les professionnel-le-s pour des actions en présentiel.

Enfin, pour compléter cette analyse d'activité, il convient de rappeler que ces données ne sont issues que des actions portées par l'association et ne montrent pas le travail réalisé par l'équipe de Profession Banlieue avec et auprès des partenaires (cf. Missions d'accompagnement et réseau des centres de ressources).



## LES PARTICIPANT·ES SELON LES AXES THÉMATIQUES

	TYPE D'ACTION	ACTION	Nombre de séances dans l'année	Participant·es	Personnes différentes
GOUVERNANCE INGÉNIERIE POLITIQUE DE LA VILLE	Journée	"Bienvenue en Seine-Saint-Denis" : module d'accueil des nouveaux·elles professionnel·le·s du territoire	2	52	52
	Journée	Séminaire régional de la politique de la ville	4	358	358
	Matinée	Seine-Saint-Denis entre permanences et mutations	1	41	41
	Matinée	L'évaluation des contrats de ville, une démarche au service des territoires	1	43	43
	Réunions dédiées	Chef·fes de projet politique de la ville	5	47	36
	<b>TOTAL GOUVERNANCE PV</b>		<b>13</b>	<b>541</b>	<b>481</b>
	<b>Part en pourcentage sur total</b>				
SOUTIEN AUX DYNAMIQUES PARTICIPATIVES	Réunions dédiées	Réunions dédiées conseils citoyens	5	41	20
	<b>TOTAL DYNAMIQUES PARTICIPATIVES</b>		<b>5</b>	<b>41</b>	<b>20</b>
	<b>Part en pourcentage sur total</b>				
HABITAT, RENOUVELLEMENT URBAIN	Matinée	Présentation du 26 <sup>e</sup> rapport de la Fondation Abbé Pierre sur l'état du mal-logement en France	1	24	24
	5 à 7	Les dimensions genrées de l'urbanisme	1	30	30
	Ateliers	Lutter contre l'habitat indigne et ses répercussions sur la santé en Seine-Saint-Denis	3	60	47
	Matinée	Faire face au sentiment d'insécurité et à la victimation : le positionnement des bailleurs sociaux en Seine-Saint-Denis	1	10	10
	5 à 7	Loi SRU et mixité sociale – Le vivre ensemble en échec ?	1	19	19
	Journée	De la GUSP technique à la GUSP projet - Rencontre régionale	2	71	71
	<b>TOTAL HABITAT, RENOUVELLEMENT URBAIN</b>		<b>9</b>	<b>214</b>	<b>183</b>
	<b>Part en pourcentage sur total</b>				
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION	Ateliers	Territoire(s) en chantier : quelle intégration des quartiers de la Seine-Saint-Denis et de leurs habitant·e·s aux dynamiques métropolitaines ?	3	34	23
	Journée	Expérimenter Territoires zéro chômeur de longue durée en quartier politique de la ville	2	34	34
	Matinée	Des écosystèmes emploi-insertion au service de la jeunesse : décryptage et bonnes pratiques	1	33	33
	Après-midi	Les enjeux du commerce de proximité dans les quartiers	1	10	10
	<b>TOTAL DÉVELOPPEMENT ÉCO, EMPLOI ET INSERTION</b>		<b>7</b>	<b>111</b>	<b>95</b>
<b>Part en pourcentage sur total</b>					

Collectivités territoriales – Politique de la ville	Collectivités territoriales – Droit commun	État – politique de la ville	État – Droit commun	Associations	Bailleurs sociaux	Agences, chambres consulaires, CDC, EPA, EPC, EPIC	Entreprises du secteur privé	Élue·s	Usagers Citoyen·ne·s	Autres acteur·rice·s
12	19	2	3	9	2	1	0	4	0	0
48	25	30	14	191	0	27	2	12	1	8
9	5	1	1	11	0	2	1	2	0	9
24	1	2	3	2	1	1	0	6	3	0
35	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0
<b>96</b>	<b>50</b>	<b>30</b>	<b>20</b>	<b>209</b>	<b>2</b>	<b>31</b>	<b>2</b>	<b>20</b>	<b>4</b>	<b>17</b>
<b>19,96</b>	<b>10,40</b>	<b>6,24</b>	<b>4,16</b>	<b>43,45</b>	<b>0,42</b>	<b>6,44</b>	<b>0,42</b>	<b>4,16</b>	<b>0,83</b>	<b>3,53</b>
0	0	0	0	0	0	0	0	0	20	0
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>0</b>
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>100</b>	<b>0</b>
1	7	0	1	4	2	3	2	3	1	0
8	10	0	1	2	0	0	0	1	2	6
3	23	1	0	6	1	3	1	1	2	6
2	2	0	0	1	2	0	0	1	0	2
2	4	1	0	4	2	2	0	1	0	3
31	22	0	2	6	2	4	2	0	1	1
<b>43</b>	<b>62</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>20</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>5</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>16</b>
<b>23,50</b>	<b>33,88</b>	<b>0,55</b>	<b>2,19</b>	<b>10,93</b>	<b>4,92</b>	<b>6,01</b>	<b>2,73</b>	<b>3,83</b>	<b>2,73</b>	<b>8,74</b>
5	7	2	3	5	0	0	0	0	1	0
5	10	0	1	14	1	0	0	1	2	0
5	8	1	8	8	1	0	0	2	0	0
3	4	0	0	2	0	0	0	0	1	0
<b>16</b>	<b>28</b>	<b>3</b>	<b>11</b>	<b>28</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>0</b>
<b>16,84</b>	<b>29,47</b>	<b>3,16</b>	<b>11,58</b>	<b>29,47</b>	<b>2,11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3,16</b>	<b>4,21</b>	<b>0</b>



## LES PARTICIPANT·ES SELON LES AXES THÉMATIQUES (suite)



	TYPE D'ACTION	ACTION	Nombre de séances dans l'année	Participant·es	Personnes différentes	
ÉDUCATION, JEUNESSE	Matinée	L'éducation prioritaire en Seine-Saint-Denis	1	69	69	
	Ateliers	La place du petit enfant dans la ville	3	71	56	
	Journée	École et ville - Les enjeux du numérique éducatif	2	33	33	
	Réunions dédiées	Réunions dédiées PRE	5	37	28	
	<b>TOTAL EDUCATION, JEUNESSE</b>			<b>11</b>	<b>210</b>	<b>174</b>
	Part en pourcentage sur total					
ÉGALITÉ, LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS, ACCÈS AUX DROITS ET SANTÉ	5 à 7	En finir avec les idées fausses sur la laïcité	1	54	54	
	Formation	Valeurs de la République et laïcité	14	91	91	
	Groupe de travail	Exclusion/inclusion numérique et évolution des pratiques professionnelles	2	28	15	
	Journée	Évolution des pratiques et perspectives de l'inclusion numérique	2	33	33	
	Journée	Journée d'accueil des coordonnateur·rice·s Asv, CIs, Clsm IDF	4	95	86	
	Après-midi	La santé des enfants et des jeunes après 18 mois de crise sanitaire. Quels constats ? Quels leviers de prévention pour demain ?	1	23	23	
	Matinée	Matinée des élu·e·s - politiques locales de santé, enjeux et rôle(s) des élu·e·s	1	6	6	
	Réunions dédiées	Réunions dédiées coordonnateur·rice·s santé	4	42	25	
	<b>TOTAL EGALITÉ, LCD, ACCÈS AUX DROITS, SANTÉ</b>			<b>29</b>	<b>372</b>	<b>306</b>
	Part en pourcentage sur total					
TRANSITIONS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	Journée	Tiers-lieux, quartiers populaires et développement territorial	2	39	39	
	Matinée	Politiques environnementales : changement d'approches	1	37	37	
	<b>TOTAL TRANSITIONS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE</b>			<b>3</b>	<b>76</b>	<b>76</b>
	Part en pourcentage sur total					
<b>TOTAL GÉNÉRAL TOUS AXES ET TOUTES ACTIONS</b>			<b>77</b>	<b>1565</b>	<b>1185</b>	
Part en pourcentage sur total						

	Collectivités territoriales – Politique de la ville	Collectivités territoriales – Droit commun	État – politique de la ville	État – Droit commun	Associations	Bailleurs sociaux	Agences, chambres consulaires, CDC, EPA, EPC, EPIC	Entreprises du secteur privé	Élu-e-s	Usagers Citoyen-ne-s	Autres acteur-ice-s
	20	6	13	11	10	0	1	1	1	2	4
	32	0	1	0	13	0	1	1	3	3	2
	13	0	11	6	1	0	0	0	0	1	1
	27	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>88</b>	<b>6</b>	<b>21</b>	<b>16</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>7</b>
	<b>50,57</b>	<b>3,45</b>	<b>12,07</b>	<b>9,20</b>	<b>13,79</b>	<b>0</b>	<b>1,15</b>	<b>1,15</b>	<b>1,72</b>	<b>2,87</b>	<b>4,02</b>
	12	2	4	2	27	1	1	0	3	1	1
	17	5	9	7	42	1	0	0	1	0	9
	1	7	1	1	4	0	0	0	0	0	1
	14	2	2	1	9	1	0	0	1	2	1
	3	68	0	1	4	0	2	0	6	0	2
	1	12	0	0	8	0	0	0	1	0	1
	0	0	0	1	4	0	2	0	6	0	2
	1	23	0	0	0	0	0	0	0	0	1
	<b>47</b>	<b>103</b>	<b>14</b>	<b>12</b>	<b>88</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>18</b>	<b>3</b>	<b>15</b>
	<b>15,36</b>	<b>33,66</b>	<b>4,58</b>	<b>3,92</b>	<b>28,76</b>	<b>0,98</b>	<b>0,98</b>	<b>0</b>	<b>5,88</b>	<b>0,98</b>	<b>4,90</b>
	6	10	0	2	11	0	1	0	2	1	6
	1	25	1	0	5	0	0	2	0	2	1
	<b>7</b>	<b>35</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>7</b>
	<b>9,21</b>	<b>46,05</b>	<b>1,32</b>	<b>2,63</b>	<b>21,05</b>	<b>0</b>	<b>1,32</b>	<b>2,63</b>	<b>2,63</b>	<b>3,95</b>	<b>9,21</b>
	<b>239</b>	<b>256</b>	<b>58</b>	<b>58</b>	<b>362</b>	<b>16</b>	<b>44</b>	<b>10</b>	<b>46</b>	<b>36</b>	<b>60</b>
	<b>20,17</b>	<b>21,60</b>	<b>4,89</b>	<b>4,89</b>	<b>30,55</b>	<b>1,35</b>	<b>3,71</b>	<b>0,84</b>	<b>3,88</b>	<b>3,04</b>	<b>5,06</b>

## L'ANALYSE DE LA PARTICIPATION PAR PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

### Des actions qui participent au décloisonnement des pratiques des professionnel-le-s

D'un point de vue général, on remarque toujours une part importante des professionnel-le-s de la politique de la ville (collectivités et État) par rapport à celles et ceux venant du droit commun. Cette surreprésentation n'est pas surprenante au regard des missions de Profession Banlieue et reste stable d'une année sur l'autre. On constate cette année une très forte progression de la participation des acteur-ric-e-s associatif-ve-s à nos actions. Cette augmentation (qui a presque triplé) s'explique en partie par le développement des formations valeurs de la République et laïcité (VRL) et par une participation importante des acteur-ric-e-s associatif-ve-s aux journées régionales de la politique de la ville en Île-de-France.

#### Si l'on entre un peu plus dans le détail, on pourra noter :

- › La progression de la participation des élu-e-s à nos actions. Cette progression se fait notamment sur les deux axes thématiques ingénierie de la politique de la ville et lutte contre les discriminations. Leur participation reste la plus forte dans les formats de réunions dédiées qui leur sont consacrés et que nous avons mises en place depuis l'année 2020. Cela nous conforte dans la nécessité de poursuivre ce type de format.
- › Une croissance significative de la participation des agent-e-s de l'État (participation qui restait jusqu'alors très faible). Nous y voyons un signe encourageant, d'autant que les échanges contribuent à décloisonner les regards sur les thématiques abordées.
- › Une participation des bailleurs qui reste encore trop faible. Malgré une attention spécifique portée à ces acteur-ric-e-s dans la définition de nos actions (notamment une action spécifique sur la sécurité dans le parc social), on note même une diminution du nombre de participant-e-s en 2021. Il nous faut donc poursuivre nos efforts pour rencontrer ces acteur-ric-e-s et identifier leurs besoins en matière de réseau et de qualification.

PARTICIPATION SELON LES AXES THÉMATIQUES ET ÉVOLUTION 2019-2020	Séances 2019		Séances 2020		Séances 2021		Nombre de participant-es (cumulé-es) en 2019	Nombre de participant-es (cumulé-es) en 2020	Nombre de participant-es (cumulé-es) en 2021
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	Nbre	Nbre
Gouvernance ingénierie politique de la ville	5	13,5	7	16,3	13	16,9	283	96	541
Soutien aux dynamiques participatives	4	10,8	3	7	5	6,5	316	150	41
Habitat, renouvellement urbain	5	13,5	9	20,9	9	11,7	190	454	214
Développement économique et emploi	1	2,7	2	4,6	7	9,1	18	55	111
Éducation, jeunesse	9	24,3	9	20,9	11	14,3	324	408	210
Égalité, LCD, accès aux droits, santé	13	35,1	13	30,2	29	37,7	138	253	372
Transition, développement durable					3	3,9			76
<b>TOTAL</b>	<b>37</b>		<b>43</b>		<b>77</b>		<b>1269</b>	<b>1416</b>	<b>1565</b>

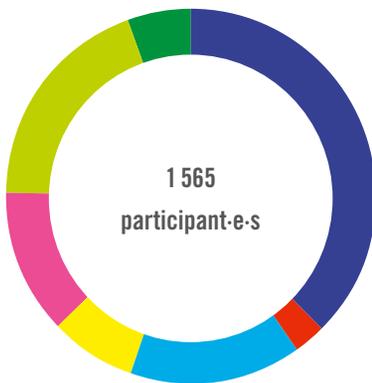
## L'ANALYSE DE LA PARTICIPATION PAR THÉMATIQUE

Il est difficile d'avoir une analyse véritablement fiable des thématiques qui suscitent le plus d'intérêt de la part des professionnel·le·s, le nombre d'actions et le format variant d'une année sur l'autre.

On notera toutefois en 2021 une forte progression de la thématique développement économique et emploi. Même si, en pourcentage, cette thématique reste en dessous de 10 % de la participation totale, en nombre absolu, la participation a plus que doublé par rapport à l'année 2020. Et si cette progression s'explique par le renforcement de cette thématique dans le contrat de ville, elle résulte également d'une diversification des approches dans les actions que propose Profession Banlieue.

La participation aux actions liées à l'ingénierie et au pilotage de la politique de la ville a également fait un bon conséquent en 2021, puisqu'elle a été multipliée par cinq. Au-delà des actions que nous proposons dans cette thématique, cette croissance spectaculaire est également à mettre en relation avec la journée régionale de la politique de la ville en Île-de-France qui, à elle seule, a réuni plusieurs centaines de participant·e·s. Enfin, plus marginalement, on notera l'augmentation du nombre de participant·e·s aux actions liées à la lutte contre les discriminations et à l'accès au droit, qui correspond à l'augmentation du nombre d'actions que nous proposons dans cette thématique.

RÉPARTITION EN % DES PERSONNES PRÉSENTES SELON LA THÉMATIQUE

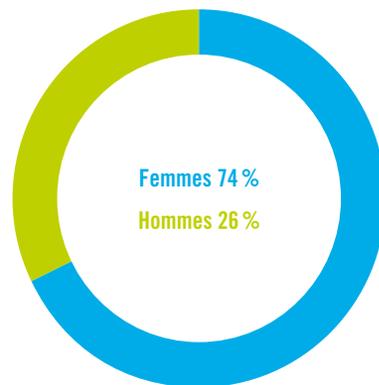


- Gouvernance ingénierie PV, 34,6 %
- Soutien aux dynamiques participatives, 2,6 %
- Habitat, renouvellement urbain, 13,7 %
- Développement économique et emploi, 7,1 %
- Education, jeunesse, 13,4 %
- Égalité, LCD, accès aux droits, santé, 23,8 %
- Transition, développement durable 4,9 %

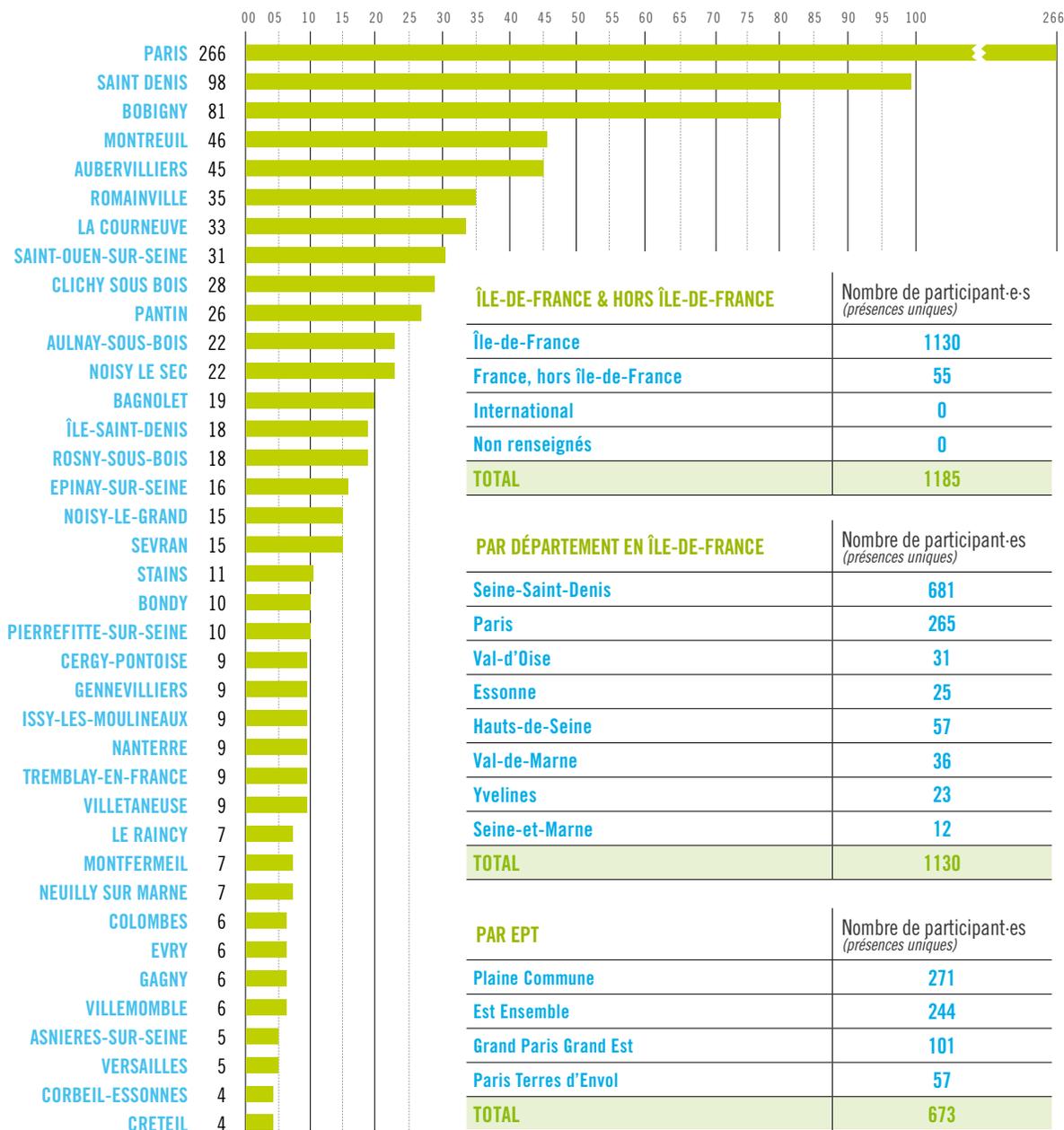
## SUR LE GENRE

La répartition femmes-hommes correspond à la répartition genrée des secteurs d'activité concernés par les actions de Profession Banlieue, à savoir une proportion globalement plus importante de femmes (74 %). Cette proportion reste stable depuis plusieurs années.

RÉPARTITION FEMMES/HOMMES DANS LES ACTIONS DE PROFESSION BANLIEUE



## PARTICIPATION DES ACTEUR·ICE·S (PERSONNES DIFFÉRENTES) EN FONCTION DE LEUR COLLECTIVITÉ DE RATTACHEMENT ET/OU DE LEUR TERRITOIRE D'INTERVENTION OU D'IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE





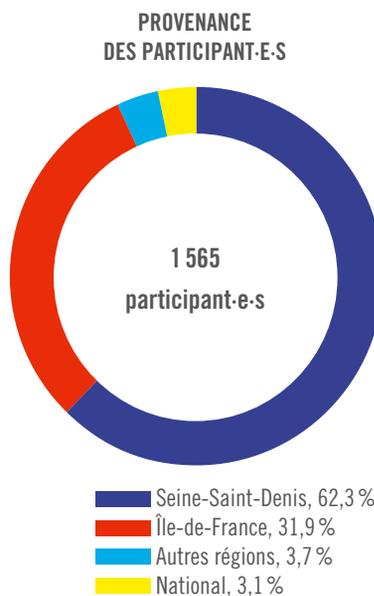
## L'ANALYSE SUR LA PROVENANCE GÉOGRAPHIQUE DES PARTICIPANT·E·S

La proximité géographique reste un facteur important de participation aux actions de Profession Banlieue.

Il n'est donc pas étonnant de retrouver plus de 60 % de participant·e·s venant de la Seine-Saint-Denis, et plus de 20 % restant venant de Paris (où les agences et services de l'État sont majoritairement basés).

On notera par ailleurs, au sein du département, les plus fortes participations pour les EPT de Plaine commune (40 % - en progression par rapport à 2020) et Est Ensemble (36 %, en progression également). Outre la proximité géographique de ces EPT avec Profession Banlieue, il s'agit également des territoires qui comptent le plus de quartiers politique de la ville. Les EPT de Paris Terres d'Envol et de Grand Paris Grand Est représentent respectivement 9 % et 15 % des participant·e·s venu·e·s de la Seine-Saint-Denis. Si ces collectivités territoriales sont effectivement plus éloignées de notre centre de ressources, elles ont également une structuration intercommunale plus récente. L'ambition de Profession Banlieue de couvrir l'ensemble du département de la Seine-Saint-Denis reste une priorité, c'est pourquoi une attention sera portée dans les années à venir sur la localisation de nos actions et le renforcement des liens avec les villes et les EPT de l'est et du nord du département.

On notera enfin la participation d'acteur·rice·s du reste de la France qui contribuent à conforter le rayonnement de notre centre de ressources (5 %). La légère diminution constatée par rapport à l'année 2020 s'explique par un retour aux actions en présentiel, qui rendent plus difficile la participation d'acteur·rice·s venu·e·s d'autres régions.



**PROFESSION  
BANLIEUE**

# CENTRE DE RESSOURCES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN SEINE-SAINT-DENIS

15, RUE CATULIENNE - 93 200 SAINT-DENIS

TÉL. : 01 48 09 26 36

WWW.PROFESSIONBANLIEUE.ORG

TWITTER.COM/PROFBANLIEUE



Direction régionale et  
interdépartementale  
de l'environnement et  
de l'énergie  
d'Île-de-France



Les villes  
de Seine-  
Saint-Denis